

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation

Burkina Faso

Région du Plateau Central

Unité-Progrès-Justice

Commune rurale de Nagréongo

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE NAGREONGO Horizon 2014-2018

RAPPORT FINAL

Août 2013

**Elaboré par le Conseil Municipal de Nagréongo
avec le soutien financier du PNGT 2 Phase II et l'appui technique de BGB Méridien SARL**



TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	- 2 -
SIGLES ET ABREVIATIONS	- 5 -
LISTE DES TABLEAUX	- 6 -
LISTE DES FIGURES	- 6 -
PREAMBULE.....	- 7 -
I. INTRODUCTION GENERALE	- 8 -
I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PCD	- 8 -
I.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	- 8 -
I.3. STRUCTURATION DU PRESENT PCD	- 9 -
PREMIERE PARTIE : ETUDE DIAGNOSTIQUE.....	- 2 -
II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	- 3 -
II.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE	- 3 -
II.2. ORGANISATION TERRITORIALE ET ADMINISTRATIVE	- 5 -
III. CONNAISSANCE DU MILIEU PHYSIQUE	- 7 -
III.1. RELIEF ET TOPOGRAPHIE	- 7 -
III.2. CLIMAT-PLUVIOMETRIE	- 7 -
III.3. RESSOURCES NATURELLES	- 7 -
III.3.1. Ressources en eau	- 7 -
III.3.2. Les ressources en sol	- 7 -
III.3.3. Les ressources forestières et les pâturages	- 8 -
III.3.4. Les ressources fauniques.....	- 10 -
IV. LE MILIEU HUMAIN	- 11 -
IV.1. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT	- 11 -
IV.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION.....	- 11 -
IV.2.1. Les effectifs par sexe et par tranches d'âge de la population.....	- 11 -
IV.2.2. Perspectives d'évolution de la population.....	- 11 -
IV.2.3. Les ethnies.....	- 12 -
IV.2.4. Les religions.....	- 12 -
IV.2.5. Dynamique de la population	- 12 -
IV.2.5.a. Le taux brut de natalité	- 12 -
IV.2.5.b. Le taux de fécondité	- 13 -
IV.2.5.c. Le taux brut de mortalité	- 13 -
IV.2.6. Mouvements migratoires (flux migratoires)	- 13 -
IV.2.6.a. L'immigration	- 13 -
IV.2.6.b. L'émigration	- 13 -
IV.3. ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE.....	- 13 -
IV.3.1. Pouvoir traditionnel	- 13 -
IV.3.2. Pouvoir administratif et politique	- 14 -
IV.4. PROBLEMATIQUE DU GENRE DANS LA COMMUNE.....	- 14 -
IV.4.1. Au niveau des secteurs sociaux.....	- 14 -
IV.4.1.a. Au plan socio culturel et religieux.....	- 14 -
IV.4.1.b. Dans le secteur de l'éducation.....	- 15 -
IV.4.1.c. Dans le secteur de l'emploi	- 15 -
IV.4.1.d. Dans le secteur de l'eau.....	- 15 -
IV.4.1.e. Dans le secteur de la santé	- 16 -
IV.4.2. Au niveau des secteurs de la production	- 16 -
IV.4.3. Au niveau des secteurs de soutien à la production.....	- 16 -
IV.4.4. Au niveau de la gouvernance locale.....	- 17 -
IV.4.5. Réponses locales à la problématique genre.....	- 17 -
IV.5. ASSOCIATIONS ET GROUPES ORGANISES	- 17 -
IV.5.1. Organisations paysannes.....	- 17 -
IV.5.2. Organisations professionnelles	- 18 -
IV.6. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE	- 18 -
IV.6.1. Occupation de l'espace	- 18 -
IV.6.2. Gestion de l'espace	- 19 -

V. SERVICES SOCIAUX DE BASE	- 20 -
V.1. HYDRAULIQUE VILLAGEOISE.....	- 20 -
V.2. EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE	- 22 -
V.2.1. Education formelle	- 22 -
V.2.1.a. <i>Enseignement primaire</i>	- 22 -
V.2.1.b. <i>Enseignement secondaire</i>	- 24 -
V.2.2. Education non formelle (alphabétisation)	- 24 -
V.3. SANTE.....	- 25 -
V.3.1. Formations sanitaires.....	- 25 -
V.3.2. Personnel des formations sanitaires	- 25 -
V.3.3. Principales pathologies	- 25 -
V.3.4. VIH/SIDA dans la commune	- 26 -
V.3.5. Couverture vaccinale chez les enfants	- 26 -
V.3.6. Mortalité maternelle	- 26 -
V.3.7. Couverture des besoins en infrastructures de santé	- 27 -
V.4. HYGIENE ET ASSAINISSEMENT	- 27 -
V.5. PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE	- 27 -
VI. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	- 28 -
VI.1. AGRICULTURE.....	- 28 -
VI.1.1. Spéculations et production	- 28 -
VI.1.1.a. <i>Système extensif</i>	- 28 -
VI.1.1.b. <i>Système semi-intensif : maraîchage et riziculture</i>	- 29 -
VI.1.2. Facteurs de production	- 30 -
VI.1.2.a. <i>Eau</i>	- 30 -
VI.1.2.b. <i>Terre</i>	- 30 -
VI.1.3. Contraintes et potentialités de l'agriculture	- 30 -
VI.2. PRODUCTIONS ANIMALES.....	- 31 -
VI.2.1. Cheptel	- 31 -
VI.2.2. Fonctions de l'élevage.....	- 31 -
VI.2.3. Systèmes de production	- 31 -
VI.2.4. Infrastructures d'élevage	- 32 -
VI.2.5. Commercialisation des produits de l'élevage	- 32 -
VI.2.6. Circuit d'approvisionnement en intrants zootechniques	- 32 -
VI.2.7. Contraintes et potentialités de l'élevage	- 32 -
VI.3. CUEILLETTE	- 33 -
VI.4. PECHE.....	- 33 -
VI.5. ENERGIE.....	- 33 -
VI.6. ARTISANAT	- 33 -
VI.7. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	- 33 -
VI.8. RESSOURCES FORESTIERES.....	- 33 -
VI.9. RESSOURCES FAUNIQUES	- 34 -
VI.10. PROBLEMATIQUE DE LA FORET CLASSEE DE ZIGA	- 34 -
VII. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION	- 36 -
VII.1. TRANSPORTS ET COMMUNICATION	- 36 -
VII.2. MEDIAS, POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	- 36 -
VII.3. COMMERCE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS	- 36 -
VII.4. TOURISME ET HOTELLERIE	- 37 -
VIII. GOUVERNANCE LOCALE	- 38 -
VIII.1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE	- 38 -
VIII.1.1. Conseil Municipal (CM)	- 38 -
VIII.1.2. Conseils villageois de développement (CVD)	- 38 -
VIII.1.3. Canaux de communication	- 38 -
VIII.1.3.a. <i>Communication interne au conseil municipal</i>	- 38 -
VIII.1.3.b. <i>Communication entre le conseil, la population et l'extérieur</i>	- 39 -
VIII.1.3.c. <i>Communication en prévision autour du Plan communal de développement</i>	- 39 -
VIII.1.4. Administration municipale	- 39 -
VIII.1.5. Conseil municipal, autorités administratives et coutumières	- 39 -
VIII.2. SITUATION DES FINANCES LOCALES-BUDGET DE LA COMMUNE	- 40 -
VIII.2.1. Aperçu des potentialités économiques de la commune	- 40 -

VIII.2.2. Potentiel fiscal de la commune	- 40 -
VIII.2.3. Condition d'élaboration des budgets.....	- 40 -
VIII.3. LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE.....	- 41 -
VIII.3.1. Les services techniques déconcentrés	- 41 -
VIII.3.2. ONG et projets de développement	- 41 -
VIII.3.3. 7Les institutions financières	- 42 -
IX. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC CONJOINT	- 43 -
IX.1. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES (FFOM) DE LA COMMUNE DE NAGREONGO.....	- 43 -
IX.1.1. Le secteur social	- 43 -
IX.1.2. Les secteurs productifs et de soutien à la production.....	- 45 -
IX.1.3. Le secteur de la gouvernance locale et de la sécurité.....	- 48 -
IX.1.4. Le secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA	- 50 -
IX.2. SYNTHESE DES FAIBLESSES ET DES SOLUTIONS	- 52 -
IX.2.1. Le secteur social	- 53 -
IX.2.2. Les secteurs productifs et de soutien à la production.....	- 56 -
IX.2.3. Le secteur de la gouvernance locale et la sécurité.....	- 59 -
IX.2.1. Le secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA	- 61 -
DEUXIEME PARTIE : PLANIFICATION	- 63 -
X. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	- 64 -
X.1. ENJEUX/DEFIS DE DEVELOPPEMENT.....	- 64 -
X.2. VISION DE LA COMMUNE.....	- 64 -
X.3. OBJECTIFS ET AXES STRATEGIQUES	- 65 -
X.3.1. Objectifs	- 65 -
X.3.1.a. Objectif global.....	- 65 -
X.3.1.b. Objectifs spécifiques	- 65 -
X.3.2. Axes stratégiques	- 65 -
X.3.2.a. Axe stratégique 1 : Développement des piliers de la croissance accélérée	- 65 -
X.3.2.b. Axe stratégique 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale	- 65 -
X.3.2.c. Axe stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance locale	- 65 -
X.3.2.d. Axe stratégique 4 : La prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.....	- 66 -
X.4. CADRE LOGIQUE	- 66 -
XI. PLAN D'ACTION OPERATIONNEL.....	- 71 -
XI.1. IDENTIFICATION DES ACTIONS PRIORITAIRES	- 71 -
XI.2. PLANIFICATION TEMPORELLE ET SPATIALE DES MICRO-PROJETS	- 71 -
XI.3. PLAN D'ACTION OPERATIONNEL	- 87 -
XII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN.....	- 99 -
XII.1. CONDITIONS PREALABLES	- 99 -
XII.2. MESURES ADMINISTRATIVES.....	- 99 -
XII.3. MESURES BUDGETAIRES ET FISCALES.....	- 99 -
XII.4. MESURES DE COMMUNICATION ET D'IMPLICATION DE LA POPULATION.....	- 100 -
XII.5. MESURES DE GESTION DES PROJETS.....	- 100 -
XII.5.1. La participation des populations	- 101 -
XII.5.1.a. La participation en nature	- 101 -
XII.5.1.b. La participation financière	- 101 -
XII.5.2. Les apports extérieurs	- 101 -
XIII. STRATEGIE DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PCD	- 102 -
XIII.1. CADRE INSTITUTIONNEL DE SUIVI-EVALUATION	- 102 -
XIII.2. MECANISME PREVU POUR LE SUIVI/EVALUATION	- 102 -
XIII.2.1. Les outils de la planification	- 102 -
XIII.2.2. Les outils de suivi/supervision.....	- 102 -
XIII.2.3. Les outils de gestion financière et comptable	- 102 -
CONCLUSION GENERALE.....	- 103 -
BIBLIOGRAPHIE	- 104 -
ANNEXE : QUELQUES OUTILS DE SUIVI-EVALUATION.....	- 105 -

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEN	: Agence de l'Eau du Nakambé.
AGR	: Activités Génératrices de Revenus.
AI	: Alphabétisation Initiale.
CAF	: Centre d'Accueil et de Formation.
CAMOC	: Comité d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage Communale.
CEB	: Circonscription d'Education de Base.
CEBNF	: Centre d'Education de Base Non Formel.
CEG	: Collège d'Enseignement Général.
CES/DRS	: Conservation des Eaux et des Sols/Défense et Restauration des Sols.
CM	: CM Conseil Municipal.
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation Fonctionnelle.
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté.
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale.
CVD	: Conseil Villageois de Développement.
DPASA	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire.
DPEDD	: Direction Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable.
DPRAH	: Direction Provinciale des Ressources Animales et Halieutiques.
FCB	: Formation Complémentaire de Base.
FICOM	: Fonds d'Investissement Communal.
FODECOL	: Fonds de Développement des Collectivités Locales.
GRN	: Gestion des Ressources Naturelles.
MEG	: Médicaments Essentiels Génériques.
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement.
ONG	: Organisation Non Gouvernementale.
OPA	: Organisation Paysanne Agricole.
PAPSA	: Projet d'Appui à la Productivité et à la Sécurité Alimentaire.
PCD	: Plan Communal de Développement.
PDRI/PCL	: Projet de Développement Rural Intégré dans le Plateau Central.
PDV	: Plan de Développement Villageois.
PFL	: Produits Forestiers Ligneux.
PM	: Pour Mémoire.
PNGT2	: Programme National de Gestion des Terroirs, phase 2.
PROGEA	: Projet de Gestion des Infrastructures hydrauliques et d'Approvisionnement de l'Eau dans le Plateau Central.
PRP	: Projet Riz Pluvial.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 :	Données pluviométriques	- 7 -
Tableau n°2 :	Effectifs de la population en 2006	- 11 -
Tableau n°3 :	Projection de la population 2013-2018	- 11 -
Tableau n°4 :	Indicateurs socio-économiques.....	- 13 -
Tableau n°5 :	Répartition des conseillers par parti politique	- 14 -
Tableau n°6 :	Organisations paysannes agréées de la commune de Nagréongo	- 17 -
Tableau n°7 :	Situation de l'enseignement primaire	- 23 -
Tableau n°8 :	Evolution des effectifs des élèves au cours des cinq dernières années	- 24 -
Tableau n°9 :	Situation de l'alphabétisation.....	- 25 -
Tableau n°10 :	Principales pathologies dans la formation sanitaire de Nagréongo en 2012	- 25 -
Tableau n°11 :	Taux de couverture vaccinale dans la formation sanitaire de Nagréongo en 2012	- 26 -
Tableau n°12 :	Couverture obstétricale année 2012	- 26 -
Tableau n°13 :	Situation des équipements agricoles.....	- 28 -
Tableau n°14 :	Situation de la production (2012-2013)	- 29 -
Tableau n°15 :	Principales productions maraîchères de Nagréongo de la campagne 2012/2013	- 29 -
Tableau n°16 :	Localisation et importance des bas-fonds de la commune	- 30 -
Tableau n°17 :	Contraintes et potentialités de l'agriculture	- 31 -
Tableau n°18 :	Effectif du cheptel par espèce en 2012	- 31 -
Tableau n°19 :	Principales potentialités et contraintes de l'élevage.....	- 32 -
Tableau n°20 :	Quelques espèces faisant l'objet de cueillette	- 33 -
Tableau n°21 :	Présentation et analyse des budgets gestion 2012	- 40 -
Tableau n°22 :	Situation de recouvrement de la commune en 2012	- 40 -
Tableau n°23 :	Situation du niveau de déconcentration des services techniques et administratifs	- 41 -
Tableau n°24 :	FFOM du secteur social-Education, hydraulique, santé/SIDA, énergie, sport, culture et loisirs	- 44 -
Tableau n°25 :	FFOM des secteurs productifs et de soutien à la production-Agriculture, élevage, pêche, commerce, environnement (ressources forestières), activités génératrices de revenus, désenclavement	- 46 -
Tableau n°26 :	FFOM du secteur de la gouvernance locale et la sécurité	- 49 -
Tableau n°27 :	FFOM du secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA	- 51 -
Tableau n°28 :	Synthèse des faiblesses et solutions-Secteur social-Domaines de l'éducation, de l'hydraulique (eau potable), de la santé, de l'énergie (électrification rurale), du sport, culture et loisirs	- 54 -
Tableau n°29 :	Synthèse des faiblesses et solutions-Secteurs productifs et de soutien à la production-Domaines de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, de l'environnement (ressources forestières), du désenclavement	- 57 -
Tableau n°30 :	Synthèse des faiblesses et solutions-Secteur de la gouvernance locale et la sécurité	- 60 -
Tableau n°31 :	Synthèse des faiblesses et solutions- Secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA-Domaines de l'emploi des jeunes, du genre, des changements climatiques et du VIH/SIDA	- 62 -
Tableau n°32 :	Cadre logique.....	- 67 -
Tableau n°33 :	Programmation des actions prioritaires de développement du programme 1	- 72 -
Tableau n°34 :	Programmation des actions prioritaires de développement du programme 2	- 75 -
Tableau n°35 :	Programmation des actions prioritaires de développement du programme 3	- 78 -
Tableau n°36 :	Programmation des actions prioritaires de développement du programme 4	- 81 -
Tableau n°37 :	Programmation des actions prioritaires de développement du programme 5	- 84 -
Tableau n°38 :	Plan d'action opérationnel (Axe 1 : Accroître les performances productives)	- 88 -
Tableau n°39 :	Plan d'action opérationnel (Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base) ..	- 92 -
Tableau n°40 :	Plan d'action opérationnel (Axe 3: Renforcer la gouvernance locale et le genre)	- 96 -
Tableau n°41 :	Plan d'action opérationnel (Axe 4: Développer les secteurs de soutien à la production)	- 97 -
Tableau n°42 :	Récapitulatif du plan financier.....	- 98 -

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 :	Carte de localisation de la commune	- 4 -
Figure n°2 :	Carte administrative de la commune	- 6 -
Figure n°3 :	Carte hydrographique de la commune.....	- 21 -

PREAMBULE

Le présent Plan Communal de Développement (PCD) cristallise, pour le quinquennat 2014-2018, la vision du développement de la commune rurale de Nagréongo. Il est le reflet des choix essentiels opérés dans les divers domaines de la vie économique et sociale de la commune et constitue, une feuille de route pour l'action du Conseil Municipal (CM).

C'est pour moi l'occasion de renouveler ma gratitude aux représentants des différents villages ainsi qu'à toutes les compétences locales mises à contribution (membres de la commission *ad' hoc* et représentants des services techniques déconcentrés de l'Etat) pour l'actualisation de ce PCD, rendue possible grâce au soutien financier du PNGT2-II et l'appui technique du Bureau Géographique du Burkina (BGB/Méridien).

J'ai un devoir de reconnaissance à la Direction Régionale de l'Economie et de la Planification (DREP) pour ses conseils avisés dans le cadre de la mise au point de ce PCD.

C'est dans la conjugaison de nos efforts que nous pourrons impacter très positivement la vie des populations de la commune rurale de Nagréongo.

Le Maire de la Commune de Nagréongo

I. INTRODUCTION GENERALE

I.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ELABORATION DU PCD

La décentralisation consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer librement et à gérer leurs affaires propres en vue de promouvoir le développement à la base et de renforcer la gouvernance locale. Le Burkina Faso s'est véritablement engagé dans le processus de la décentralisation depuis 1991 avec l'adoption de la Constitution du 2 juin 1991 qui consacre la division du territoire en collectivités territoriales.

A partir de 2004, le gouvernement a opté pour une communalisation intégrale du pays par l'adoption du Code Général des Collectivités Territoriales qui détermine l'orientation de la décentralisation, les compétences et moyens d'action, les organes et l'administration des collectivités territoriales.

Le Code prévoit la responsabilisation totale des communautés de base, impliquant le fait que la planification des actions et des investissements soit ascendante et décentralisée, et que la maîtrise d'ouvrage des investissements soit assurée au niveau local par les bénéficiaires eux-mêmes (Conseil Municipal et Conseils Régionaux). L'opérationnalisation de ce principe est que les communes ont la responsabilité :

- (i) de l'élaboration des plans communaux de développement ;
- (ii) de la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des investissements qu'elles cofinancent.

Ainsi, entre 2008 et 2009, plusieurs communes ont élaboré des PCD selon les directives du guide méthodologique de planification locale élaboré par le PNGT.

La mise en œuvre pratique de ces PCD pendant les cinq dernières années a révélé que certaines problématiques du développement local étaient insuffisamment prises en compte (aspect genre, VIH/SIDA, changement climatique, amélioration de l'assiette des revenus de la commune, etc.) ce qui a, entre autres, motivé de revisiter ces plans ; le PCD actuel s'inscrit dans cette logique.

I.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique utilisée dans le cadre de l'actualisation de ce PCD a été inspirée des méthodes participatives dont notamment la Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives (MARP).

L'élaboration du document a suivi les quatre étapes prescrites par le commanditaire, chacune des étapes ayant nécessité un jour de travail : (i) une phase de cadrage, (ii) une phase de diagnostic, (iii) une phase de planification et (iv) une phase de restitution/validation du rapport.

- **De la phase de cadrage** : elle a réuni le 27 avril 2013 dans la salle de réunion de la Mairie de Nagréongo, les membres de la commission ad hoc pour présenter le contexte d'actualisation du PCD de même que l'enjeu de l'actualisation, les différentes étapes du travail, la négociation du calendrier de travail, la division des vingt (20) villages de la commune en grappe de villages pour le diagnostic participatif. A cours de cette phase, les outils de collecte de données ont été remis aux représentants des services techniques déconcentrés.

- **De la phase de diagnostic** : cette phase a eu lieu le 6 mai 2013 et le diagnostic s'est effectué par grappe de villages. Les représentants des vingt (20) villages de la commune se sont réunis pour le diagnostic communautaire participatif. Ce diagnostic a consisté à faire ressortir, par domaine de la vie économique et sociale de la commune, les FFOM de même que les solutions susceptibles de résoudre les problèmes.

- **De la phase de planification** : elle a eu lieu le 7 mai 2013 avec les membres de la commission ad hoc. Avant la planification proprement dite, dans le temps et dans l'espace des actions prioritaires à réaliser, la commission ad hoc a pris connaissance et validé les résultats du diagnostic participatif réalisé la veille avec les grappes de villages. C'est au cours de cette

phase de planification que s'est effectuée la budgétisation des actions retenues comme réalisables.

- ***De la phase de restitution/validation du rapport*** : les amendements nécessaires à la rédaction du PCD ainsi présenté, ont été apportés les 21 et 24 mai 2013, par les membres de la commission ad' hoc de Nagréongo, au cours d'une séance de travail.

I.3. STRUCTURATION DU PRESENT PCD

Le présent PCD est structuré en deux grandes parties : une première partie du document présente la commune dans les divers domaines de la vie économique et sociale et la deuxième partie présente les Forces Faiblesses Opportunités et Menaces ainsi que la planification.

PREMIERE PARTIE : ETUDE DIAGNOSTIQUE

II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

II.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune rurale de Nagréongo est située au Sud/Est de la province de l'Oubritenga dont elle constitue l'une des 7 communes. Nagréongo, le chef lieu de la commune est à 18 km de Ziniaré, chef lieu de province et de la région du plateau central et à 38 km de Ouagadougou, la capitale du Burkina. Elle couvre une superficie de 500 m² soit 6 habitants/km².

La commune est limitée :

- au Nord-Est par la commune rurale de Absouya ;
- au Sud-Ouest par la commune de Koubri (province du Kadiogo) ;
- à l'Est par la commune de Zam (province du Ganzourgou) ;
- à l'Ouest par la commune de Saaba ;
- au Nord-Ouest par la commune de Ziniaré.

La commune est accessible en toute saison par l'axe Ouaga-Fada et l'axe Ziniaré-Nagréongo long de 18 km. Cependant, les pistes rurales qui relient les différents villages de la commune sont impraticables en hivernage.

Figure n°1 : Carte de localisation de la commune

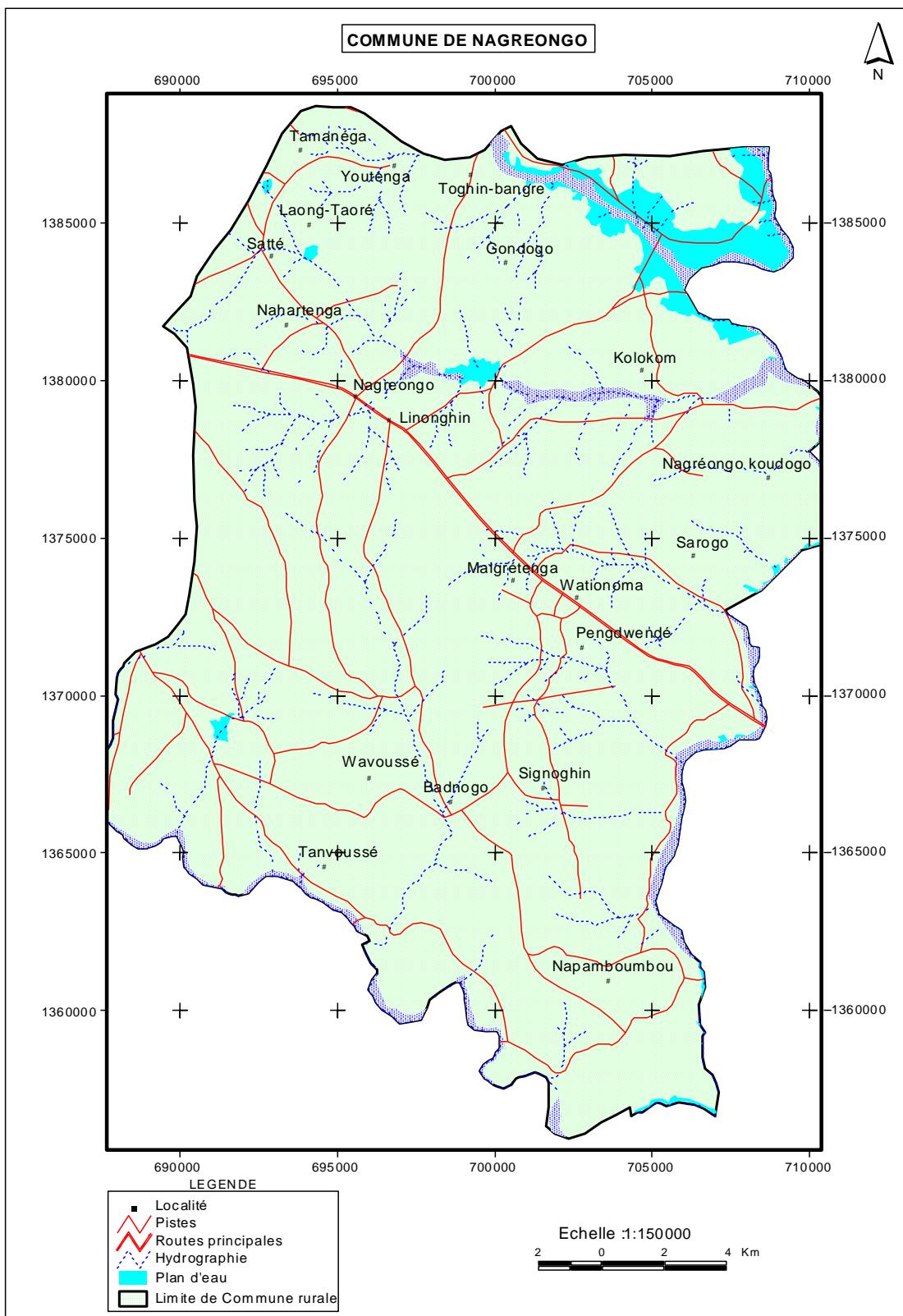


II.2. ORGANISATION TERRITORIALE ET ADMINISTRATIVE

Rattaché d'abord à Ziniaré, Nagréongo est érigé en département à part entière en 1996.

Avec l'adoption du code général des collectivités territoriales en décembre 2004, le département de Nagréongo est érigé en commune rurale, dont fait partie l'ensemble des vingt (20) villages administratifs.

Figure n°2 : Carte administrative de la commune



III. CONNAISSANCE DU MILIEU PHYSIQUE

III.1. RELIEF ET TOPOGRAPHIE

La commune rurale de Nagréongo fait partie d'une vaste pénéplaine qui occupe toute la partie centrale du Burkina Faso. D'une altitude moyenne de 300 m, elle est relativement peu accidentée avec néanmoins des affleurements de granites et de collines ça et là dans la partie sud de la commune.

III.2. CLIMAT-PLUVIOMETRIE

La commune rurale de Nagréongo relève de la zone climatique Nord soudanienne caractérisée par deux saisons : une longue saison sèche qui s'étale d'octobre en mai, et une courte saison humide de juin en septembre.

Les températures sont très élevées dans l'ensemble. Les amplitudes thermiques sont très significatives d'un mois à l'autre et à l'intérieur du même mois. Les températures, les plus chaudes sont enregistrées en avril (maxima : 40°C ; minima : 32°C) et les plus froides en décembre (maxima : 31°C ; minima : 22°C).

Tableau n°1 : Données pluviométriques

Années	Hauteur d'eau	Nombre de jours
2012	1011	51
2011	750	39
2010	825,5	59
2009	975	56
2008	670	38

Source : ZAT Nagréongo, mai 2013.

Les relevées pluviométriques de la commune indiquent des quantités moyennes d'eau. On remarque une alternance des quantités d'eau qui tombent d'une année à l'autre. La pluviométrie était faible en 2008 (670 mm d'eau) et a connu une augmentation en 2009 de (305 mm). La commune a enregistré une pluviométrie exceptionnelle en 2012 (1011 mm d'eau en 51 jours).

III.3. RESSOURCES NATURELLES

III.3.1. Ressources en eau

Le réseau hydrographique n'est pas dense, il est constitué des affluents du Nakambé. Ces différentes ramifications forment un véritable bassin versant. En saison pluvieuse, l'étendue de la commune est inondée et cela isole quelquefois certains villages.

Malgré cela, ce réseau constitue une ressource très importante pour la commune en matière de développement des activités agricoles, de pastoralisme et surtout de pêche.

A ce potentiel, il faut ajouter les aménagements hydrauliques dont celui de Ziga qui permet de satisfaire en partie les besoins en eau de la population de Ouaga et de développer des activités de contre saison et de pêche.

III.3.2. Les ressources en sol

On rencontre plusieurs types de sols dans la commune :

- le Zegdégá (sols gravillonnaires) : ce type de sol se caractérise par une structure grossière présentant une forte proportion de gravillons, cailloux et blocs de pierres. Le Zegdégá est un sol dur à travailler en outillage manuel ou attelé. Ce type de sol a une faible capacité de rétention d'eau après les pluies. Il est d'une faible fertilité et se prête à la culture du mil, sorgho, niébé, voandzou et arachide ;

- le Bollé (sols argileux) : il est d'un aspect sombre, noir et devient lourd, collant et glissant une fois mouillé. C'est un sol très riche qui résiste à l'érosion hydrique et éolienne et se prête à la culture du sorgho, du maïs ;
- le Bissiri (sols sablonneux) : le Bissiri est un sol peu riche, sensible à l'érosion hydrique mais facile à travailler. Sur ces sols, on y cultive du sorgho, mil, niébé, voandzou et arachide.

A ces sols dominants s'ajoutent :

- le Baongo (sol limoneux) ou sol de bas-fond qui est utilisé pour la culture du riz pluvial, du sorgho et du maïs ;
- les Zipélsé (sols nus) qui sont des sols très dénudés, improches à l'agriculture sauf avec aménagement.

III.3.3. Les ressources forestières et les pâtures

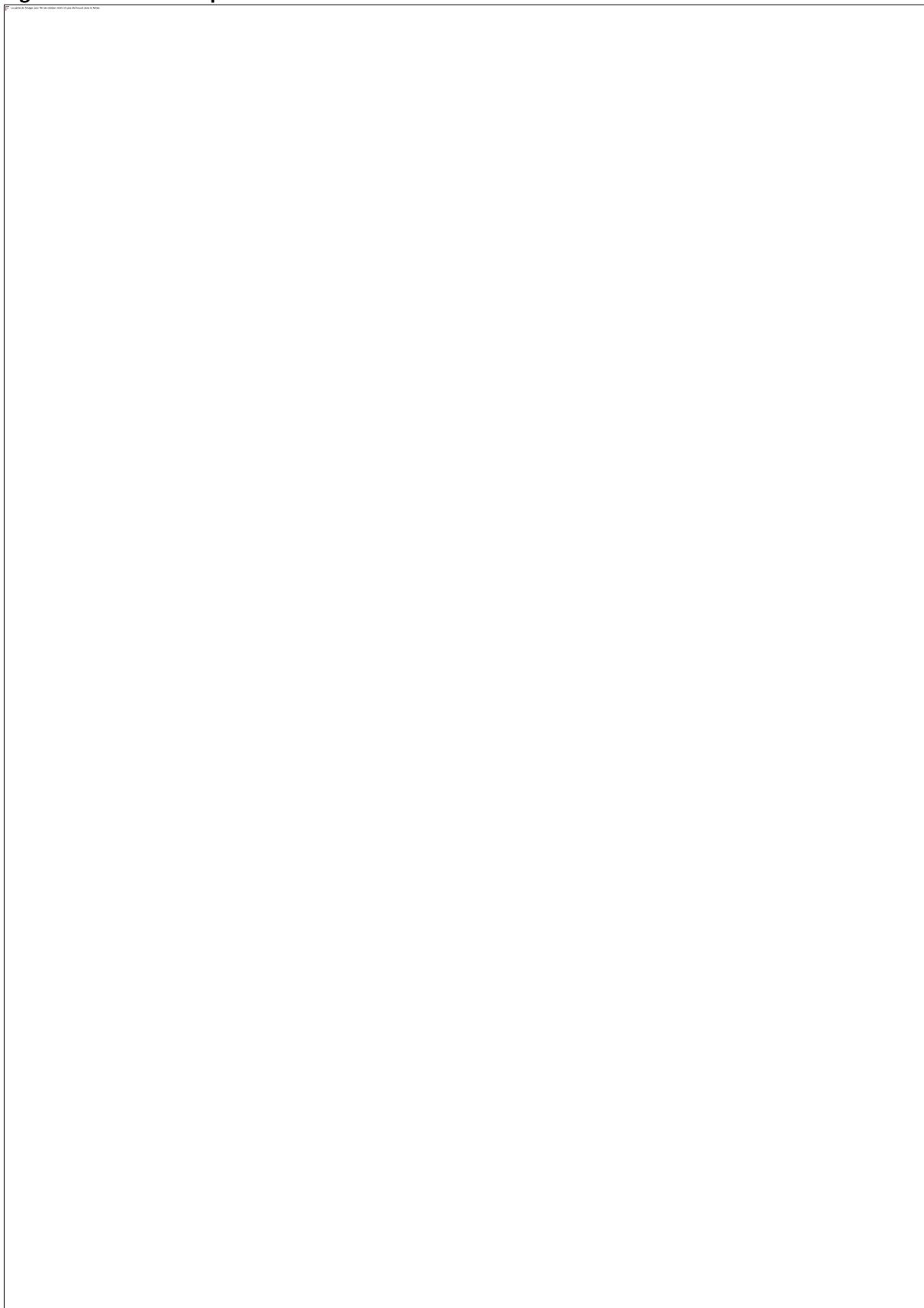
La végétation rencontrée est composée de savane arborée et de savane arbustive. Cette végétation présente un potentiel ligneux très appréciable surtout dans sa partie Nord/Ouest où existe une forêt galerie le long des cours d'eau. Les espèces les plus rencontrées sont entre autres :

- les espèces telles que *Vitellaria paradoxa* (karité), *Lannea microcarpa*, *Acacia seyal*, *Balanites aegyptiaca*, *Parkia biglobosa* (néré) dans les glaciis ;
- les espèces telles que *Ficus gnanfalocarpa*, *Daniella olivieri*, *Khaya senegalensis* dans les bas-fonds ;
- les espèces telles que *Parkia biglobosa*, *Adansonia digitata*, *Tamarindus indica*, *Balanites Aegyptica*, *Acacia albida* présentes un peu partout dans les terroirs villageois.

La végétation exotique qui est plus développée dans les habitats, les bosquets et les bas-fonds est constituée des espèces suivantes : *Eucalyptus camaldulensis*, *Mangifera indica*, *Psidium guajava*, *Azadirachta indica*.

La strate herbacée est composée de graminées annuelles telles le *Loudetia togoensis* et l'*Andropogon sp.* D'une manière générale, on note que cette végétation subit une forte dégradation liée aux aléas climatiques, aux actions anthropiques et à la pression démographique.

Figure 2 : Carte d'occupation des terres



III.3.4. Les ressources fauniques

Autrefois la commune était très giboyeuse ; on rencontrait des lions, des buffles, des éléphants, etc. Avec la destruction de leurs refuges, suite à la dégradation du couvert végétal, la faune s'est réduite progressivement et se compose de nos jours de biches, de lièvres, de rats, d'écureuils et d'oiseaux (tourterelles, moineaux, éperviers, etc.).

IV. LE MILIEU HUMAIN

IV.1. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

Il est difficile de dresser l'historique du peuplement de Nagréongo qui fasse l'unanimité des habitants. Les acteurs s'accordent sur la diversité des versions relatives à l'installation des habitants et à l'occupation de l'espace qui correspond aux dimensions de l'actuelle commune. Cependant, il est convenable de noter que le bloc de villages AVV (Autorité pour la mise en Valeur de la Vallée des Volta), au nombre de huit, ont été créés par l'Etat en 1977, dans le cadre du Projet d'aménagement de la vallée des Volta. Leurs habitants sont donc d'origines diverses notamment des provinces de l'Oubritenga, du Bam, du Sanmatenga, du Kouritenga, du Koulwéogo, du Kadiogo et du Ganzourgou.

Au plan traditionnel, tous les chefs des villages qui composent la commune se font introniser par le Chef de Nagréongo. Cet acte marque leur reconnaissance et leur allégeance à ce chef qui représente l'ensemble des chefs lors des cérémonies officielles importantes.

IV.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

IV.2.1. Les effectifs par sexe et par tranches d'âge de la population

Les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2006 (RGPH 2006) donnent la population par tranches d'âge de façon détaillée. C'est pourquoi, dans le cadre du présent PCD, les autorités communales et l'équipe de consultants ont estimé qu'il était judicieux d'actualiser les résultats du recensement de 2006.

Selon les résultats du RGPH 2006, on dénombre une population totale de 23 318 habitants repartis comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n°2 : Effectifs de la population en 2006

Commune de Nagréongo	Nb de ménages	H	F	T	% de femmes	0-14	15-64	65 ans et plus	ND
Effectifs	3 523	11 108	12 210	23 318	52,36	11 452	10 897	807	162

Source : RGPH 2006.

Légende : H = Hommes ; F = Femmes ; ND = Non déclarés.

Les femmes représentent 52,36% de la population totale. On note que la tranche jeune de la population est la plus importante, car la frange des (0-14 ans) représente 49,11%.

IV.2.2. Perspectives d'évolution de la population

Sur la base du taux d'accroissement de 2,41% par an, la population de la commune de Nagréongo serait estimée à 27 555 habitants en 2013 et atteindra 31 045 habitants en 2018. Le tableau suivant donne les estimations des populations par village de 2013 à 2018.

Tableau n°3 : Projection de la population 2013-2018

	2006	2013	2014	2015	2016	2017	2018
COMMUNE RURALE : NAGREONGO	23318	27555	28220	28901	29599	30313	31045
001 BADNOGO	829	980	1003	1027	1052	1078	1104
002 GONDODO	807	954	977	1000	1024	1049	1074
003 KOLOKOM	3382	3997	4093	4192	4293	4397	4503
004 LAONG-TAORE	361	427	437	447	458	469	481
005 LINONGHIN	1797	2124	2175	2227	2281	2336	2392
006 MALGRENGA	1210	1430	1464	1500	1536	1573	1611
007 NAGREONGO	2019	2386	2443	2502	2563	2625	2688
008 NAGREONKODOGO*	-	-	-	-	-	-	-
009 NAHARTENGA	699	826	846	866	887	909	931
010 NAPAMBOUMBOU	1025	1211	1240	1270	1301	1332	1365

	2006	2013	2014	2015	2016	2017	2018
011 PENGDWENDE	699	826	846	866	887	909	931
012 SAROGO	2606	3080	3154	3230	3308	3388	3470
013 SATTE	308	364	373	382	391	400	410
014 SIGNOGHIN	1728	2042	2091	2142	2193	2246	2301
015 TAMANEGA	502	593	608	622	637	653	668
016 TANVOUSSE	1230	1453	1489	1525	1561	1599	1638
0167TOGHIN-BANGRE	1417	1674	1715	1756	1799	1842	1887
018 WATINOMA	1804	2132	2183	2236	2290	2345	2402
019 WAVOUSSE	517	611	626	641	656	672	688
020 YOUTENGA	378	447	457	469	480	491	503

Source : Projection à partir des résultats du RGPH 2006.

* Nouveau village qui était rattaché à Kolokom lors du RGPH 2006. Sa population a donc été comptabilisée dans le dit village.

Le village de Sarogo est le plus important au plan démographique avec au moins 3 080 habitants en 2013. Ce village est plus peuplé que Nagréongo, chef lieu de commune qui compte 2 386 habitants. Le village le moins peuplé est Satté avec 364 habitants.

IV.2.3. Les ethnies

Dans la commune de Nagréongo, les principales ethnies rencontrées sont, par ordre d'importance numérique :

- les mossé ;
- les peuls ;
- les zaossé ;
- et les gourmantché.

Les différentes ethnies habitant la commune vivent en parfaite harmonie, que viennent troubler de temps en temps les conflits entre éleveurs et agriculteurs.

IV.2.4. Les religions

Trois religions principales sont pratiquées dans la commune :

- l'islam, développé surtout au niveau des communautés peulhs et mossé ; cette religion reste la croyance la plus développée et la plus pratiquée au niveau des populations ;
- le christianisme, dont les adeptes sont de tous les groupes ethniques ;
- la religion traditionnelle.

IV.2.5. Dynamique de la population

La dynamique de la population est perçue à travers les structures naturelles (natalité et mortalité) et les mouvements des habitants (migrations). Cependant, les indicateurs portant sur la natalité, la fécondité et la mortalité ne sont disponibles qu'au niveau régional et provincial. La situation de la commune rurale de Nagréongo sera appréciée à travers les indicateurs de la province de l'Oubritenga et de la région du plateau central dont la commune fait partie.

IV.2.5.a. Le taux brut de natalité

Le taux brut de natalité caractérise le nombre de naissances annuelles pour 1 000 habitants. En 2003, le taux brut de natalité de la région était de 47‰. Ce taux dépasse la moyenne nationale qui est de 46,1‰.

Ce taux élevé de natalité s'explique en partie par l'entrée en union relativement précoce chez les filles, la méconnaissance et/ou la difficulté d'accès aux méthodes contraceptives modernes.

IV.2.5.b. Le taux de fécondité

La fécondité est appréciée à partir du taux brut de natalité, du taux de fécondité générale et du nombre moyen d'enfants par femme (ou indice synthétique de la fécondité : ISF). Cet indice est de 6,8 pour l'ensemble de la région du plateau central et pour la province de l'Oubritenga. Au plan national, l'indice de fécondité est de 6,68.

IV.2.5.c. Le taux brut de mortalité

La mortalité est difficile à appréhender à cause du dysfonctionnement dans l'enregistrement des événements démographiques, surtout les décès. Seules les opérations de collecte d'informations (grandes enquêtes et recensement) permettent une analyse fiable de cette mortalité.

Le taux brut de mortalité de la province est de 20,8‰, celui de la région est de 14,8‰ ; au niveau national ce taux est de 14,8‰.

Tableau n°4 : Indicateurs socio-économiques

Indicateurs	Province l'Oubritenga	de Région du Central	Plateau	Nationale
Taux/croissance (%)	2,52	2,27		-
Taux de natalité (%)	47,9	47		-
Taux brut de mortalité (%)	20,8	14,8		14,8
Indice de fécondité	6,8	6,8		6,68

Source : PCD Nagréongo, 2008.

IV.2.6. Mouvements migratoires (flux migratoires)

La commune de Nagréongo de par ses potentialités agricoles relativement importantes, constitue une zone d'accueil des exploitants agricoles. Toutefois, le phénomène n'est pas réellement mesuré à travers les statistiques disponibles.

IV.2.6.a. L'immigration

Les principaux arrivants sont surtout des migrants agricoles venant des communes voisines (Kadiogo, Oubritenga, etc.). Les mossé constituent la frange importante de cette immigration qui est fortement liée à l'exploitation agricole. Le territoire communal, à cause de son potentiel floristique acceptable, est aussi une zone d'accueil d'éleveurs surtout peulhs.

Il faut souligner à ce niveau, l'immigration de personnes venues pour des soins (chez le tradipraticien Saïdou Bikienga de Nagréongo) et qui après guérison décident de rester dans la commune.

IV.2.6.b. L'émigration

La commune de Nagréongo connaît au niveau de sa population des situations d'émigration. Elle concerne des jeunes qui partent de façon saisonnière dans des zones où se pratique la culture maraîchère. La période est celle de janvier à mai.

A la recherche de conditions économiques meilleures, des jeunes émigrent vers les sites aurifères (ex : Mogtédo, Absouya).

IV.3. ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE

IV.3.1. Pouvoir traditionnel

La chefferie traditionnelle dans l'ensemble de la commune est détenue par certaines familles. A Nagréongo, il s'agit des familles issues de la lignée de Congo. Dans les autres villages autochtones, les familles régnantes sont des lignées Nana et Ouédraogo. La chefferie traditionnelle se transmet de père en fils au sein de cette même grande famille. La femme ne peut accéder au trône.

La terre s'hérite pour les autochtones, mais elle peut être donnée à un étranger qui en fait la demande au chef, et qui compte s'y établir définitivement. La terre peut aussi faire l'objet de prêt d'exploitation pour celui qui ne compte pas s'établir dans le village.

IV.3.2. Pouvoir administratif et politique

Le maire est le chef de l'administration communale. Il administre à ce titre, toutes les affaires du ressort communal et organise les services à caractère administratif et commercial aux fins de sauvegarder les intérêts de la commune. Le maire joue son rôle d'officier d'état civil et de police judiciaire.

Il est assisté dans ses fonctions administratives par un secrétaire général de la mairie qui est chargé de la coordination administrative et technique des services de la mairie, de la gestion du personnel et du matériel de la commune et des relations techniques de la mairie avec les services de l'Etat.

Le préfet, représentant de l'Etat, assume les responsabilités administratives vis-à-vis des services techniques déconcentrés dans le département. Il assume aussi la fonction du président du tribunal départemental de Nagréongo.

Concernant le pouvoir politique, il faut signaler que le conseil est dominé par deux partis politiques :

- le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP) ;
- et le Rassemblement des Démocrates pour la République.

Aux élections municipales du 02 décembre 2012, sur un total de 40 sièges à pourvoir, le parti au pouvoir (CDP) s'est adjugé 34 conseillers tandis que le RDR obtenait 06 conseillers. L'existence de ces partis affecte parfois les relations au sein des populations. Des dissensions politiques importantes se font parfois remarquer par rapport aux questions relatives au développement de la commune.

Tableau n°5 : Répartition des conseillers par parti politique

Partis politiques	Nombre de conseillers	Pourcentage (%)
CDP	34	85%
RDR	06	15%
Total	40	100%

Source : Mairie de Nagréongo, mai 2013.

IV.4. PROBLEMATIQUE DU GENRE DANS LA COMMUNE

Les inégalités et disparités de genre s'observent au Burkina Faso dans tous les domaines de la vie économique et sociale. La problématique du genre dans la commune de Nagréongo sera analysée à travers les secteurs sociaux, de la production et du soutien à la production.

IV.4.1. Au niveau des secteurs sociaux

IV.4.1.a. Au plan socio culturel et religieux

Les pratiques socio-culturelles dans la commune, héritage de la tradition globale Moaga, ont forgé des traditions solides et établi des systèmes de rapports de genre variés.

Les lois et pratiques coutumières et religieuses demeurent encore les références pour la majorité de la population de la commune. Les rôles et responsabilités des hommes, des femmes et des enfants dans les sociétés sont d'avance fixés par la culture traditionnelle et renforcés par certaines croyances religieuses ; c'est cette classification qui est utilisée pour expliquer et légitimer les inégalités et disparités existantes entre les hommes, les femmes et les enfants qualifiées par certains de normale, naturelle voire divine.

Les inégalités relevées au niveau socio-culturel et religieux concernent principalement :

- la persistance de la préséance du garçon par rapport à la fille dans le choix des naissances des enfants, dans le droit de succession et le droit de propriété ;

- les inégalités et disparités dans la division sexuelle du travail qui donnent plus de charge de travail à la femme par rapport à l'homme, à la fille par rapport au garçon avec des impacts dommageables sur leur santé, leur productivité, leur temps de loisir et leur réinvestissement en capital humain ;
- l'existence et la perpétuation de certaines pratiques traditionnelles néfastes à la femme (l'excision, les bastonnades, le lévirat, la polygamie imposée aux premières épouses, les mariages précoces et parfois forcés ...) et quelque fois à l'homme ;
- les inégalités d'accès ou le maintien des processus d'exclusion ou d'auto exclusion sociale et particulièrement celle des femmes et des enfants (filles et garçons) aux sphères de décision.

IV.4.1.b. Dans le secteur de l'éducation

Le secteur de l'éducation est marqué par de fortes inégalités et disparités de genre tant au niveau du formel que du non formel. Ces inégalités sont aussi perçues au niveau de l'éducation informelle communautaire ou familiale, où le garçon est plus considéré que la fille dans la plupart des familles.

De façon spécifique, au niveau de l'éducation formelle, malgré les évolutions significatives enregistrées dans les ordres d'enseignement existant dans la commune et particulièrement dans le primaire, l'accès et le maintien à l'éducation est faible aussi bien chez les garçons que chez les filles ; cependant, les filles sont plus touchées que les garçons.

Un certain nombre de facteurs socio-culturels et économiques expliquent les inégalités et disparités sexospécifiques dans l'éducation : difficultés économiques liées au faible pouvoir d'achat des parents et à l'insécurité alimentaire (manque de cantine scolaire), le travail rémunéré ou non rémunéré des enfants, l'éloignement des écoles et l'accès au transport. D'autres facteurs tels que l'emploi de temps très chargé des femmes et des filles, les mariages forcés et précoce, les stéréotypes sexistes, les préférences pour les garçons, limitent l'accès des filles et des femmes aux facilités éducationnelles.

IV.4.1.c. Dans le secteur de l'emploi

De nombreuses inégalités et disparités entre les hommes et les femmes existent en matière d'accès à l'emploi dans la commune. Ces disparités se construisent et se fondent sur la division traditionnelle sexuelle du travail défavorable à la femme.

Les femmes ont plus de difficultés à travailler pour leur propre compte, à cause de la subordination dans la prise de décision, et l'absence d'un accès indépendant au capital productif, etc.

Lorsqu'on se réfère au calendrier journalier de la femme de Nagréongo, l'on constate que les activités des femmes sont plus permanentes, donc consommatrices de temps, alors que celles des hommes sont souvent temporaires, ce qui leur laisse plus de temps libre reversé dans le repos ou les divertissements.

Les inégalités et les disparités dans l'emploi s'expriment aussi par la non valorisation du travail domestique et des travailleurs non payés, qui concernent beaucoup plus les femmes et les enfants (filles et garçons).

IV.4.1.d. Dans le secteur de l'eau

En matière d'approvisionnement en eau pour les besoins domestiques, l'essentiel de la corvée d'eau et de bois est supporté par les femmes ou les filles. Beaucoup d'énergie et de temps sont ainsi consacrés à cette tâche au détriment d'activités de production ou de renforcement de capacités. Lorsque l'activité requiert un caractère marchand, elle se masculinise davantage.

IV.4.1.e. Dans le secteur de la santé

De façon globale, les femmes et les hommes font face à de nombreux problèmes en matière de santé. En soi, le système sanitaire est objet de plusieurs handicaps et critiques dont l'inégal accès aux soins de santé et aux services de santé de la reproduction.

Ces inégalités et disparités de genre se caractérisent par une sous utilisation de service de santé due essentiellement à la distance, à la pauvreté et au faible pouvoir d'achat des populations en général et celui des femmes des jeunes et des vieux en particulier. A cela, s'ajoute le manque de pouvoir de décision de ces trois couches vulnérables de la société. Dans les faits, ce sont les rapports de genre qui déterminent la décision d'aller se faire consulter ou non dans une formation sanitaire en cas de maladie.

La santé de la reproduction des adolescents et adolescentes, est caractérisée par une sexualité précoce, des grossesses précoces et non désirées, avec le risque d'avortements provoqués et de décès.

IV.4.2. Au niveau des secteurs de la production

La répartition traditionnelle des rôles dévolus aux hommes et aux femmes est l'une des causes majeures de l'inégalité d'accès des hommes et des femmes aux ressources, à leur contrôle et au comportement différencié des genres dans l'activité de production.

Les systèmes de production sont dominés et dictés dans la commune par un système patriarcal prédominant où les femmes et les enfants sont simplement considérés comme des actifs productifs qui ne participent pas aux prises de décision.

De façon générale, les femmes très actives dans la production de subsistance, ont paradoxalement un faible accès aux moyens de production, au capital humain et aux services financiers et de vulgarisation.

En particulier, l'insécurité foncière ainsi que le faible accès aux équipements, aux intrants agricoles, aux technologies, aux crédits constatés chez la femme et à moindre degré chez l'homme, constituent une contrainte majeure à la productivité, notamment celle des femmes.

La question d'accès au crédit avec les conditionnalités que cela exige, est surtout en défaveur des femmes et des jeunes (garçons comme filles) par le fait que ces derniers ont toujours du mal à trouver des hypothèques pour garantir lesdits crédits.

IV.4.3. Au niveau des secteurs de soutien à la production

Au niveau du commerce, du transport, de la communication, de l'énergie, etc., les inégalités et disparités de genres sont monnaie courante et justifient avec d'autres facteurs, la faiblesse structurelle de l'économie et la féminisation de la pauvreté.

Ces inégalités s'expriment au niveau de Nagréongo, entre autres par :

- dans le domaine du commerce, les activités commerciales des femmes se limitent pour la plupart à de petits commerces peu rentables, tandis que les hommes se trouvent dans des activités commerciales plus importantes, plus structurées et plus rémunératrices ;
- en matière de transport, les hommes disposent plus de moyens de transport individuels que les femmes, alors qu'elles assurent l'essentiel du transport de la production sur de longues distances et très souvent à pieds. En outre, le transport occupe plus le temps des femmes et des filles et fragilise leur santé ;
- dans le domaine de la communication, en milieu rural, les femmes sont mises à l'écart des institutions traditionnelles appelées « arbre à palabre » et l'information stratégique reste dans le cercle des hommes. On constate également des inégalités au niveau de l'accès même aux supports et au contenu médiatiques, aux récepteurs d'information (radio et télévision) ;
- le faible accès à l'énergie est problématique autant pour les hommes que les femmes, mais les femmes sont plus visées et plus touchées par la précarité et l'inaccessibilité des sources

d'énergie. Le temps et la force physique consacrés par les femmes à cette denrée sont énormes.

IV.4.4. Au niveau de la gouvernance locale

Un des grands principes sur lequel repose la Bonne Gouvernance est la participation des femmes et des hommes sur le même pied d'égalité à la prise de décision, soit directement, soit par le biais d'institutions légitimes et reconnues articulant leurs intérêts, ce qui implique la liberté d'opinion, de parole et d'association.

Au niveau de la gestion du pouvoir, on note la faible visibilité du rôle de la femme dans la gestion du pouvoir traditionnel parce qu'essentiellement construit sur un système patriarcal : les hommes et les femmes ne jouissent pas des mêmes chances et des mêmes opportunités dans le domaine de l'accès et de l'exercice du pouvoir.

On note également une inégalité de genre dans l'occupation des postes de direction au sein des organisations : organisations professionnelles, organisations locales (CVD), associatives (sauf si l'association est constituée uniquement de femmes ou de jeunes).

Au niveau de la commune de Nagréongo, des efforts sont faits dans la représentation du genre pour ce qui concerne les conseillers (15 sur 40 soit 37,5%). Cependant, cet effort ne peut occulter le fait que les pôles décisionnels sont entre les mains des hommes (le maire et les deux adjoints sont des hommes). Les quatre commissions permanentes du conseil sont dirigées par trois hommes et une femme.

Cette sous-représentation des femmes limite leur influence sur la prise de décision relative à leur devenir et celui de la commune.

Plusieurs facteurs expliquent la sous représentation des femmes en politique au niveau local, au nombre desquels on peut retenir la persistance des préjugés socioculturels et des stéréotypes sexistes (en effet, pour la majorité des citoyens, la place de la femme est au foyer et sa position sociale (statut faible) ne coïncide pas avec les exigences de l'exercice du pouvoir qui demande fermeté et rigueur), le faible niveau d'éducation et d'instruction de la femme, etc.

IV.4.5. Réponses locales à la problématique genre

Face aux différentes difficultés que connaissent les femmes, les enfants, les jeunes et les vieux, certaines catégories de ces couches vulnérables (les femmes en particulier) tentent de s'organiser tant bien que mal dans le but d'améliorer leurs conditions d'existence. Mais ces organisations sont confrontées aux contraintes classiques de manque de fonds, d'analphabétisme, d'organisation, etc.

IV.5. ASSOCIATIONS ET GROUPES ORGANISÉS

IV.5.1. Organisations paysannes

Il existe 149 organisations dans l'ensemble de la commune. Les plus dynamiques et les plus nombreuses sont celles qui évoluent dans le domaine agricole.

Tableau n°6 : Organisations paysannes agréées de la commune de Nagréongo

Domaines d'activités	Nombre d'organisations	Statut juridique	
		Reconnues	Non reconnues
Agriculture	128	127	01
Elevage	09	07	02
Environnement	04	04	00
Pêche	07	07	00
Santé	01	01	00
Total	149	146	03

Source : Mairie de Nagréongo, mai 2013.

Il ressort que la commune de Nagréongo enregistre un nombre relativement important d'organisations paysannes (OP). Toutefois, les domaines d'activités de ces OP ne sont pas suffisamment diversifiés. La majorité, soit 86% exerce dans les domaines de l'agriculture, ce qui suit une logique de répartition de l'ensemble de la population de la commune par activités. Une seule organisation s'occupe des questions liées à la santé.

Notons que la majorité des organisations, soit 98% bénéficient d'une reconnaissance légale.

Les principales contraintes liées à l'organisation et au fonctionnement des OP sont :

- l'insuffisance de fonds pour mener les activités ;
- l'analphabétisme des leaders et des membres ;
- la non maîtrise du fonctionnement des organisations ;
- l'inexistence de partenariat fixe.
- etc.

IV.5.2. Organisations professionnelles

La filière coton : elle est de loin la mieux organisée et bénéficie d'un appui attentionné. L'encadrement technique pour la production, la fourniture d'intrants, la commercialisation sont sous le contrôle de FASO COTON. Selon les données de l'enquête, cette filière a connu une diminution du nombre de producteurs au niveau de la commune à cause de la baisse des prix d'achat aux producteurs.

La filière riz : elle est en train de passer progressivement du statut de culture vivrière destinée uniquement à l'autoconsommation à celui de culture de rente à cause de la crise alimentaire (riz) et à la forte demande de cette denrée sur le marché. Les producteurs de cette filière sont bien organisés en groupement au niveau du périmètre aménagé de Nagréongo et des bas-fonds de Signoghin, Pegdwendé, Satté, Napamboumbou. Ces groupements disposent d'un équipement qui permet de produire, et ont mis en place une organisation qui permet de disposer d'intrants et de l'appui technique nécessaire à la production. Les producteurs de riz ont des comptes à la poste et à la Caisse Populaire de Ziniaré, les fonds de ces comptes leur permettent de faire des achats groupés d'intrants rizicoles (20 tonnes pour la campagne en cours).

Les contraintes que rencontre cette filière sont :

- la vétusté et l'insuffisance du matériel de travail ;
- l'utilisation de semences non améliorées ;
- la faiblesse des rendements ;
- l'insuffisance des fonds pour l'achat d'intrants agricoles ;
- l'insuffisance de la quantité d'intrants subventionnés.

La filière sorgho : elle est en gestation ; sa mise en place effective rencontre des difficultés dues à une défaillance de communication et d'information à destination des producteurs.

IV.6. OCCUPATION ET GESTION DE L'ESPACE

IV.6.1. Occupation de l'espace

Comme dans la plupart des espaces ayant bénéficié du programme AVV, l'organisation de l'espace de la commune permet de distinguer deux grandes parties. Ce sont la zone dite des villages traditionnels et la zone dite des AVV. A chacune de ces zones, correspond une forme d'organisation particulière.

Dans la zone des villages traditionnels, deux sous-zones sont rencontrées :

- la zone d'habitation qui correspond à l'unité spatiale composée des concessions, des infrastructures sociales de base et des champs de case. L'habitat est dispersé et les maisons de forme circulaire pour la plupart, sont construites en banco, munies d'un toit recouvert de paille. On observe dans certains villages des maisons en forme rectangulaire et à toiture en

tôles. Elles sont beaucoup plus remarquées dans les gros villages et le chef lieu de la commune où l'on rencontre des maisons en matériaux définitifs ;

- la zone à vocation agro-sylvo-pastorale s'étend d'un village à l'autre et parfois jusqu'aux confins du département. C'est elle qui contient les champs de brousse, les pâturages et les différentes formations végétales. La forte pression humaine sur les ressources naturelles menace l'existence de la zone de conservation qui n'est plus guère différente de la zone de production.

Les huit villages dits de la Zone AVV ont une organisation beaucoup plus moderne de l'occupation de l'espace. Les terres sont parcellées et attribuées aux occupants. Ici, les habitations alternent les champs avec une spécialisation et un aménagement des sous-zones.

IV.6.2. Gestion de l'espace

On distingue deux modes de gestion suivant la nature de l'espace.

Dans la zone des AVV, le mode de gestion des terres est de type moderne ; il est régi par un cahier de charge qui précise toutes les clauses d'attribution et la gestion des terres. Les Comités Villageois de Gestion des Terres (CVGT) sont chargés de l'attribution des terres et du respect des cahiers de charge. Mais l'afflux massif des migrants d'autres localités et des burkinabé de retour de la Côte d'Ivoire, l'occupation anarchique des terres des réserves et la redistribution des parcelles entre les descendants des propriétaires, ne permettent plus une gestion des terres suivant les règles édictées.

De façon générale, la commune de Nagréongo est confrontée à une pression foncière notamment au niveau des terres fertiles ou aménagées, ce qui engendre des conflits fonciers. Selon les informations collectées au cours de l'enquête terrain, les propriétaires terriens et/ou leurs héritiers, à cause de la rentabilité au niveau des terres aménagées d'une part et de la pression foncière au niveau des terres non aménagées d'autre part, ont tendance à vouloir récupérer les terres qu'ils avaient cédées pour l'aménagement ; toute chose qui créé une insécurité foncière réelle ou latente à laquelle des solutions doivent être trouvées.

Dans la zone des villages traditionnels, les terres sont gérées par les chefs de terre. Ceux-ci sont chargés de l'attribution des terres et des rites y afférents. Les domaines lignagers sont répartis entre les familles. Ainsi, chaque lignage et famille détiennent un droit d'usage permanent et inaliénable sur sa portion de terre. Plusieurs chefs de terre administrent la gestion du foncier dans la commune. Leurs aires de responsabilité varient en fonction des villages.

A entendre les personnes interviewées, la solution salutaire viendrait de l'aménagement d'autres terres. Ceci permettra de réduire la pression anthropique sur les terres et satisfaira une bonne partie de la population qui s'estime lésée.

V. SERVICES SOCIAUX DE BASE

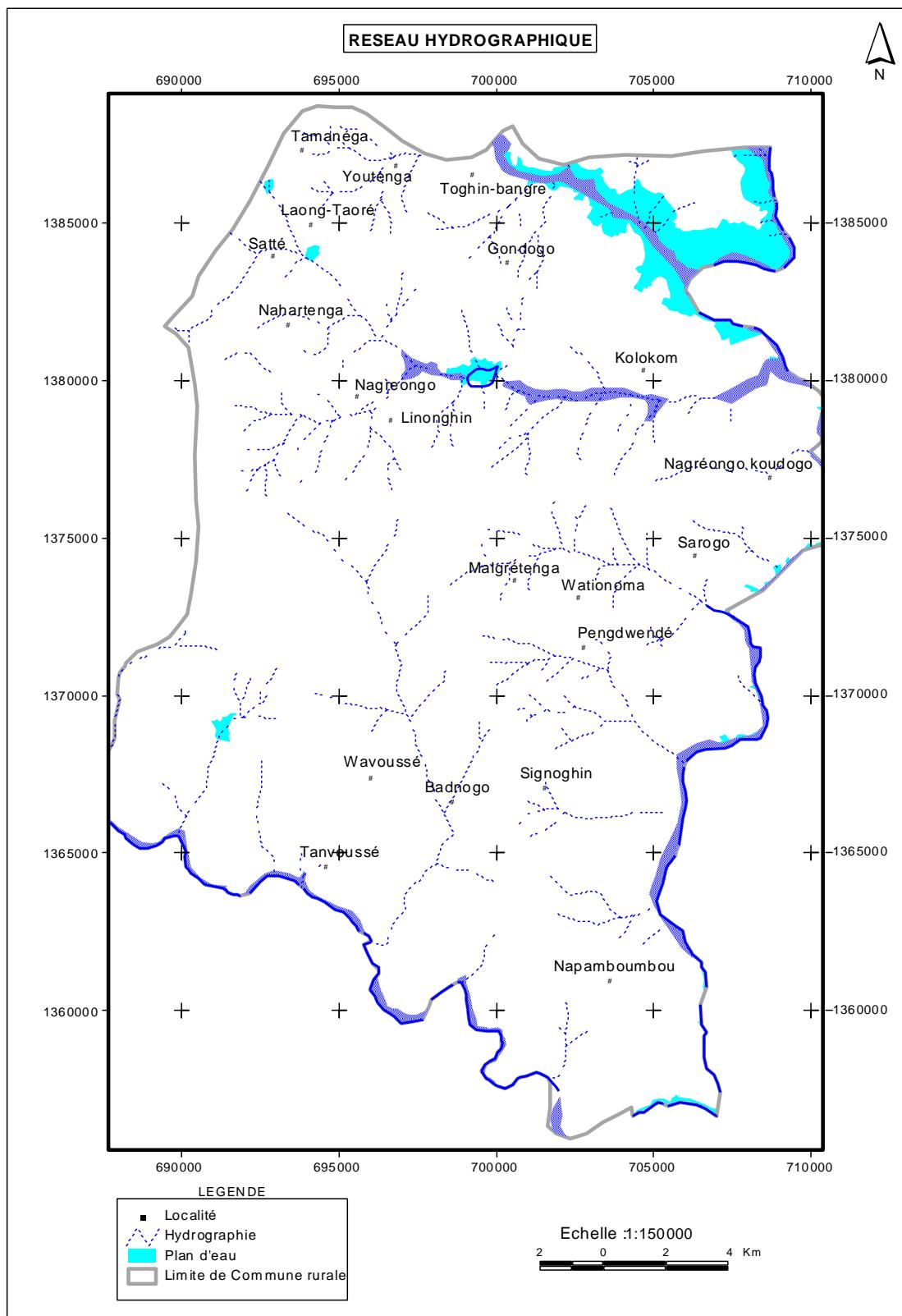
V.1. HYDRAULIQUE VILLAGEOISE

L'enquête terrain réalisé dans le cadre de l'élaboration du PCD, a permis de recenser au total 136 forages, dont 116 fonctionnels et 32 non fonctionnels répartis dans les 20 villages de la commune. En dehors des forages, la commune compte 13 puits permanents et trois bornes fontaines pour la même période.

Malgré les efforts fournis par les partenaires au développement en matière d'hydraulique villageoise, le problème d'eau se pose toujours dans la commune.

Pour la couverture des besoins en forages, la norme nationale actuelle est d'un forage fonctionnel pour 300 habitants, avec une distance maximale de 500 m entre les forages. Par rapport à cette norme, les besoins en forages dans la commune rurale de Nagréongo pour cette année 2013 devront être couverts. Cependant, le problème d'eau se pose toujours car les forages sont mal répartis dans l'espace.

Figure n°3 : Carte hydrographique de la commune



V.2. EDUCATION FORMELLE ET NON FORMELLE

Au Burkina Faso, l'éducation est constituée de quatre niveaux : le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur. Dans la commune rurale de Nagréongo, seuls les niveaux primaire et secondaire existent. A ces niveaux, s'ajoute l'alphabétisation.

V.2.1. Education formelle

V.2.1.a. *Enseignement primaire*

Dans la commune rurale de Nagréongo, la couverture en infrastructures scolaires est assurée par 17 écoles publiques auxquelles s'ajoutent quatre écoles privées (une classique et trois médersas) pour les 20 villages qu'elle compte.

Parmi ces écoles privées, l'on note que celles de Nassroudine dans le village de Sarogo et de Nassroulaye dans le village de Watinoma sont en banco.

On peut donc affirmer que la couverture est satisfaisante en matière d'éducation, car seuls les villages de Badnogo et Tamanega ne disposent pas d'école. Au nombre des écoles, seules celles de Linoghin, Watinooma, Sarogo et Nagréongo sont à six classes ; celles de Nagréongo, Tanvoussé et Kolokom sont en mauvais état.

L'offre actuelle dans la commune est en moyenne d'une salle de classe pour 50 élèves et également d'un enseignant pour 53 élèves. Selon les normes pédagogiques nationales, cette situation est acceptable.

Tableau n°7 : Situation de l'enseignement primaire

N°	Villages	Classes				Logements					Latrines		Forages		Absence de forage
		Nombre	Bon	Passable	Mauvais	Nombre	Bon	Passable	Mauvais	Occupés	Elèves	Maîtres	Fonctionnel	Panne	
1.	Bassy-Zanga	03	00	03	00	00			00	00	x	x	x		
2.	Kolokom	05	03	00	02	01	00	00	01	00	x	x			x
3.	Linoghin	06	06	00	00	05	02	00	03	02	x	x	x		
4.	Malgrétenga	03	03	00	00	01	01	00	00	01	x	x	x		
5.	Nagréongo	06	04	00	02	03	02	01	00	02	x	x	x		
6.	Nahartenga	03	03	00	00	02	01	00	01	01	x	x	x		
7.	Napamboumbou	05	03	00	02	01	01	00	00	01	x	x	x		
8.	Pegdwendé	03	03	00	00	01	01	00	00	01	x	x			x
9.	Sarogo	06	03	00	03	01	01	00	00	00	x	x			x
10.	Satté	05	03	00	02	02	00	00	02	00	x	x	x		
11.	Signoghin	05	03	00	02	00					x	x			x
12.	Tanvoussé	03	03	00	00	01	00	00	01	00	x	x	x		
13.	Toghin-Bangré	03	03	00	00	03	02	01	00	03	x	x	x		
14.	Watinooma	06	03	02	01	03	00	01	02	01	x	x	x		
15.	Wavoussé	03	00	01	02	03	01	00	02	01	x	x	x		
16.	Yargo	04	03	00	01	03	03	00	00	03	x	x	x		
17.	Nassrououlahi FA	03	00	00	03	00	00	00	00	00	x	x	x		
18.	Nassourdine anassoudine de Sarogo	06	00	00	06	00	00	00	00	00	x	x			x
19.	Nabonwende maskom	03	03	00	00	00	00	00	00	00	x	x	x		
20.	Kolokom évangélique	06	03	03	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	x
	Total	87	52	09	26	29	15	03	12	16	19	19	14	00	06

Du point de vue des effectifs, la situation est la suivante :

Tableau n°8 : Evolution des effectifs des élèves au cours des cinq dernières années

Années	Garçons	%	Filles	%	Total
2008-2009	1624	54%	1383	46%	3007
2009-2010	1 788	53	1 586	47	3 374
2010-2011	1 828	52	1 686	48	3 514
2011-2012	1 997	51,66	1 869	48,34	3 866
2012-2013	2 022	51,75	1 885	48,25	3 907
Total	9 259		8 409		

Source : CEB Nagréongo, 2013.

On constate un déséquilibre entre l'éducation des filles et celle des garçons. Pour l'année scolaire 2012-2013, l'effectif des filles ne représente que 48,25 % de l'effectif total contre 51,75 % pour les garçons. Il faut cependant noter une augmentation de l'effectif des filles par rapport à l'année scolaire précédente.

Les considérations subjectives sont des facteurs qui influencent l'éducation des filles. En effet, les parents considèrent la fille comme étant une étrangère donc non utile à la famille, et dans cette situation, la priorité de l'inscription est accordée au garçon. Quant à la fille, elle se voit confier les tâches ménagères.

V.2.1.b. Enseignement secondaire

La commune rurale de Nagréongo compte quatre Collèges d'Enseignement Général (CEG) dont un public et trois privés. Le CEG public compte huit (08) classes pour un effectif total de 672 élèves, dont 385 garçons contre 287filles. La moyenne d'élèves par classe est de 85. La norme nationale recommande 70 élèves par classe au niveau du secondaire.

La capacité d'accueil du CEG reste non satisfaisante avec des effectifs pléthoriques dans toutes les classes.

Les effectifs dans ces classes ont augmenté du fait de l'amélioration de l'offre en infrastructures au niveau de l'enseignement primaire avec l'appui des partenaires. Le nombre d'élèves admis au CEP constitue un potentiel pour l'enseignement secondaire. A cela, il faut ajouter les redoublants et les nouveaux demandeurs provenant des autres localités de la commune.

Les cours sont assurés par douze professeurs pour l'année scolaire 2012/2013.

Au niveau de l'enseignement secondaire, le CEG a été érigé en lycée pour la rentrée 2013/2014 pour éviter les surcharges actuelles.

Les contraintes rencontrées sont :

- l'insuffisance d'enseignants ;
- l'insuffisance de logements et de salles de cours ;
- le manque de bibliothèque, de laboratoire et de salle informatique ;
- l'insuffisance du personnel d'encadrement et de soutien (secrétaire, reprographe, etc.).

V.2.2. Education non formelle (alphabétisation)

Du point de vue de l'enseignement non formel, des centres d'alphabétisation au nombre de 46 existent dont 26 centres en AI et 20 en FCB.

Quinze principaux opérateurs interviennent dans le domaine de l'alphabétisation : AIR, APIL, CDMRN, FUAKPP, LIPPAOUAN, Mission Catholique, UNGVT, UTB, ADEE, AFEV, ARKOA, OFUS, ROGEM NOOMA, TIMMOODE LOBBERE, KOOGDBZANGA.

Pour la campagne 2011-2012, les différents résultats sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau n°9 : Situation de l’alphabétisation

Niveau	Centre	Inscrits			Évalués			Admis			Cumul des admis		
		H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
AI	26	260	502	762	256	495	751	250	414	664	250	414	664
FCB	20	163	335	498	149	304	453	147	264	411	147	264	411
Total	46	423	837	1260	405	799	1204	397	678	1075	397	678	1075

Source : CEB Nagréongo, 2013.

L’alphabétisation dans la commune comporte deux niveaux : alphabétisation initiale (AI) et la Formation Complémentaire de Base (FCB). L’importance de cette alphabétisation n’est plus à démontrer car elle permet de pallier en partie au problème de l’analphabétisme qui constitue un frein au fonctionnement des organisations paysannes et au développement.

Les difficultés inhérentes à l’alphabétisation sont :

- fermeture de certains centres les jours de marché ;
- le manque de moyens logistiques pour le RAENF ;
- le manque de suivi « des produits » de la formation.

V.3. SANTE

V.3.1. Formations sanitaires

La commune de Nagréongo compte cinq (05) CSPS pour une population totale de 27 555 habitants, soit en moyenne un CSPS pour 5 511 personnes. Ces formations sanitaires sont situées dans les villages de Nagréongo, Badnoogo, Kolokom, Nagreonkodogo et Malgretenga. Au niveau national, la norme actuelle est d’un CSPS pour 5 000 habitants. Il y a donc un manque à gagner théorique d’un CSPS dans la commune.

V.3.2. Personnel des formations sanitaires

Le personnel à la disposition des formations sanitaires de la commune de Nagréongo est composé de seize (16) agents. Les normes nationales préconisent que le personnel type d’un CSPS soit de 3 agents au minimum (1 infirmier, 1 AIS et 1 AA).

V.3.3. Principales pathologies

Les facteurs qui influencent l’état de santé de la population sont surtout le péril fécal, le manque d’hygiène et d’assainissement au niveau des points d’eau traditionnels, l’environnement et l’analphabétisme.

La situation sanitaire de la commune se caractérise par :

- le paludisme ;
- les infections respiratoires ;
- les affections telles que les maladies hydriques (diarrhée) ;
- les IST et le VIH/SIDA.

Les premières causes de consultation dans les formations sanitaires de la commune sont par ordre d’importance : le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques, les infections de la peau.

Tableau n°10 : Principales pathologies dans la formation sanitaire de Nagréongo en 2012

Pathologies	Nombre	
	Nombre de cas	Nombre de décès
Paludisme	2 840	02
Infections respiratoires	728	00
Maladies diarrhéiques	153	00
Infections de la peau	99	00

Source : CSPS de Nagréongo 2013.

V.3.4. VIH/SIDA dans la commune

Durant la même période (2012), 30 cas d'infections sexuellement transmissibles étaient notifiés. Parmi ces cas d'infections, la tranche d'âge de 20 à 29 ans est la plus touchée.

Des interrogations, les principales raisons sont surtout l'analphabétisme et le poids des traditions. Toutefois, des études poussées permettront de mieux comprendre ce comportement.

Des opérations de sensibilisations s'avèrent donc nécessaires.

Sur le plan provincial, les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) occupent la 10^{ème} place des maladies (soit 0,89%) qui font motif de consultation dans le district sanitaire. Sur le plan provincial, on constate que les femmes sont les plus exposées à ces maladies. En 2010, sur un total d'adultes de 1 908, les femmes sont au nombre de 1 439 et les hommes 444. Les enfants de 0-4 ans sont également exposés du fait de la transmission mère-enfant. En 2010, dans cette tranche d'âge, 10 cas ont été enregistrés

Dans le cadre de la prévention de l'infection à VIH, il existe deux (02) centres de dépistage volontaire (CDV) dans l'aire de santé du district, celui du CMA de Ziniaré et celui de la bergerie. Le CDV du CMA est un CDV intégré qui travaille en collaboration avec quelques associations. Ce sont l'Association VENEEM SULI de l'Oubritenga (association des PVVIH), l'Association Femmes 2000, l'Association KABEELA et l'Association pour la promotion et l'épanouissement des femmes de Ziniaré (APEFZ). Il y a une insuffisance dans la collecte des données des activités menées par les structures associatives.

V.3.5. Couverture vaccinale chez les enfants

Conformément aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un enfant est complètement vacciné lorsqu'il a reçu le BCG (protection contre la tuberculose), le vaccin contre la rougeole, le vaccin contre la fièvre jaune, quatre doses de vaccin contre la poliomyélite et trois doses de DTC+HEP-HIB (diphthérie, tétanos, coqueluche, hépatite et hémophilus influenzae).

Pour les enfants, le programme élargi de vaccination (PEV) préconise que tous les vaccins soient administrés avant l'âge d'un an.

Tableau n°11 : Taux de couverture vaccinale dans la formation sanitaire de Nagréongo en 2012

Vaccins	BCG	Couverture	DTC	Couverture	VAR	Couverture	VAA	Couverture
Nombre d'enfants	355	108,23%	323	103,5%	304	97,43%	304	97,43%

Source : CSPS de Nagréongo, 2013.

Au regard du tableau, on constate que les taux de couverture vaccinale sont satisfaisants.

V.3.6. Mortalité maternelle

Cette mortalité maternelle concerne surtout les femmes en âge de procréer, c'est-à-dire la tranche d'âge de 15-49 ans. De ce fait, parler de la mortalité maternelle c'est en partie mettre un relief le risque obstétrical de la grossesse et de la maternité.

Tableau n°12 : Couverture obstétricale année 2012

CSPS	Couverture obstétricale		
	Accouchement attendu	Accouchement assisté	Couverture obstétricale
Nagréongo	328	293	89,33%

Source : Données du CSPS de Nagréongo, 2013.

Comme le montre le tableau ci-dessus, sur un total de 328 accouchements attendus dans l'aire sanitaire, 293 naissances étaient assistées, ce qui donne une couverture obstétricale de 89,33%.

Cette situation met en exergue la faible fréquentation des formations sanitaires dans la commune.

Pour le personnel médical, c'est surtout le poids des traditions, des coutumes et de l'analphabétisme qui expliquent la situation.

Les programmes éducatifs devraient davantage insister sur l'importance de la fréquentation des formations sanitaires par les femmes enceintes et du diagnostic des grossesses à risque.

V.3.7. Couverture des besoins en infrastructures de santé

La couverture en infrastructures sanitaires n'est pas satisfaisante, compte tenu de la norme nationale actuelle qui est d'un CSPS pour 5 000 habitants. Il faudrait alors une nouvelle formation sanitaire. La commune de Nagréongo est déficitaire en infrastructures sanitaires, car la moyenne actuelle est d'un CSPS pour 5511 habitants. De plus, ces CSPS sont mal répartis dans l'espace et ne respectent pas les normes nationales qui préconisent qu'il y ait une distance de 5 km entre deux CSPS. Dans la commune, des villages sont distants à plus de 5 km d'un CSPS.

La difficulté d'accès aux formations sanitaires est aggravée par l'état défectueux des pistes rurales. A l'insuffisance d'infrastructures sanitaires, s'ajoute celle du personnel soignant d'autant plus que le ratio infirmier/population est d'un infirmier pour plus de 4 593 personnes. Ce ratio est loin de la norme nationale qui est d'un infirmier pour 500 habitants.

V.4. HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

L'assainissement dans la commune de Nagréongo est caractérisé par :

- l'absence de voirie ;
- l'absence de système de collecte et d'évacuation d'ordures.

Cela peut s'expliquer par le fait que le lotissement réalisé dans le chef-lieu de la commune n'a pas dégagé des voies pour les différents aménagements. En dehors des établissements primaires, des églises et les sièges de certaines institutions, il n'existe pas d'infrastructures d'assainissement dans la commune.

Au niveau des marchés, les hangars côtoient les dépotoirs sauvages. Il n'est pas institué un système d'entretien de ces lieux où se vendent les aliments cuits et directement consommables.

L'absence de voirie et de système de collecte et d'évacuation des ordures ne constituent pas un problème crucial pour le moment dans la commune, du fait de la faible concentration et du mode de vie des ménages qui génèrent peu d'ordures. Par contre, les questions liées à l'hygiène alimentaire et des lieux publics et privés méritent une attention particulière.

V.5. PROBLEMATIQUE DE LA SECURITE

Il n'y a pas de système sécuritaire dans la commune.

La sécurité dans la commune est assurée par un personnel qui varie entre cinq et dix agents. De façon générale, il se pose un problème d'insécurité dans la commune de Nagréongo ; les axes routiers concernés sont la RN 4 (axe Ouaga-Fada) et les routes départementales à l'intérieur de la commune. Les forfaits concernent surtout le vol de bétail et les coups et blessures.

Les contraintes liées à la sécurité dans la commune sont entre autres :

- l'insuffisance de logistique ;
- l'insuffisance de personnel ;
- l'insuffisance de dotation ;
- etc.

Pour pallier ce problème, il est envisagé la mise en place des comités locaux de sécurité dans chaque village. Ces différents comités travailleront en étroite collaboration avec les agents de sécurité.

VI. ACTIVITES ECONOMIQUES

VI.1. AGRICULTURE

L'agriculture constitue la principale activité socio-économique qui occupe la population de la commune de Nagréongo. Elle est de type extensif et les outils de production demeurent rudimentaires dans l'ensemble. Mais, on note de plus en plus l'utilisation d'outils modernes de production (charrues, charrettes), et l'utilisation des nouvelles techniques agricoles notamment les techniques de conservation des eaux et des sols, de défense et restauration des sols (CES/DRS). Elle occupe plus de 90% de la population active. C'est une agriculture de subsistance à dominante céréalière, tournée en grande partie vers l'autoconsommation.

Le tableau ci-dessous donne une idée du niveau d'équipement des producteurs de la commune.

Tableau n°13 : Situation des équipements agricoles

Charrees	Charlettes	Brouettes	Pelles	Pioche	Bovins	Asins
15 000	10 000	8 000	5 000	7 500	150	20 000

Source : Service d'agriculture de Nagréongo, 2013.

Dans le cadre de l'intensification de la production agricole, la commune bénéficie des équipements tels que les charrees, charlettes et des animaux de trait grâce à l'Opération 100 000 charrees.

VI.1.1. Spéculations et production

Les spéculations couramment rencontrées sont par ordre d'importance :

- les cultures céréalières : le sorgho blanc, le mil, le sorgho rouge, le riz, le maïs ;
- les légumineuses : le niébé, l'arachide, le sésame, le vouandzou (pois de terre) ;
- les tubercules : la patate et le manioc ;
- les cultures maraîchères : l'oignon, la tomate, l'aubergine, la courgette, les choux, la pastèque, le concombre et la carotte ;
- les cultures de rente : le coton.

On distingue deux principaux systèmes de production : le système extensif et le système semi-intensif.

VI.1.1.a. Système extensif

Il est le plus ancien et est basé sur la culture sur brûlis et qui utilise moins d'engrais. L'exploitation agricole utilise essentiellement la main d'œuvre familiale. Les productions sont basées sur les céréales (mil, sorgho blanc, maïs, et riz), les légumineuses (niébé et Vouandzou) ainsi que sur les oléagineux comme l'arachide et le sésame. Dans ce système, on distingue deux types de champs en matière de culture pluviale :

- les champs de case reçoivent permanentement la fumure organique sous forme de poudrette et/ou de déchets ménagers. Sur ces champs sont cultivés le maïs, sorgho, légumes, etc. ;
- les champs de brousse où sont produits le sorgho, le niébé, l'arachide et dans une moindre mesure le maïs.

Dans ce système, la reconstitution de la fertilité se fait par l'apport de matière organique en provenance des fosses fumières et surtout du parage des animaux dans les champs. Outre cet apport de matière organique, les producteurs ayant un revenu assez important utilisent des engrains minéraux : NPK, l'urée et le Burkina Phosphate pour le mil, le sorgho, le maïs et l'arachide. Les successions culturales sont de type : niébé/sorgho ou pois de terre en première année, en deuxième et troisième années le sorgho, enfin en quatrième année le mil.

Pour lutter contre l'érosion hydrique des sols, les producteurs effectuent des sites anti-érosifs.

Ce système se caractérise par une faible maîtrise des facteurs de production qui conduit à de faibles rendements des cultures. Cette stratégie de production qui occupe plus de 90% des superficies emblavées est consommatrice d'espace.

Le tableau suivant présente les différentes spéculations produites lors de la dernière campagne agricole en système extensif et le niveau de production.

Tableau n°14 : Situation de la production (2012-2013)

Spéculations	Superficie (ha)	Rendement (T/ha)	Production (tonnes)
Mil	850	0,6	510
Sorgho	2 400	0,9	2 160
Maïs	950	3,5	3 325
Riz	250	3,5	875
Coton conventionnel	260	0,9	234
Coton biologique	8	0,28	0,035
Arachide	155	0,9	139,5
Sésame	85	0,6	51
Niébé	770	0,8	875
Voandzou	230	0,7	161

Source : ZAT, FASO Coton, Nagréongo, 2013.

VI.1.1.b. Système semi-intensif : maraîchage et riziculture

Il concerne la production maraîchère et la riziculture qui se développent en toute saison dans les périmètres et les bas-fonds aménagés et sur les berges des retenues d'eau les plus importantes. Dans ce système, les producteurs recherchent une meilleure maîtrise des facteurs de production. Ainsi, on note une maîtrise partielle de l'eau pour la production, des apports de fertilisants (organiques et chimiques) au sol, l'utilisation de semences améliorées (maraîchage) et de pesticides pour le traitement de certaines phytopathologies. De plus, il faut noter que bon nombre de producteurs maîtrisent les techniques de base telles que la réalisation des planches, l'installation des pépinières, le repiquage, les fréquences d'arrosage, etc. On note alors une meilleure productivité avec des rendements à l'hectare acceptables. Le tableau ci-dessous illustre les superficies et les rendements à l'hectare des principales cultures maraîchères dans la commune de Nagréongo durant la dernière campagne.

Tableau n°15 : Principales productions maraîchères de Nagréongo de la campagne 2012/2013

Spéculations	Superficies (en ha)	Rendements (en t/ha)	Productions (en t)
Oignon	750	20	15 000
Tomate	75	35	2 625
Aubergine	30	10	300
Courgette	25	25	625
Pastèque	15	35	525
Concombre	15	15	225
Gombo	15	8	120

Source : ZAT Nagréongo, 2013.

Ce tableau montre que l'oignon et la tomate sont les spéculations maraîchères les plus produites dans la commune. Le gombo, l'aubergine et l'oseille font également l'objet de culture maraîchère non négligeable.

Cependant, le développement de cette activité est réduit par le pourrissement des oignons et de la tomate (principales spéculations) par suite de difficultés de conservation et de manque d'unité de transformation.

VI.1.2. Facteurs de production

VI.1.2.a. Eau

La figure ci-dessous indique que les hauteurs annuelles d'eau enregistrées à la station pluviométrique de Nagréongo pendant les cinq dernières campagnes agricoles varient de 468 à 1011 mm. La moyenne pluviométrique selon les statistiques de la DPASA de l'Oubritenga est de 641,68 mm en 39 jours de pluie. Ces ressources sont relativement importantes, mais leur répartition spatio-temporelle est variable, favorise une assez bonne alimentation en eau des cultures pluviales et l'aménagement de retenues d'eau au profit de la culture de saison sèche. En effet, selon les inventaires de la DPASA, la commune dispose de 2 200 000 m³ d'eau avec l'existence d'un périmètre à Nagréongo. En plus, la commune dispose de 430 ha de bas-fonds non aménagés, 151,5 ha de bas-fonds aménagés et 31,5 de périmètres irrigués (voir tableau ci-dessous). On y pratique la petite irrigation en saison sèche. La production est basée sur l'oignon, la tomate, l'aubergine, la concombre, le chou, la carotte et le manioc.

Tableau n°16 : Localisation et importance des bas-fonds de la commune

Localisation	Superficie BNA (ha)	Superficie BAM (ha)	Superficie PIB (ha)
Pegwendé	30	20	00
Napamboumbou	40	25	10
Malgretenga	20	00	00
Nahartenga	30	00	00
Nagréongo	30	10	21,5
Kolokom	30	05	00
Sarogo	50	6,5	00
Signoghin	10	40	00
Tanwoussé	80	00	00
Satté	30	45	00
Wavoussé	20	00	00
Nagréonkodogo	30	00	00
Linoghin	30	00	00
Total Commune	430	151,5	31,5

Source : Service de l'Agriculture de Nagréongo, mai 2013.

Légende : BNA=Bas-fonds Non aménagés ; BAM=Bas-fonds aménagés ; PIB=Périmètre irrigué en aval du bas-fond ; n.i.=non indiqué.

VI.1.2.b. Terre

Les agriculteurs de Nagréongo bénéficient de terres bien adaptées aux productions végétales ; cependant, la pression démographique va de plus en plus grandissante dans la commune et réduit la disponibilité en terres. Bien que la commune soit une zone de forte migration agricole, l'accès à la ressource édaphique est possible pour tous les producteurs. On note par ailleurs l'existence de 430 ha de bas-fonds aménageables et 151,5 aménagés.

VI.1.3. Contraintes et potentialités de l'agriculture

L'agriculture en tant que premier secteur économique connaît un potentiel non négligeable. Cependant, elle est confrontée à de multiples contraintes qui sont consignées dans le tableau suivant.

Tableau n°17 : Contraintes et potentialités de l'agriculture

Potentialités	Contraintes
Potentiel agronomique des sols relativement élevé. Existence de 430 ha de bas-fonds aménageables. Existence de retenues d'eau. Existence de quelques équipements agricoles. Adoption de quelques techniques agricoles (culture attelée, fosses fumières, cordons). Abondance de la main d'œuvre agricole.	Insuffisance des équipements agricoles. Faible aménagement des bas-fonds. Baisse de la fertilité des sols. Défrichements importants. Faible capacité technique des producteurs. Faible organisation des producteurs. Faible adoption des innovations.
Encadrement technique de proximité.	

VI.2. PRODUCTIONS ANIMALES

VI.2.1. Cheptel

Considéré comme seconde activité des producteurs, l'élevage dans la commune de Nagréongo concerne par ordre d'importance numérique la volaille, les ovins, les caprins, les bovins, les asins et les porcins (voir tableau ci-dessous). Il ressort de ce tableau que la volaille, les ovins et les caprins occupent une place importante dans l'élevage de la commune. Ces chiffres, certainement sous estimés par les producteurs, traduisent l'importance des conditions favorables de la commune pour les activités d'élevage.

Tableau n°18 : Effectif du cheptel par espèce en 2012

Espèces	Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Porcins	Equins	Volaille
Nombre de têtes	15 190	14 809	21 690	9 334	965	06	42 139

Sources : ZATE Nagréongo, 2013.

VI.2.2. Fonctions de l'élevage

A l'instar des autres régions agricoles du pays, l'élevage constitue une activité complémentaire avec l'agriculture dans la commune de Nagréongo. Il joue cinq principales fonctions :

- la fonction économique : l'élevage participe à la formation du capital de l'exploitation agricole. Il a un rôle de régulateur à travers l'apport de revenus permettant de compenser les déficits des productions végétales ;
- la fonction d'apport protéique : les animaux sont élevés pour leur chair. A Nagréongo, on consomme surtout les petits ruminants et la volaille ; les autres espèces sont le plus souvent destinées à la vente dans des marchés plus florissants, tels ceux de Ouagadougou et du Ghana ;
- la fonction de capitalisation : le cheptel constitue une sorte d'épargne des revenus excédentaires tirés des productions végétales ; en effet, le surplus de vivres est souvent vendus pour l'achat d'animaux en année de bonnes récoltes ;
- la fonction énergétique : les animaux sont élevés aussi pour leur force de travail. Ils participent ainsi aux travaux champêtres (labours, semis, sarclage,...) et au transport des hommes et des produits ;
- la fonction de production de fumure organique : cette fonction est de plus en plus sollicitée pour l'enrichissement des sols.

D'une manière générale, l'élevage joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté au sein de la commune. De façon spécifique, on relève que l'élevage porcin joue un rôle capital dans l'amélioration des conditions de vie des femmes.

VI.2.3. Systèmes de production

Malgré son rôle indéniable, les pratiques d'élevage demeurent traditionnelles de type extensif, variant selon la saison.

En saison pluvieuse, les animaux sont gardés par les enfants et l'alimentation est constituée par les pâturegues des jachères et les brousses. A cette saison, l'abreuvement s'effectue dans les mares, les marigots et les plans d'eau. Les animaux (ruminants) bénéficient d'un complément alimentaire constitué de bloc à lécher et de son de céréales pour les bœufs de trait et les vaches allaitantes.

En saison sèche, les ruminants sont toujours gardés dans le système d'élevage peul, mais sont laissés en divagation dans le système d'élevage des autres ethnies. L'alimentation en eau s'effectue dans le marigot et dans les forages ou encore à domicile lorsque l'effectif est faible ou lorsque le propriétaire dispose d'une main d'œuvre importante et de moyens adéquats pour l'approvisionnement en eau. L'essentiel de l'alimentation est constitué par les pâturegues naturels, les résidus de culture, et une complémentation avec les fanes d'arachide stockés et les sous produits agro-industriels (tourteau de coton, son de céréales). Ces réserves alimentaires sont en grande partie destinées aux ruminants.

Sur le plan sanitaire, plusieurs maladies affectent le cheptel. Les maladies les plus couramment citées sont la pasteurellose et la trypanosomiase. En aviculture, ce sont la peste aviaire (Nookoum) sévissant en début de saison sèche chaude et la mortalité des pintadeaux en saison pluvieuse.

VI.2.4. Infrastructures d'élevage

La commune de Nagréongo bien qu'ayant des effectifs importants de cheptel, dispose de peu d'infrastructures d'élevage. En effet, on dénombre seulement cinq parcs de vaccination, deux boulis pour l'abreuvement des animaux et un grand barrage à Nagréongo. Cette insuffisance d'infrastructures ne favorise pas le développement de la production animale dans la zone.

VI.2.5. Commercialisation des produits de l'élevage

La commune rurale de Nagréongo ne dispose pas de marché à bétail. La commercialisation des produits de l'élevage se fait essentiellement sur les marchés de Nagréongo et surtout celui de l'AVV. Le nombre moyen d'animaux par marché est de 15 bovins, 130 ovins, 260 caprins. Cependant, on note que les grands ruminants (bovins) sont, très souvent, destinés à l'exportation vers les pays côtiers (Côte d'Ivoire, Ghana). Les volailles sont aussi exportées vers les mêmes destinations. Par ailleurs, on note que certains produits d'élevage comme le lait qui n'est pas produit en grande quantité, se vend sur place à l'intérieur de la commune.

VI.2.6. Circuit d'approvisionnement en intrants zootechniques

L'approvisionnement en produits pharmaceutiques s'effectue officiellement à partir du poste vétérinaire de Nagréongo. Cependant, l'abondance des produits prohibés dans les marchés locaux occulte cette fonction du poste d'encadrement technique d'élevage. En outre, ce scénario est identique quant à l'approvisionnement en sous produits d'alimentation tels les aliments concentrés (tourteau, son, pierre à lécher, etc.).

VI.2.7. Contraintes et potentialités de l'élevage

Les principales potentialités et contraintes à l'épanouissement de cette activité dans la commune de Nagréongo sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°19 : Principales potentialités et contraintes de l'élevage

Potentialités	Contraintes
Importance relative du cheptel. Diversité des espèces animales (bovins, ovins, caprin, asins, volaille, etc.). Présence d'un agent vétérinaire. Abondance de fourrage naturel. Présence de quelques parcs de vaccination (05). Présence de points d'eau. Existence d'OP.	Mortalité des animaux. Difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche. Insuffisance d'infrastructures d'élevage. Faible capacité technique des producteurs. Insuffisance de pâturegues en saison sèche. Conflits agriculteurs éleveurs. Absence de pistes à bétail.

VI.3. CUEILLETTE

Elle s'exerce dans un cadre traditionnel et repose sur l'exploitation des feuilles, des fruits et des graines ou amandes de certaines espèces végétales (voir tableau suivant). Ce sont le néré, le karité, le *Detarium*, le tamarin, etc. Cette activité constitue une source de revenus substantiels pour les femmes à travers la fabrication du soumbala et du beurre de karité.

Tableau n°20 : Quelques espèces faisant l'objet de cueillette

Nom scientifique	Nom en français	Nom en mooré	Utilisation
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité	Taanga	Fruits, amandes
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Dattier du désert	Kièglga	Fruits, feuilles, fleurs.
<i>Detarium microcarpa</i>		Kagadaga	Fruits
<i>Afzelia africana</i>		Kankalga	Feuilles, fruits, écorces
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	Pousga	Fruits, feuilles, écorces
<i>Sclerocarya birea</i>	Prunier	Nobga	Fruits, écorces
<i>Parkia Biglobosa</i>	Néré	Roanga	Gousses, écorces, feuilles, graines

Source : Enquêtes terrain, BGB Méridien, 2013.

VI.4. PECHE

Elle est pratiquée de manière artisanale dans les différents points d'eau de la commune. Elle concerne exclusivement les poissons tels que la carpe, le silure, le machoiron, le capitaine et le poisson cheval. La production est destinée à la consommation et à la commercialisation. Les acteurs sont mal organisés et leurs capacités techniques sont faibles.

VI.5. ENERGIE

La principale source de production énergétique est le bois et le charbon de bois. L'exploitation du bois et du charbon de bois est très important surtout dans le terroir de Nagréongo chef-lieu de la commune. Bien que cela constitue une source de revenus, le mode d'exploitation est préjudiciable aux ressources forestières.

VI.6. ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat est diversifié mais peu développé dans la commune de Nagréongo. On a recensé des maçons, des menuisiers, des soudeurs, des mécaniciens, des tailleurs, des réparateurs de moulins et forages, des forgerons, des tisserands et des potières.

Les artisans ne sont point organisés en corps de métier, chaque artisan exerce individuellement son métier. L'artisanat souffre également de l'insuffisance des moyens financiers et d'équipements.

VI.7. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La question de la préservation de l'environnement n'est pas entièrement ancrée dans le quotidien des habitants de Nagréongo. Néanmoins, des efforts sont faits par le service technique de l'environnement sur place et le conseil (commission permanente développement local et environnement) pour réduire les actions néfastes à l'environnement.

VI.8. RESSOURCES FORESTIERES

Les ressources végétales sont caractérisées par :

- la rareté du bois de service ce qui implique l'envahissement de la forêt classée de Ziga qui connaît le même niveau de pression que les autres parties du territoire communal ;
- la forte pression anthropique venant de Ouagadougou et de Ziniaré pour l'exploitation agricole et celles des éleveurs ;
- la coupe pour le bois de chauffe et de service ;

- la carbonisation excessive à but commercial qui est une véritable menace sur les ressources naturelles végétales.

Face à ce phénomène de dégradation, des sensibilisations sont entreprises au niveau des conseillers afin qu'ils jouent un rôle déterminant au niveau des communautés villageoises. Certains résultats positifs sont enregistrés : plantations individuels, création de forêts villageoises dans trois villages sur initiative des populations.

VI.9. RESSOURCES FAUNIQUES

Les questions relatives aux ressources fauniques et halieutiques, au cadre de vie (l'hygiène et l'assainissement) sont traitées dans les paragraphes **2.3.4 et 4.3.7.**

VI.10. PROBLEMATIQUE DE LA FORET CLASSEE DE ZIGA

La réserve forestière de Ziga a été créée en 1953 par arrêté N° 5769SE/EF du 03/08/1953. D'une superficie initiale de 9000 ha, elle couvre aujourd'hui 9293 ha. Une partie de cette superficie soit 2157 ha a été inondée par le Barrage de Ziga. Elle est située à l'est de la commune de Nagréongo, au Nord de la commune de Zam et de Ziniaré et au Nord-Est de la commune d'Absouya. En 1974, une concession temporaire (et non un déclassement) a été faite par l'Etat à l'AVV, lui donnant la possibilité d'utiliser une partie de la forêt pour ses activités.

En théorie, l'aménagement et la mise en place des groupements villageois de gestion de la forêt devrait pouvoir permettre à la commune d'élargir son assiette fiscale et accroître ses revenus en négociant l'introduction d'une taxe sur l'exploitation des ressources issues de cette forêt. Malheureusement, la forêt classée de Ziga se caractérise par son extrême pauvreté en arbres (essences exploitables) et son envahissement par les populations. Dans le but de réhabiliter cet espace et le rentabiliser, un protocole de collaboration a été mis en place entre le PROGEREF et l'AEN (Agence de l'Eau du Nakambé). Il s'agit de faire des études de base (recensement des occupants, inventaire forestier) afin de prévoir l'aménagement.

A ce jour, les activités qui ont été menées dans le cadre de la réhabilitation de cette forêt sont :

- réalisation des études de base ;
- mise en place des groupements villageois de gestion forestière dans les localités de Gondogo, Kolokom, Sarogho, Toghin-Bangré, Linoghin, Kougri, Nagréongo, Koulbila ;
- réalisation des plantations pilotes ;
- élaboration d'un avant projet d'aménagement avec une large concertation des différents acteurs.

A ce stade, la principale difficulté rencontrée est l'élaboration des unités d'aménagement et de parcellage reste confrontée au problème d'occupation des espaces par les hommes.

A cette problématique générale à toutes les aires protégées du Burkina Faso, « l'atelier national sur la problématique des aires classées au Burkina Faso » du 22 – 23 juin 2008 à Ouagadougou a fait des propositions fixant l'échéancier (2008-2015) pour apurer les aires classées au cas par cas.

Les contraintes liées à la forêt classée sont :

- faiblesse du potentiel ligneux ;
- carbonisation ;
- forte pression anthropique ;
- occupation anarchique des berges du cours d'eau ;
- faible capacités techniques des GGF (depuis leur mise en place en 2006, ils n'ont pu bénéficier véritablement de formations hormis les aspects liés à leur fonctionnement).

Les approches de solutions

En attendant la décision qui sera prise concernant la forêt classée de Ziga dont une grande partie se retrouve sur le territoire de la commune de Nagréongo, des pistes de solutions envisageables peuvent être entre autres :

- procéder à la régénérescence (culture des herbacées et l'apiculture) ;

- faire respecter la bande de 100 m de part et d'autre du cours d'eau ;
- protéger les berges ;
- protéger les zones forestières de la commune.

VII. LES SECTEURS DE SOUTIEN A LA PRODUCTION

VII.1. TRANSPORTS ET COMMUNICATION

L'activité de transport se mène essentiellement par la route au niveau de la commune rurale de Nagréongo.

Le réseau routier comprend :

- une route nationale (RN4) : cette route traverse les villages de Nahartenga, Malgretenga, Watinoma, de Nagréongo (chef lieu), Linoghin d'Ouest en Est ;
- des pistes rurales reliant les autres villages.

Mis à part la RN4 qui est très praticable, le reste du réseau routier est en très mauvais état. Les pistes rurales sont entièrement impraticables en saison hivernale. Cette situation entraîne même l'enclavement de certains villages en saison des pluies. C'est le cas notamment de certains villages aux abords de la volta.

Le parc automobile est pratiquement inexistant dans la zone. On distingue quelques particuliers qui disposent de véhicules personnels.

Au regard de la situation peu reluisante qui vient d'être décrite, il est plus aisé de convenir que le secteur des transports et de la communication rencontre les principales contraintes suivantes :

- dégradation très avancée du réseau routier, voire praticabilité nulle sur les pistes rurales ;
- faible entretien du réseau routier.

VII.2. MEDIAS, POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

Dans presque tous les villages de la localité, il est possible de suivre les émissions de la télévision nationale du Burkina, de la radio nationale et autres radios privées.

Quant au téléphone et TIC, tous les villages de la commune sont entièrement couverts par les réseaux mobiles Airtel, Telmob, Telecel. Le réseau de la téléphonie fixe ne couvre pas la commune de Nagréongo.

Les activités postales quant à elles sont menées à Ouagadougou ou à Ziniaré où il existe une représentation de la SONAPOST.

Hormis ces moyens, les autres canaux de communication sont essentiellement « le bouche à oreille », l'utilisation de lettre circulaire, des radios (Vénégré et Bassy) et les messagers. Le type d'outils utilisé dépend de la nature et de l'urgence de l'information.

VII.3. COMMERCE ET ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS

Les activités commerçantes dans la commune de Nagréongo sont plus ou moins assez développées particulièrement au niveau du marché des AVV où on trouve des boutiques, des maquis, de petits restaurants, une petite station d'essence, la vente de carburant en vrac, etc.

Les marchés de Nagréongo et particulièrement celui des AVV sont de véritables centres d'attraction pour tous les villages de la commune, mais aussi ceux d'autres communes. On y rencontre des marchands venus des villes et petites villes de l'intérieur respectivement, comme Ouagadougou, Ziniaré, etc.

Les produits échangés vont des produits de l'agriculture aux produits manufacturiers en passant par les produits animaliers, les produits de cueillette, etc. Au regard de l'affluence les jours de marchés, du volume très important des échanges qui y ont lieu, il n'est pas hasardeux de reconnaître que le marché des AVV est un carrefour commercial et que sa construction ne pourra qu'accélérer le développement d'une économie locale en plein décollage dans la commune, voire au niveau provincial et régional.

Dans les villages principalement, sont menées les activités génératrices de revenus par la plupart des femmes en vue de créer des revenus à même de les aider à faire face aux nombreuses dépenses de consommation et de scolarité des ménages. Certaines femmes de la commune

s'adonnent aux activités de vente de gâteaux, de galettes, etc. Elles pratiquent l'embouche ovine grâce à l'appui de certains projets et programmes ainsi que certaines ONG.

Toutes ces activités commerciales connaissent comme contraintes majeures, celles suivantes :

- difficultés d'écoulement des produits commerciaux ;
- forte concurrence des produits du terroir avec les produits étrangers ;
- insuffisance et inadéquation des infrastructures marchandes ;
- insuffisance des unités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux ;
- insuffisance de fonds de roulement.

VII.4. TOURISME ET HOTELLERIE

Les activités touristiques et hôtelières sont rares dans la commune de Nagréongo. On distingue néanmoins souvent en fin de semaine (weekend), l'arrivée de certaines personnes des villes de Ouagadougou et de Ziniaré au niveau du barrage pour la pêche sportive et la détente par le biais de tourisme de vision.

VIII. GOUVERNANCE LOCALE

VIII.1. FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

VIII.1.1. Conseil Municipal (CM)

La commune de Nagréongo a été créée en 2006 dans le cadre de la communalisation intégrale au Burkina Faso. Elle est dirigée par un conseil municipal de 40 conseillers.

Le conseil municipal, organe délibérant, définit les grandes orientations en matière de développement communal. Les décisions prises par le Conseil Municipal sont exécutées par le Maire (l'exécutif) élu parmi les conseillers municipaux pour une durée de 5 ans.

Les commissions permanentes sont :

- la commission « affaires générales, sociales et culturelles » ;
- la commission « affaires économiques et financières » ;
- la commission « environnement et développement local » ;
- la commission « aménagement du territoire et gestion foncière ».

VIII.1.2. Conseils villageois de développement (CVD)

La loi N°055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso et Textes d'applications, définit à sa Section 1, paragraphe 1 et l'article 222, la mise en place dans chaque village, d'un conseil villageois de développement. L'article 223 quant à lui définit les grandes attributions des CVD. Ces principales attributions se présentent comme suit :

- contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans communaux de développement ;
- contribuer à la promotion du développement local dans le village ;
- participer aux activités des différentes commissions mises en place par le conseil municipal pour la gestion et la promotion du développement local.

Le décret N°2007-1032/PRES/PM/MATD du 22 janvier 2007, portant organisation, composition et fonctionnement des CVD, vient parachever le processus légal de mise en place des CVD. Depuis leur mise en place, le mandat des CVD de la commune n'a pas été renouvelé. Leur renouvellement permettra d'influer un nouveau dynamisme.

Ces conseils villageois de développement prennent la relève des commissions villageoises de gestion des terroirs (CVGT).

Tous les villages de la commune de Nagréongo sont dotés d'un Conseil Villageois de Développement fonctionnel. Ces structures héritières des CVGT (Commission Villageoises de Gestion des Terroirs), sont composées de membres qui ont bénéficié des acquis de multiples appuis du deuxième Programme National de Gestion des Terroirs en sa première phase. Malgré ce capital non négligeable, les organisations sont confrontées au problème de prise d'initiatives et de fonctionnement autonome.

VIII.1.3. Canaux de communication

VIII.1.3.a. Communication interne au conseil municipal

Les canaux de communication qu'utilisent les membres du conseil communal pour passer un message entre eux dépendent de la nature du message. Le téléphone portable est de loin le moyen de communication dont a recours l'exécutif pour passer un message court et précis (convocation à une rencontre, rappel d'une information, fixation/modification d'une date arrêtée, etc.) aux autres conseillers. Son efficacité se mesure dans sa quasi spontanéité, dans l'obtention d'une réponse immédiate de l'interlocuteur, réponse qui donne sa position par rapport à la question.

Les trois réseaux de téléphonie mobile couvrent la commune de Nagréongo, et au niveau de chaque village il existe au moins un téléphone portable.

Il est aussi fait usage de circulaires lorsque l'information est de nature officielle et exige des traces.

Pour ce qui concerne la tenue des sessions, les canaux de communications utilisés sont : l'écrit, l'affichage et le communiqué. Il faut noter cependant la prédominance du communiqué appuyé par le téléphone, à cause de l'analphabétisme de bon nombre de conseillers.

La plupart des informations importantes sont données lors des réunions. Ce moyen est parfois supplié par l'envoi d'un émissaire qui se charge de porter le message en cas d'urgence.

VIII.1.3.b. Communication entre le conseil, la population et l'extérieur

Pour passer les informations à la population, les conseillers jouent le rôle d'intermédiaire. En général, ils transmettent les informations dans leur communauté par le "bouche à oreille". La radio privée « vénégré » est aussi mise à contribution par le conseil municipal pour passer des informations à la population.

Les informations importantes en volume sont presque toujours données en réunions de façon solennelle. Dans la commune, l'on a recours de moins en moins au crieur public pour passer des messages, même si ce canal reste encore d'usage.

La mairie de Nagréongo ne dispose ni d'un site internet, ni d'une adresse mail, outils indispensables de nos jours pour porter des messages/informations permanent(e)s de grand volume à des distances très importantes. Les communications avec l'extérieur se font donc par téléphone. Ce moyen de communication n'est pas efficace dans l'envoi de documents. Si la commune se limite à celui-ci, la mise en œuvre de sa politique de communication autour des actions du PCD, surtout à l'endroit de ses partenaires extérieurs, risque d'être difficile. Il est plus aisé et pratique d'envoyer un document par mail que par quelques autres moyens que ce soit, surtout lorsqu'il s'agit de l'extérieur du Burkina Faso.

VIII.1.3.c. Communication en prévision autour du Plan communal de développement

Les autorités communales prévoient élaborer un plan de communication autour du PCD. Ce plan sera mis en œuvre dès l'autorisation de mise en œuvre du plan. Des actions de communication seront menées :

- à l'endroit de la population résidente. Le contenu du plan sera porté à leur connaissance et leur adhésion aux actions de développement sera sollicitée ;
- à l'endroit des fils et filles, des amis de la commune pour une éventuelle participation à la réalisation des actions prévues dans le PCD ;
- à l'endroit des partenaires extérieurs de la commune pour une éventuelle participation à la réalisation des activités du PCD ;

Cette communication exigera des charges qui seront inscrites dans le Plan Communal de Développement.

VIII.1.4. Administration municipale

Le maire est appuyé dans ses missions de gestion de la municipalité par un secrétaire général, un agent de l'État et du personnel communal.

VIII.1.5. Conseil municipal, autorités administratives et coutumières

Le conseil municipal de la commune de Nagréongo entretient des rapports de travail avec les autorités administratives et coutumières présentes sur le territoire local. Le chef traditionnel et les services compétents de la mairie ou de l'administration publique sont souvent sollicités pour aider à la résolution de conflits entre les individus, surtout les cas de conflits sociaux. Même si certains de ces rapports méritent d'être améliorés, il faut préciser que cette collaboration permet de rechercher des solutions consensuelles aux questions de développement de la commune.

VIII.2. SITUATION DES FINANCES LOCALES-BUDGET DE LA COMMUNE

VIII.2.1. Aperçu des potentialités économiques de la commune

La commune de Nagréongo regorge de potentialités économiques importantes. Elle dispose d'un grand centre commercial et de trois marchés assez fréquentés. Située sur la route nationale (RN 4), elle bénéficie d'un trafic routier qui permet de générer quelques recettes. La perspective d'une probable attribution des parcelles du nouveau lotissement de Nagréongo laisse présager des recettes qui pourront alimenter le Budget communal.

VIII.2.2. Potentiel fiscal de la commune

Le potentiel fiscal de la commune de Nagréongo se compose de :

- contributions des patentés ;
- contribution du secteur informel ;
- licence des débits de boisson ;
- taxes de résidence ;
- taxe sur les biens de mainmorte ;
- taxe de voirie ;
- taxe sur les armes ;
- taxe de jouissance.

VIII.2.3. Condition d'élaboration des budgets

Le budget exercice 2012 de la commune de Nagréongo, s'est élaboré dans le respect des règles en la matière. En effet, son élaboration a été faite dans le respect des trois principes cardinaux qui guident l'élaboration d'un budget : le principe de légalité, le principe de l'annualité, et celui de l'équilibre budgétaire.

Tableau n°21 : Présentation et analyse des budgets gestion 2012

Libellés	Année 2012		
	Prévu	Réalisé	Taux (%)
Recettes	217 866 919	160 649 999	74
Dépenses	217 866 919	143 766 600	66
<hr/>			
Fonctionnement	161 570 438	64 747 245	40
Investissement	127 774 906	79 019 355	62

Source : Mairie de Nagréongo, Mai 201

Le budget primitif gestion 2012 s'équilibre en recettes et en dépenses. Le niveau d'investissement est de 62 %. Il était prévu en dépenses la somme de 271 866 919, cependant 143 766 600 ont été effectivement engagés soit un taux de 66 %.

Tableau n°22 : Situation de recouvrement de la commune en 2012

Nature de la recette	Prévision	Recouvrement	Taux de recouvrement (%)
Produit de l'exploitation	1 350 000	1 092 000	80,88%
Produits domaniaux	600 000	137 750	26,96%
Recouvrement et participation	3 045 622	3 045 622	100%
Impôts et taxes, contribution directe	1 420 000	1 243 201	87,55%
Impôts et taxes indirectes	6 230 000	5 600 00	89,88%
Total	12 645 622	11 119 717	87,93%

Source : Mairie de Nagréongo, 2013.

La subvention de l'Etat s'élève à 3 045 622 FCFA de frais de fonctionnement et à 6 779 179 FCFA d'investissement, soit 9 824 801 FCFA. Cette subvention représente 77,70 % du budget de la commune.

L'amélioration du niveau de mobilisation des ressources budgétaires de la commune passe par l'exploitation de toutes les potentialités et la participation de tous les acteurs du conseil municipal

en les dotant des capacités suffisantes pour améliorer le taux de recouvrement. La maîtrise de l'assiette fiscale passe par un recensement de tous les éléments permettant de calculer l'impôt (par exemple le chiffre d'affaires, la profession, la superficie occupée, etc.).

Le recensement est la première étape dans la recherche de l'amélioration de l'assiette fiscale car il doit permettre d'établir l'imposition des plus assujettis.

VIII.3. LES PARTENAIRES DE LA COMMUNE

VIII.3.1. Les services techniques déconcentrés

La commune de Nagréongo bénéficie de neuf services techniques et administratifs déconcentrés de l'état. La plupart des services administratifs sont implantés à Nagréongo, chef lieu de commune. Cette situation permet au chef lieu de commune d'être le centre de convergence par excellence des activités.

L'ensemble de ces services souffre d'un manque de moyens humains, matériels et d'équipements. En outre, certains agents manquent de logements, toutes choses qui jouent sur leur rendement. Le tableau suivant donne un aperçu des services déconcentrés de même que les effectifs des agents par service.

Tableau n°23 : Situation du niveau de déconcentration des services techniques et administratifs

Services	Lieu d'implantation	Nombre d'agents	
		Hommes	Femmes
Préfecture (administration)	Nagréongo	1	2
Mairie	Nagréongo	4	3
Enseignement primaire	Commune	61	43
Enseignement secondaire	Nagréongo, Watinoma, Sarogo, Nagréonkodogo	20	8
Agriculture	Nagréongo	2	2
Elevage	Nagréongo	1	
Environnement et Développement Durable	Nagréongo	2	
Santé	Nagréongo, Kolokom et Badnoogo, Malgretenga, Nagréonkodogo	9	7
Total : 165			

Source : enquête terrain BGB, mai 2013.

Légende : H=Homme et F= Femme.

VIII.3.2. ONG et projets de développement

On note l'existence d'institutions dont le rayon d'actions couvre toute la commune. Il s'agit principalement de :

Hunger Project : cette ONG intervient dans la micro finance et l'appui des micro-projets économiques en faveur des femmes.

Hunger project travaille en partenariat avec l'association « Sougre Nooma » de Nagréongo.

Ses activités ont commencé à Nagréongo depuis 1997 et concernent l'installation d'unités économiques (moulins boutiques banque de céréales) en faveur des femmes, et le crédit. Une caisse communautaire d'épargne et de crédit est créée à Nagréongo. La caisse accorde des crédits individuels plafonnés à 100 000 FCFA et des crédits collectifs dont le plafond est de 500 000 FCFA. Les crédits s'obtiennent à un taux d'intérêt de 10%.

Les conditions d'obtention de prêts sont :

- être membre actif du groupement ;
- adhérer à la caisse ;
- ouvrir un compte à la caisse ;
- faire trois mois d'activités avant de prétendre à un prêt ;
- avoir une caution de 5% du montant demandé.

Autres activités de l'ONG : reboisement en essences fruitières dans des villages ; création et gestion d'un établissement préscolaire d'un effectif de 37 enfants dont les parents sont membres de l'association ; envoi et prise en charge du personnel permanent (03) d'appui de l'association. Le nombre d'adhérents est à ce jour de 478 membres.

Principales difficultés : difficultés de recouvrement (environ 80%) ; mauvaise gestion des unités économiques.

L'ONG et son partenaire ont entamé une série de réflexion afin de donner une nouvelle orientation à leurs activités dans la commune.

La Coopération Limousin Oubritenga : c'est une forme de coopération décentralisée très active qui mène des actions de développement local dans toute la province de l'Oubritenga.

Le PNGT2 : appui à la réalisation des Plans de Gestion des Terroirs, des Plans Communaux de Développement, financement des actions de développement, renforcement des capacités des acteurs.

L'AEN : l'Agence de l'Eau du Nakambé apporte son appui aux populations riveraines du barrage de Ziga.

L'APS (Association Paix et Solidarité) : hygiène et assainissement.

Bien que les projets **PATECORE** et **PPOKK/ECOSOC** aient pris fin, les effets et l'impact de leurs actions restent encore visibles dans la commune.

Italie CILSS qui appuie la commune dans les domaines suivants : appui au développement socio-économique (ADS), appui au développement communautaire (ADC), appui à la gestion des ressources naturelles (AGR), appui au renforcement des capacités (ARC) et appui aux activités génératrices de revenus (AAGR).

On note également : le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices de Femmes (FAARF) ; le Projet de Développement Rural Intégré dans le Plateau Central (PDRI/ PCL) ; le Projet Riz Pluvial (PRP) ; le Projet de Gestion des Infrastructures hydrauliques et d'Approvisionnement de l'Eau dans le Plateau Central (PROGEA) ; le PAPSA (Projet d'Appui à la Productivité et à la Sécurité Alimentaire). Les actions de ces ONG sont relayées sur le terrain par les organisations paysannes existantes.

VIII.3.3. 7Les institutions financières

Très peu d'institutions financières interviennent dans la commune dans le cadre des micro-finances. Néanmoins, l'on note les actions de :

- l'ONG internationale Hunger Project en partenariat avec l'association Sougre Nooma dont les activités comportent un volet micro-finance. Cette institution financière octroie des crédits aux femmes et aux groupements pour la conduite des AGR ;
- la SONAPOST et la Caisse Populaire : elles entretiennent un partenariat avec les riziculteurs qui disposent des comptes ouverts au niveau de ces institutions ;
- les Fonds du ministère de la jeunesse et de l'emploi logés à Ziniaré et dont le rayon d'action couvre la commune ;
- le Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural dont les activités devraient s'étendre d'ici peu à la commune.

IX. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC CONJOINT

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) du secteur social, des secteurs productifs et de soutien à la production, du secteur de la gouvernance locale et de la sécurité et de celui des changements climatiques, genre et VIH/SIDA sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

IX.1. FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET MENACES (FFOM) DE LA COMMUNE DE NAGREONGO

IX.1.1. Le secteur social

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur social (domaines de l'éducation, l'hydraulique, la santé et le VIH/SIDA, l'énergie, le sport, culture et loisirs), se présentent comme suit :

Tableau n°24 : FFOM du secteur social-Education, hydraulique, santé/SIDA, énergie, sport, culture et loisirs

Domaine	Volets	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Education	Education formelle	Assez bonne couverture de la commune en infrastructures éducatives. Existence de comités de gestion, des APE/AME. Présence d'enfants scolarisables tant au primaire qu'au secondaire.	Insuffisance de logements d'enseignants et d'équipements. Absence de points d'eau dans certaines écoles. Mauvais état de certaines écoles et logements. Construction de CEG. Insuffisance de panneaux de signalisation. Insuffisance d'infrastructures d'accueil.	Existence de partenaires. -Acquisition de connaissances par les enseignants et les APE/AME sur l'élaboration des micro-projets sur l'éducation.	Multiplication des foyers coraniques.
	Education non formelle	Existence et disponibilité des auditeurs. Existence et disponibilité des animateurs. Existence de nombreux partenaires.	Faible niveau de fréquentation des centres alphabétisation.	Existence de structure d'appui en alphabétisation.	
Hydraulique	Approvisionnement en eau potable	Existence de nombreux forages. Existence de retenues d'eau.	Inexistance d'adduction d'eau dans la commune. Tarissemement des retenues d'eau. Pannes fréquentes de forages.	Existence d'un grand plan d'eau (barrage de Ziga). Existence des AUE.	Ensablement des cours d'eau, démographie galopante.
Santé/SIDA	Accessibilité et état des infrastructures sanitaires	Existence d'infrastructures sanitaires. Existence des comités de gestion fonctionnels (COGES).	Difficulté d'accès aux CSPS en saison hivernale. Absence de clôture des CSPS. Insuffisance de logements pour le personnel soignant.	Existence de partenaires techniques et financiers. Jumelage avec la ville de Limousin en France.	Automédication de la population.
	Soins sanitaires	Réalisation de causeries éducatives dans les villages. Sensibilisation de la population sur les IST/SIDA. Disponibilité du personnel sanitaire. Administration des principales consultations.	Problème d'hygiène et d'assainissement dans la commune. Insuffisance de l'équipement médico techniques dans les CSPS. Persistance des IST et VIH/SIDA. Mauvais fonctionnement des structures locales de lutte contre le VIH/SIDA.		
Energie	Electrification rurale	Existence de source d'électrification dans la commune.	Insuffisance de source d'électrification dans la commune.	Proximité de Ouagadougou et de Ziniaré. Electrification par plaques solaires.	
Sports, culture et loisirs		Forte jeunesse de la population (près de 60 %).	Insuffisance d'infrastructures de loisirs. Insuffisance d'activités de promotion des sports et loisirs.	Jeunesse pratiquante du sport.	

IX.1.2. Les secteurs productifs et de soutien à la production

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces des secteurs productifs et de soutien à la production (domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'environnement (ressources forestières), les activités génératrices de revenus, le désenclavement) se présentent comme suit :

Tableau n°25 : FFOM des secteurs productifs et de soutien à la production-Agriculture, élevage, pêche, commerce, environnement (ressources forestières), activités génératrices de revenus, désenclavement

Domaine	Volets	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Agriculture	Production agricole	Existence de bas-fonds aménageables. Potentiel agronomique des sols relativement élevé. Existence de retenues d'eau. Existence de quelques équipements agricoles. Adoption de quelques techniques agricoles (culture attelée, fosses fumière, cordons). Abondance de la main d'œuvre agricole. Organisation des producteurs en filières.	Insuffisance des équipements agricoles. Faible aménagement des bas-fonds. Baisse de la fertilité des sols (insuffisance de fosses fumière et de cordons pierreux). Défrichements importants. Faible capacité technique des producteurs. Insuffisance d'organisation des producteurs en filière. Difficultés d'accès aux intrants agricoles et aux semences améliorées. Conflits agriculteurs éleveurs. Insuffisance de banque de céréales et de magasin de stockage des SPAI.	Existence de PTF. Présence des services techniques. Existence d'un plan d'aménagement de la commune.	Fort migration de population dans la zone. Proximité des sites aurifères.
	Production maraîchère	Fort pratique de la culture maraîchère. Existence de sites aménagés. Existence de sites aménageables dans la commune. Existence de groupements de maraîchers reconnus officiellement. Bonne organisation des groupements maraîchers.	Insuffisance de matériels de production Difficultés d'écoulement des produits. Manque d'unités de transformation des produits maraîchers. Insuffisance des sites aménagés.	Existence d'un encadrement technique. Proximité de la capitale.	Aléas climatiques. Problèmes fonciers.
Elevage	Disponibilité de pâturages	Importance relative du cheptel. Diversité des espèces animales (bovins, ovins, caprins, asins, volaille, etc.....). Présence de quelques parcs de vaccination. Présence de points d'eau. Existence d'OP.	Mortalité des animaux. Difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche. Insuffisance d'infrastructures d'élevage. Faible capacité technique des éleveurs. Insuffisance de pâturages en saison sèche. Conflits agriculteurs éleveurs. Obstruction des pistes à bétail et des couloirs d'accès. Vols répandus d'animaux.	Proximité de la capitale. Existence de partenaires.	Charge du bétail de plus en plus importante. Conflits agriculteurs éleveurs. Aléas climatiques.
Pêche	Accessibilité	Existence de points d'eau poissonneux.			Aléas climatiques.
	Production piscicole	Existence de groupements de pêcheurs. Application de nouvelles techniques de pêche.	Vétusté du matériel. Mauvaise organisation des pêcheurs.		Ensablement des plans d'eau.

Domaine	Volets	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Commerce		Existence de marchés locaux principaux. Existence de Kiosques. Dynamisme des femmes.	Précarité des marchés. Inaccessibilité des villages. Inexistence de structures financières de proximité. Mauvaise organisation des commerçants. Analphabetisme des acteurs.	Diversité des produits de l'agriculture, de l'élevage. Proximité de la capitale.	
Environnement (ressources forestières)	Production forestière	Existence d'une forêt classée (Ziga). Pratique d'actions de reboisement. Disponibilité en ressources ligneuses importantes dans les zones non classées. Existence de forêt communale.	Manque de formation en matière de pépinière et de plantation d'arbre. Manque de matériels pour la production des plants. Coupe abusive du bois. Inorganisation des acteurs de la filière bois. Manque de formation des GGF (Groupements Villageois de Gestion Forestière). Mauvaise gestion des ressources naturelles. Manque de sensibilisation sur la protection de l'environnement.	Volonté des partenaires d'appuyer le développement de l'activité. Appui de l'Etat : proximité d'un agent forestier à Nagréongo. Disponibilité de la ressource liée à la permanence en eau du barrage.	Destruction des plants par les animaux en divagation. Dégradation de l'environnement.
Activités génératrices de revenus		Existence de quelques groupements. Maîtrise des techniques d'extraction de beurre de karité. Existence de petites restauratrices.	Manque d'appui technique et financier. Insuffisance de structures financières de proximité. Inaccessibilité aux microfinances. Absence d'activités de contre saison pour les femmes et jeunes.		
Désenclavement	Routes/Transport	Existence de pistes carrossables entre villages. Commune traversée par la route nationale n°4.	Mauvais état des routes et pistes. Absence d'ouvrage de franchissement dans certains villages. Insuffisance de panneaux de signalisation dans certaines écoles.	Facilité d'acheminement des produits vers Ouagadougou.	Beaucoup d'accidents de la circulation.
	Communication	Réception de la radio et la télévision nationale burkinabé. Existence des trois réseaux téléphoniques. Existence de divers canaux de communication	Inexistence de plan de communication. Insuffisance de communication par internet.	Elaboration du plan communal de développement en cours. Existence de partenaires (PNGT2, communes d'Aubusson et de Bessine).	

IX.1.3. Le secteur de la gouvernance locale et de la sécurité

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur de la Gouvernance locale et de la sécurité se présentent comme suit :

Tableau n°26 : FFOM du secteur de la gouvernance locale et la sécurité

Domaines	Volets	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Gouvernance locale		<p>Existence et fonctionnement des organes (délibérant et exécutif) de la commune.</p> <p>Tenue régulière des sessions.</p> <p>Existence de quatre commissions permanentes.</p> <p>Existence d'un budget.</p> <p>Existence des femmes au sein du conseil.</p> <p>Existence du schéma communal d'aménagement du territoire.</p>	<p>Faiblesse des capacités des CVD.</p> <p>Insuffisance de données fiables sur le développement de la commune.</p> <p>Non maîtrise des commissions permanentes de leurs rôles.</p> <p>Analphabétisme des membres du conseil.</p> <p>Incivisme fiscal de certains contribuables.</p> <p>Insuffisance de données précises relatives à l'assiette fiscale.</p>	<p>Existence de structures d'appui au processus de décentralisation.</p> <p>Existence du jumelage Oubritenga Limousin.</p> <p>Existence d'une volonté politique d'appui aux gouvernements locaux.</p> <p>Existence de partenaires (PNGT2, UE et INADES).</p>	
Sécurité			<p>Insuffisance de la couverture de la commune en matière de sécurité des personnes et des biens.</p> <p>Absence de ralentisseur sur la Nationale N° 4 traversant la commune.</p>	<p>Politique de création des polices de proximité.</p> <p>Volonté des autorités de renforcer les moyens des agents de sécurité.</p>	Insécurité grandissante dans la commune.

IX.1.4. Le secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA

Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA se présentent comme suit :

Tableau n°27 : FFOM du secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA

Domaine	Volets	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Changements climatiques		Connaissance sommaire des populations sur les changements climatiques.	Difficulté d'adaptation face aux changements climatiques.	Développement des énergies renouvelables.	Fréquentes inondations. Sécheresse. Famine. Emigration.
Genre		Implication du genre dans les prises de décisions. Bonne représentation des femmes dans le conseil municipal (15 sur 40).	Difficultés d'accès aux crédits AGR. Absence d'activité de contre-saison pour les jeunes et les femmes. Insuffisance de centre de formation en métier ou de formation en technique (fabrication de savon, de karité, de tissage). Insuffisance de soutien aux démunis et aux OEV. Insuffisance de plates formes multifonctionnelles et de moulins.	Engagement et dynamisme des femmes. Organisation des femmes en association.	Migration.
VIH/SIDA		Existence de centre de santé.	Persistance des IST et VIH/SIDA. Inexistence de structures locales de lutte contre le VIH/SIDA.	Proximité de Ouagadougou.	Multiplication des sites aurifères.

IX.2. SYNTHESE DES FAIBLESSES ET DES SOLUTIONS

Dans les tableaux ci-après, sont présentées les synthèses des faiblesses et des solutions dans les secteurs social, productifs et de soutien à la production, de la gouvernance locale et de la sécurité et des changements climatiques, genre et VIH/SIDA.

IX.2.1. Le secteur social

La synthèse des faiblesses et solutions du secteur social (domaines de l'éducation, de l'hydraulique (eau potable), de la santé, de l'énergie (électrification rurale), du sport, culture et loisirs) se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°28 : Synthèse des faiblesses et solutions-Secteur social-Domaines de l'éducation, de l'hydraulique (eau potable), de la santé, de l'énergie (électrification rurale), du sport, culture et loisirs

Domaines	Faiblesses	Solutions
Education	Insuffisance d'infrastructures scolaires.	Construction d'écoles primaires. Construction de salles de classe. Normalisation de certaines écoles. Construction de CEG. Construction d'une bibliothèque communale. Construction de logements pour le primaire et le secondaire. Mise en place et soutien de cantines scolaires. Construction de maternelle.
	Etat défectueux des infrastructures existantes.	Réhabilitation d'écoles.
	Insuffisance d'infrastructures hydrauliques dans les établissements scolaires.	Réalisation de forages dans les établissements scolaires.
	Absence de panneaux de signalisation dans les écoles.	Dotation de panneaux de signalisation dans les écoles.
	Insuffisance de CPAF.	Construction et réhabilitation de CPAF.
	Sous équipements des établissements scolaires.	Acquisition d'équipements scolaires.
	Insuffisance de matériels didactiques dans les établissements primaires et secondaires.	Acquisition de matériels didactiques pour les établissements scolaires.
Hydraulique (eau potable)	Insuffisance d'adduction d'eau dans la commune	Réalisation d'AEP dans la commune.
	Insuffisance d'eau potable dans la commune.	Réalisation de forages. Réhabilitation de forages.
Santé	Difficulté d'accès aux CSPS.	Rendre accessible les soins médicaux dans les CSPS. Sensibilisation des populations. Construction d'ouvrage de franchissement.
	Insuffisance de logements pour le personnel soignant.	Construction de logements pour le personnel soignant.
	CSPS non sécurisés.	Réalisation de la clôture des CSPS.
	Insuffisance d'équipements dans les CSPS.	Acquisition d'équipements pour les CSPS.
	Insuffisance d'hygiène et d'assainissement dans la commune.	Acquisition de bacs à ordures. Sensibilisation/formation des populations. Appui à la réalisation des latrines familiales et publiques.
	Insuffisance de personnel.	Augmentation du nombre du personnel soignant.
	Insuffisance d'hygiène et d'assainissement.	Formation en hygiène et assainissement.
	Difficultés de mobilisation des ressources financières internes.	Sensibilisation des acteurs. Renforcement des capacités des acteurs.
Electrification rurale	Inexistence d'énergie électrique dans certains villages.	Alimentation des villages de la commune en énergie électrique.

Domaines	Faiblesses	Solutions
Sport, culture et loisirs	Insuffisance d'infrastructures de loisirs.	Construction d'infrastructures de loisirs (maison des jeunes, de la femme) centre culturel, centre de métiers.
	Non aménagement de terrain de sport et insuffisance d'équipements sportifs dans certains villages.	Aménagements et équipement de terrains de sport dans les villages.
	Insuffisance d'activités de promotion des sports et loisirs.	Promotion des activités sportives et de loisirs. Coupe du maire.

IX.2.2. Les secteurs productifs et de soutien à la production

La synthèse des faiblesses et solutions des secteurs productifs et de soutien à la production (domaines de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, de l'environnement (ressources forestières), du désenclavement) se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°29 : Synthèse des faiblesses et solutions-Secteurs productifs et de soutien à la production-Domaines de l'agriculture, de l'élevage, du commerce, de l'environnement (ressources forestières), du désenclavement

Domaine	Faiblesses	Solutions
Agriculture	Insuffisance des équipements agricoles.	Acquisition d'équipements agricoles (motopompes, tracteurs, bœufs de traits, etc.).
	Insuffisance d'eau de production.	Réhabilitation de retenues d'eau. Sensibilisation des agriculteurs.
	Difficultés d'accès aux intrants.	Subvention et réduction du coût des intrants.
	Conflits fonciers.	Permis d'exploitation.
	Difficultés de stockage des récoltes.	Réhabilitation de Banques de céréales.
	Insuffisance de terres cultivables.	Aménagement de bas-fonds. Intensification de l'agriculture.
	Baisse de la fertilité des sols.	Amendement des sols (réalisation de fosses fumière et de cordons pierreux).
	Faible capacité technique des producteurs.	Renforcement des capacités techniques des producteurs. Acquisition de semences améliorées.
	Difficultés de conservation et de transformation des produits maraîchers.	Réalisation d'unités de transformation. Réalisation d'infrastructures de conservation des produits maraîchers. Renforcement des capacités des producteurs.
	Conflits agriculteurs éleveurs.	Sensibiliser les agriculteurs et éleveurs. Délimitation d'une zone d'élevage.
Elevage	Mortalité des animaux.	Sensibilisation/formation des éleveurs.
	Difficultés d'abreuvement des animaux en saison sèche.	Réalisation de puits pastoraux et de retenues d'eau.
	Insuffisance d'infrastructures d'élevage.	Réalisation d'infrastructures d'élevage et entretien de celles existantes.
	Insuffisance de pâturages en saison sèche.	Introduction des aliments de complémentation.
	Faible capacité technique des producteurs.	Formation/sensibilisation des producteurs.
	Obstruction des pistes et couloirs d'accès des animaux.	Réhabilitation des pistes à bétails et des couloirs d'accès. Sensibilisation des populations.
	Vols d'animaux.	Police de proximité, Construction de fourrière.
	Cherté du coût des SPAI.	Baisse du coût des SPAI.
	Insuffisance de pâturage et de parc de vaccination.	Construction de parc de vaccination et de pâturage.
Commerce	Non aménagement des marchés.	Aménagement de marché.
	Enclavement de la commune et ses villages.	Désenclavement de la commune.
	Mauvaise organisation des commerçants.	Renforcement des capacités organisationnelles des commerçants.
	Inexistence d'aire d'abattage.	Construction d'aire d'abattage.

Domaine	Faiblesses	Solutions
Environnement forestières (ressources	Pauvreté de la forêt en essences ligneuses.	Formation de pépiniéristes. Introduction d'essences ligneuses et d'herbacées adaptées.
	Manque de matériels pour la production des plants.	Acquisition de matériels pour la production des plants.
	Manque de culture de gestion des ressources naturelles.	Sensibilisation/formation. Appui à la création de forêts privées.
	Déforestation, coupe abusive du bois.	Sensibilisation et reboisement.
		Encouragement des bonnes pratiques en matière de gestion durable de l'environnement.
		Construction de foyers améliorés.
Désenclavement	Insuffisance de structures financières de proximité.	Plaidoyer pour l'installation de structures financières dans la commune.
	Mauvais état des routes et pistes.	Réhabilitation des routes et des pistes.
	Insuffisance de communication par internet.	Création d'un site internet et d'une adresse électronique.

IX.2.3. Le secteur de la gouvernance locale et la sécurité

La synthèse des faiblesses et solutions du secteur de la gouvernance locale et la sécurité se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°30 : Synthèse des faiblesses et solutions-Secteur de la gouvernance locale et la sécurité

Domaines	Faiblesses	Solutions
Gouvernance locale	Faiblesse du budget.	Evaluation de l'assiette fiscale de la commune. Plaidoyer pour l'accroissement de la dotation de l'Etat. Renforcement des capacités des élus locaux.
	Insuffisance de données fiables sur le développement de la commune.	Réalisation d'études sectorielles dans la commune. Réalisation d'une base de données communale. Réalisation d'une étude sur la situation de référence.
	Non maîtrise des commissions et des CVD de leurs rôles.	Formation des commissions permanentes à l'exercice de leur rôle.
	Analphabetisme des membres du conseil.	Alphabétisation des membres du conseil.
	Incivisme fiscal de certains contribuables.	Sensibilisation des populations.
	Inexistence de plan de communication.	Elaboration de plan de communication.
Sécurité	Insuffisance de la couverture de la commune en matière de sécurité des personnes et des biens.	Mise en place et renforcement des capacités de la police de proximité existante. Plaidoyer pour l'installation d'un commissariat dans la commune.

IX.2.1. Le secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA

La synthèse des faiblesses et solutions du secteur des changements climatiques, genre, VIH/SIDA se présente dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°31 : Synthèse des faiblesses et solutions- Secteur des changements climatiques, le genre et le VIH/SIDA-Domaines de l'emploi des jeunes, du genre, des changements climatiques et du VIH/SIDA

Domaines	Faiblesses	Solutions
Emploi	Insuffisance d'activité de contre saison pour les jeunes.	Octroi de prêt. Création d'emploi pour les jeunes. Formation des jeunes en entreprenariat.
Genre	Insuffisance de moulins et de plates formes multifonctionnelles.	Octroi de moulins et de plates formes multifonctionnelles.
	Inaccessibilité aux micro-finances.	Renforcement des capacités des acteurs.
	Insuffisance d'AGR.	Octroi d'AGR aux femmes.
	Absence de centre de formation.	Construction de centre de formation en tissage, fabrication de savon, de karité.
Changements climatiques	Inexistence de centre pour les démunis.	Construction de centre pour les démunis.
	Difficultés d'adaptation face aux changements climatiques.	Sensibilisation et formation sur les changements climatiques. Mise en place d'un plan d'urgence en cas de sinistre du aux changements climatiques.
	Méconnaissance des méfaits des changements climatiques.	Sensibilisation des populations.
VIH/SIDA	Persistante des IST et VIH/SIDA. Mauvais fonctionnement des structures locales de lutte contre le VIH/SIDA.	Sensibilisation des populations sur l'infection du VIH/SIDA. Renforcement des capacités de structure de lutte contre le SIDA. Organisation de journée de dépistage sur le SIDA.

DEUXIEME PARTIE : PLANIFICATION

X. VISION ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

X.1. ENJEUX/DEFIS DE DEVELOPPEMENT

Les informations issues du diagnostic permettent de relever les problèmes majeurs suivants : l'insuffisance des infrastructures socio collectives, la dégradation des terres et de l'environnement, l'insuffisance de points d'eau pour l'abreuvement et l'absence de pistes pour le bétail, l'insuffisance de points d'eau potable dans certains villages. Au niveau de la gouvernance locale, il s'agit entre autres de la non maîtrise et confusion des rôles des conseillers municipaux et des CVD, de la faible participation des contribuables à l'amélioration de l'assiette fiscale. Cependant, en termes d'opportunités, la commune regorge d'énormes potentialités telles que la valorisation des bas-fonds aménagés, la pratique de la diversification agricole. La commune dispose également d'une diversité d'espèces animales. L'existence des AVV est un atout pour la commune.

Pour relever ces défis majeurs de développement, le Conseil Municipal, maître d'ouvrage des actions de développement communal, se doit de mobiliser les ressources humaines, techniques et financières pour répondre aux attentes des populations en vue d'améliorer les conditions de vie des ménages à travers l'accroissement de la production agro-sylvo-pastorale, l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et le renforcement des capacités des compétences locales.

Le Burkina Faso s'est engagé sur une nouvelle stratégie de développement qui vise l'accélération de la croissance et la promotion du développement durable, afin de mettre le pays sur la voie de l'émergence.

La SCADD est le cadre de référence de toutes les interventions en matière de développement.

Sa vision à l'horizon 2015, intitulée « le Burkina Faso, une économie productive qui accélère la croissance, augmente le niveau de vie, améliore et préserve le cadre et le milieu de vie, au moyen d'une gouvernance avisée et performante », se focalise sur les priorités de croissance économique et les aspirations à une meilleure qualité de vie de la population.

Quatre (4) axes stratégiques sont identifiés pour relever le défi de l'accélération de la croissance et du développement durable. Ce sont : (i) le développement des piliers de la croissance accélérée, (ii) la consolidation du capital humain et la promotion de la protection sociale, (iii) le renforcement de la bonne gouvernance, (iv) la prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement. «

Le Plan communal de Développement de la commune s'inspire de la SCADD.

X.2. VISION DE LA COMMUNE

Au regard des forces, des faiblesses des opportunités et des menaces de la commune, le conseil municipal s'est défini d'ici 5 ans la vision suivante :

La commune de Nagréongo, une zone de référence en production agro-sylvo-pastorale qui améliore les conditions de vie des populations au moyen d'une gouvernance locale

Pour tendre vers cette vision, le conseil municipal s'est fixé comme mission principale de mobiliser et de gérer les ressources (internes et externes) afin de renforcer les secteurs de production et de transformation des produits agricoles et d'élevage, de développer les secteurs d'appui à la production, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base, de renforcer la gouvernance locale et de rationaliser la gestion durable des ressources naturelles.

Cette vision annonce la nécessité de mobilisation des acteurs autour des intérêts communs.

Les défis et les enjeux pour le développement communal de Nagréongo dans le contexte décrit ci-dessus reposent sur les capacités de valorisation des potentialités et ressources dont dispose la commune tant sur les plans financiers, humains que naturels.

La vision de développement est traduite sous forme de plan stratégique de développement qui spécifie l'objectif global (but) et les objectifs spécifiques et les résultats escomptés.

X.3. OBJECTIFS ET AXES STRATEGIQUES

X.3.1. Objectifs

X.3.1.a. Objectif global

L'objectif général est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population de la commune de Nagréongo.

X.3.1.b. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le plan vise à :

- Ob S1 : Accroître les performances des secteurs productifs ;
- Ob S2 : Améliorer l'accès de la population aux services sociaux de base ;
- Ob S3 : Renforcer la gouvernance locale et la sécurité ;
- Ob S4 : Développer les secteurs d'appuis à la production.

X.3.2. Axes stratégiques

Au regard des objectifs poursuivis, les principaux axes stratégiques retenus pour le présent plan d'actions sont les suivants :

X.3.2.a. Axe stratégique 1 : Développement des piliers de la croissance accélérée

A travers cet axe, il s'agit d'entreprendre des initiatives en vue d'améliorer le secteur de la production. Il sera question ici de travailler à développer et à renforcer les secteurs de l'agriculture de l'élevage et du commerce, mais également à appuyer les AGR et à gérer rationnellement des ressources naturelles.

R1 : L'accès de la population aux services sociaux de base s'est amélioré.

Les résultats attendus de cet axe stratégique sont :

- Résultat 1.1 : Promotion des pôles de croissance ;
- Résultat 1.2 : Développement des filières de production et promotion des niches et grappes d'entreprises ;
- Résultat 1.3 : Promotion d'une croissance pro-pauvre ;
- Résultat 1.4 : Développement des ses secteurs prioritaires (secteur agricole, artisanat, industries culturelles et touristiques, petites et moyennes industries) ;
- Résultat 1.5 : Développement des infrastructures de soutien.

X.3.2.b. Axe stratégique 2 : Consolidation du capital humain et promotion de la protection sociale

Les résultats attendus de cet axe stratégique sont :

- Résultat 2.1 : Emploi et accroissement des revenus ;
- Résultat 2.2 : Education, enseignement et formation techniques et professionnels ;
- Résultat 2.3 : Santé et nutrition ;
- Résultat 2.4 : Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Résultat 2.5 : Promouvoir la protection sociale ;
- Résultat 2.6 : Améliorer l'accès aux services énergétiques modernes.

X.3.2.c. Axe stratégique 3 : Renforcement de la gouvernance locale

Il s'agit dans cet axe de mener des activités devant conduire à l'atteinte d'une bonne gouvernance locale de la commune.

Les résultats attendus de cet axe sont :

R3 : la gouvernance locale et la sécurité sont renforcés.

- Résultat 3.1 : la gouvernance économique, politique et administrative de la commune s'est améliorée ;
- Résultat 3.2 : la gouvernance locale s'est consolidée.

X.3.2.d. Axe stratégique 4 : La prise en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement.

Les résultats attendus au terme de la mise en œuvre de cet axe sont :

- Résultat 4.1 : Renforcer des programmes de réduction des inégalités de genre ;
- Résultat 4.2 : Renforcer des programmes de maîtrise de la croissance démographique ;
- Résultat 4.3 : Améliorer la gestion de l'environnement et l'utilisation optimale des ressources naturelles ;
- Résultat 4.4 : Mettre en œuvre une politique d'aménagement du territoire dans la commune
- Résultat 4.5 : Renforcer les capacités ;
- Résultat 4.6 : Accroître l'intelligence économique.

X.4. CADRE LOGIQUE

Le cadre logique est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau n°32 : Cadre logique

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques à 5 ans (osi)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Résultats attendus (ri)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Actions
AS 1: Accroissement des revenus tirés des activités agro-pastorales.	AS1/OS1 : Renforcer la production agricole.	Quantités des productions réalisées. Niveau de rendement atteint.	AS1/OS1/R1 : Des périmètres maraîchers et des bas fonds sont aménagés. Des producteurs sont dotés en intrants et en équipements agricoles. La production globale est accrue. Les revenus des producteurs sont accrus. La ressource eau est suffisante.	Nombre de bas fond, de boulis et de barrages aménagées et opérationnels. Nombre d'ha de périmètres maraîchers aménagés et de la zone AVV délimitée. Nombre d'unités de transformations de produits maraîchers réalisés bénéficiaires. Niveau de revenu moyen atteint par producteur.	Réaliser des fosses fumières. Former des agriculteurs sur le compostage en tas. Aménager des sites anti-érosifs. Produire et utiliser de la fumure organique. Octroyer des semences améliorées aux producteurs. Renforcer les capacités des producteurs en matière de mécanisation agricole. Réaliser des cordons pierreux (SAE). Plaidoyer pour acquisition d'équipements agricoles. Construire des banques de céréales. Délimiter la zone AVV. Aménager des bas-fonds, des retenus d'eau de boulis, et de barrages. Plaidoyer pour le réaménagement des retenues d'eau. Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers.
	AS1/OS2 : Améliorer les productivités animales.	Taux d'accroissement des effectifs du cheptel.	Des infrastructures d'élevages sont réalisées. Les productions animales sont améliorées.	Nombre d'infrastructures réalisées (forages, parcs de vaccination, fourrières). Nombre de Km de pistes à bétail et de couloir d'accès réhabilités. Nombre d'animaux inséminés. Nombre d'éleveurs formés.	Construire des fourrières. Réaliser des puits pastoraux. Réaliser des parcs de vaccination. Construire un forage au niveau de l'aire d'abattage. Créer un couloir de vaccination au service de l'élevage. Construire des magasins SPAI. Réhabiliter des pistes à bétail (km). Réhabiliter des couloirs d'accès. Délimiter des zones pastorales. Plaidoyer pour la Subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires. Formations en technique agricole et

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques à 5 ans (osi)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Résultats attendus (ri)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Actions
AS 1 : Développement durable et énergie					<p>élevage.</p> <p>Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine.</p> <p>Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements.</p> <p>Insémination artificielle de vaches.</p>
	AS1/OS3 : Accroître les productions sylvicoles.	Nombre reboisés. d'ha	AS1/OS1/R2 : Une pépinière communale est délimitée. Une campagne de reboisement est menée.	Nombre de pépinières communales créées. Nombre de plants mis sous terre. Nombre de journées organisées. Nombre de personnes formées sur les foyers 3 pierres et dolo.	<p>Régénération Naturelle Assistée (RNA) et Reboisement.</p> <p>Appuyer à la création d'une pépinière communale.</p> <p>Former en protection de l'environnement.</p> <p>Former des pépiniéristes.</p> <p>Réaliser une mise en défense dans chaque village.</p> <p>Organiser des journées sur le péril plastic (sachets plastic).</p> <p>Former sur les foyers trois pierres (400).</p> <p>Former sur les foyers dolo (100).</p>
AS 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base.	AS2/OS1 : Acquérir des infrastructures et équipements adéquats au profit des services sociaux de base.	Nombre d'infrastructures et d'équipements acquis.	AS2/OS1/R1 : Les infrastructures et équipements sont acquis.	2 forages réalisés. 42 logements pour enseignants construits et 15 réhabilités, 1 salle d'informatique équipée, 2 CPAF réhabilités et 5 construits, 3 écoles réhabilitées et 18 normalisées, 1 CEG construit et 4 normalisés. 8 logements pour agents de santé construits et 4 réhabilités, 2 salles d'hospitalisation construits et 1 maternité construite. 1 CSPS normalisé, 1 CSPS électrifié, 1 dispensaire réfectionné, et des latrines	<p>Construire des logements d'enseignants.</p> <p>Créer une bibliothèque communale.</p> <p>Acquérir de mobiliers et équipements scolaires (équipement de la CEB, acquisition en tables bancs etc. des écoles).</p> <p>Construire des écoles.</p> <p>Construire une école maternelle.</p> <p>Construire un CEG.</p> <p>Normaliser un CEG.</p> <p>Normaliser des écoles.</p> <p>Réhabiliter des écoles.</p> <p>Réhabiliter des logements d'enseignants.</p> <p>- Construire des CPAF.</p> <p>Réhabiliter des CPAF.</p> <p>Construire un hangar à la CEB.</p> <p>Construire des salles informatiques équipées.</p> <p>Réaliser des forages dans les écoles.</p>

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques à 5 ans (osi)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Résultats attendus (ri)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Actions
				réalisées.	Santé Construire des CSPS. Construire des logements pour agents de santé. Construire des salles d'hospitalisation. Construire une maternité. Réhabiliter les logements des agents de santé. Construire un dépôt MEG. Clôturer un CSPS. Former les COGES de santé.
	AS2/OS2 : Assurer une lutte efficace contre le VIH/SIDA et pour la survie de l'enfant.	Taux de prévalence au VIH/SIDA.	AS2/OS2/R2 : Un centre de conseils/dépistage en VIH/SIDA est mis en place. Les activités de prévention et de prise en charge des personnes infectées/affectées sont menées. Des campagnes de sensibilisations sur les méfaits de l'alcool et du tabac sont menées.	Nombre de personnes sensibilisées sur le VIH/SIDA et dépistées. Nombre de personnes touchées par les campagnes.	Sensibiliser et dépister sur le VIH/SIDA. Sensibiliser sur les méfaits l'alcool et le tabac.

Axes stratégiques	Objectifs spécifiques à 5 ans (osi)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Résultats attendus (ri)	Indicateurs objectivement vérifiables (iov)	Actions
AS 3 : Renforcement de la gouvernance locale.	AS3/OS1 : Renforcer la communication. AS3/OS2 : Renforcer les capacités institutionnelles de la commune. AS3/OS3 : Augmenter le revenu de l'assiette fiscale. AS3/OS4 : Renforcer le secteur de soutien à la production.	Nombre de service et comités mis en place. Taux de recouvrement.	La communication est améliorée. L'assiette fiscale est augmentée.	Un plan de communication est réalisé. Nombre de marchés aménagés. Une zone commerciale est aménagée.	Elaborer un plan de communication. Evaluer l'assiette fiscale. Réaliser des études sectorielles, mise en place d'une base de données communale, etc. Aménager des marchés Aménager une zone commerciale.
AS 4 : Prise en compte des priorités transversales.	AS4/OS1 : améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes.	Nombre d'infrastructures. Fonctionnalité des infrastructures réalisées.	AS4/OS1/R1 : Les infrastructures et moyens logistiques sont réalisés, fonctionnent et rapportent des revenus.	Etat des infrastructures. Nombre d'infrastructures acquises et leur fonctionnalité. Nombre de femmes formées.	Construire des centres de formation féminin et pour jeunes. Construire un centre de métier pour les personnes démunies. Acquérir des moulins Plates formes multifonctionnelles. Former des femmes en technique de fabrication de karité, de savon et de tissage (Associations). Plaidoyer pour une meilleure couverture d'électricité. Former les OP féminines au métier. Acquérir des moulins. Plaider pour un meilleur accès des femmes au micro crédit. Former les femmes sur le genre. Construire une maison de la femme.

XI. PLAN D'ACTION OPERATIONNEL

XI.1. IDENTIFICATION DES ACTIONS PRIORITAIRES

Les enjeux et défis majeurs que doivent relever le Conseil Municipal et l'ensemble des acteurs du plan de développement de la commune de Nagréongo se traduisent par l'identification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions prioritaires dans chacun des axes stratégiques d'intervention.

Le programme d'actions qui a été élaboré fait suite à une analyse approfondie des forces et des faiblesses qui ont été identifiées dans chacun des axes stratégiques afin de proposer des solutions durables et mesurables dans l'horizon de temps de cinq (05) ans qui a été retenu pour ce plan.

XI.2. PLANIFICATION TEMPORELLE ET SPATIALE DES MICRO-PROJETS

La programmation annuelle des actions prioritaires de développement est présentée dans les tableaux ci-dessous pour l'an 1 à l'an 5.

Tableau n°33 : Programmation des actions prioritaires de développement du programme 1

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Agriculture			
Réaliser des fosses fumières	144	3 600 000	Gondogo, Malgretenga, Pegdwende, Nagreunkodogo, Youtenga, Sarogo, Tamanega, Linoghin, Badnogo, Napamboumbou
Former des agriculteurs sur le compostage en tas	50	200 000	Commune
Aménager des sites anti-érosifs	PM	PM	Commune
Produire et utiliser de la fumure organique	PM	PM	Commune
Octroyer des semences améliorées aux producteurs	PM	PM	Commune
Renforcer les capacités des producteurs en matière de mécanisation agricole	PM	PM	Commune
Réaliser des cordons pierreux (SAE)	PM	PM	Gondogo, Napamboumbou, Linoghin, Sarogo, Youtenga
Plaidoyer pour acquisition d'équipements agricoles	PM	PM	Toute la commune
Construire des banques de céréales	PM	PM	Malgretenga, Wavousse, Tanvousse, Laong-taore, Satte, Napamboumbou, gondogo, Nagreunkodogo, Watinoma, Sarogo, Pegwende, Youtenga
Délimiter la zone AVV	PM	PM	Watinoma
Plaidoyer pour le réaménagement des retenues d'eau	PM	PM	Satte, Sarogo , Nagreongo, Signonghin, Tanvousse Gondogo
Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers	PM	PM	Commune
Elevage			
Créer un couloir de vaccination au service de l'élevage	1	4 800 000	Service de l'élevage
Réhabiliter des couloirs d'accès	PM	PM	Commune
Délimiter des zones pastorales	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour la Subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires	PM	PM	Commune
Former en techniques agricoles et d'élevage	Les producteurs et éleveurs	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour l'insémination artificielle des vaches	PM	PM	Commune
Environnement et développement durable			
Former en protection de l'environnement	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou, Youtenga
Former des pépiniéristes	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou
Réaliser une mise en défense dans chaque village	PM	PM	Tous les villages de la commune
Organiser des journées sur le péril	1	500 000	Commune

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
plastique (sachets plastiques)			
Former sur les foyers trois pierres (80 personnes)	1 séance	150 000	Commune
Former sur les foyers dolo (100)	20	800 000	Commune
Education			
Construire des logements d'enseignants	8	64 000 000	Satté, Kolokom, Nahartenga, Nagreongo, Laong-Taore, Wavousse, Signoghin, Malgretenga, Sarogo, Linoghin, Tavousse, Watinoma, Napamboumbou, Pegdwende
Construire des écoles	2	60 000 000	Kolokom (Koulgkienga), Tamanega, Badnogo, Sarogo (Poussa), Nagreonkodogo
Construire une école maternelle	PM	PM	Linonghin
Construire un CEG	PM	PM	Watinoma
Normaliser des CEG	2	12 000 000	Classes Nagreongo
Normaliser des écoles	10	100 000 000	Kolokom, Nagreongo, Sarogo, Satté, Signoghin, Napamboumbou, Yargo
Réhabiliter des écoles	2	1 000 000	Wavousse
Réhabiliter des logements d'enseignants	3	3 000 000	Satte, Wavousse, Watinoma
Construire des CPAF	1	6 000 000	Napamboumbou, Nagreonkodogo, Sarogo, Linonghin, Kolokom,
Réhabiliter des CPAF	1	500 000	Tavousse, Kolokom
Construire un hangar à la CEB	1	1 000 000	Commune
Santé			
Construire des CSPS	1	14 000 000	Napamboumbou, Youtenga
Construire des logements pour agents de santé	3	15 000 000	Malgretenga, Youtenga, Kolokom, Napamboumbou, Nagreongo
Construire des salles d'hospitalisation	1	10 000 000	Badnogo, Nagreongo
Réhabiliter les logements des agents de santé	2	2 000 000	Nagreongo, Banogo
Construire un dépôt MEG	1	6 000 000	Kolokom
Clôturer un CSPS	1	15 000 000	Nagreongo
Former les COGES de santé	PM	PM	Toute la commune
Sensibiliser sur les méfaits l'alcool et le tabac	PM	PM	Toute la commune
Eau, Hygiène et assainissement			
Réaliser des AEPS et des bornes fontaines	PM	PM	Nagréongo et villages
Réaliser des forages dans les villages	PM	PM	Commune
Réhabiliter des forages	5	12 500 000	Watinoma, Sarogo, Signonghin, Malgretenga, Satte, Pegwende, Napamboumbou, Tavousse, Nagreongo, Tamanega, Nagreonkodogo, Linonghin
Plaidoyer pour la réalisation de latrines	PM	PM	Commune

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
familiales			
Former en hygiène et assainissement	PM	PM	Tous les villages
Sport, culture et loisirs			
Elaborer un plan de communication	PM	PM	Commune
Genre et développement			
Construire des centres de formation féminin et pour jeunes	PM	PM	Commune
Former en entrepreneuriat des femmes et des jeunes	20	PM	Tous les villages
Energie et urbanisme			
Plaidoyer pour l'électrification de certains villages	1	PM	Watinoma, Satte, Malgretenga, Linoghin, Youtenga
Plaidoyer pour la réalisation de ralentisseur sur la nationale4	2	PM	Village à proximité de la nationale 4
TOTAL AN 1 : 332 050 000 FCFA			

Tableau n°34 : Programmation des actions prioritaires de développement du programme 2

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Agriculture			
Réaliser des fosses fumières	144	3 600 000	Gondogo, Malgretenga, Pegdwende, Nagreunkodogo, Youtenga, Sarogo, Tamanega, Linoghin, Badnogo, Napamboumbou
Former des agriculteurs sur le compostage en tas	50	200 000	Commune
Aménager des sites anti-érosifs	PM	PM	Commune
Produire et utiliser de la fumure organique	PM	PM	Commune
Octroyer des semences améliorées aux producteurs	PM	PM	Commune
Renforcer les capacités des producteurs en matière de mécanisation agricole	PM	PM	Commune
Réaliser des cordons pierreux (SAE)	PM	PM	Gondogo, Napamboumbou, Linoghin, Sarogo, Youtenga
Plaidoyer pour acquisition d'équipements agricoles	PM	PM	Toute la commune
Construire des banques de céréales	PM	PM	Malgretenga, Wavousse, Tanvousse, Laong-taore, Satte, Napamboumbou, gondogo, Nagreunkodogo, Watinoma, Sarogo, Pegwende, Youtenga
Délimiter la zone AVV	PM	PM	Watinaoma
Etudier la faisabilité de l'aménagement des bas-fonds, des retenues d'eau de boulis, et de barrages	1	20 000 000	Laong-taore, Sarogo, Napamboumbou, Badnogo, Pegwendé, Youtenga, Nahartenga, Watinoma, Linoghin
Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers	PM	PM	Commune
Elevage			
Réaliser des puits pastoraux	2	16 000 000	Commune
Réaliser des parcs de vaccination	1	7 500 000	Sarogo, Tanvousse Pegdwende, Malgretenga
Construire un magasin SPAI	1	3 000 000	Nagréongo, Sighnonghin
Réhabiliter des couloirs d'accès	PM	PM	Commune
Délimiter des zones pastorales	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour la Subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour l'insémination artificielle de vaches	PM	PM	Commune
Environnement et développement durable			
Régénération Naturelle Assistée	7	52 500 000	Tous les villages

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
(RNA) et Reboisement			
Former en protection de l'environnement	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou, Youtenga
Former des pépiniéristes	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou
Réaliser une mise en défense dans chaque village	PM	PM	Tous les villages de la commune
Organiser des journées sur le péril plastique (sachets plastiques)	1	500 000	Commune
Former sur les foyers trois pierres (80 personnes)	1 séance	150 000	Commune
Former sur les foyers dolo (100)	20	800 000	Commune
Education			
Construire des logements d'enseignants	8	64 000 000	Satté, Kolokom, Nahartenga Nagreongo, Laong-Taore, Wavousse, Signoghin, Malgretenga, Sarogo, Linoghin, Tavousse, Watinoma, Napamboumbou, Pegdwende
Acquérir des mobiliers et équipements scolaires (équipement de la CEB, acquisition en tables bancs, etc., des écoles)	PM	PM	Toute la commune
Construire des écoles	1	30 000 000	Kolokom (Koulgkienga), Tamanega, Badnogo, Sarogo (Poussa), Nagreonkodogo
Construire une école maternelle	PM	PM	Linonghin
Construire un CEG	PM	PM	Watino
Normaliser des CEG	2	12 000 000	Classes Nagreongo
Normaliser des écoles	6	60 000 000	Kolokom, Nagreongo, sarogo, satté, signoghin, Napamboumbou, Yargo
Réhabiliter des écoles	1	500 000	Wavousse
Réhabiliter des logements d'enseignants	3	3 000 000	Satte, Wavousse, Watino
Construire des CPAF	1	6 000 000	Napamboumbou, ,Nagreonkodogo, Sarogo, Linonghin, Kolokom,
Réhabiliter des CPAF	1	500 000	Tavousse, Kolokom
Construire une salle d'informatique équipée	1	20 000 000	CEG Nagréongo
Santé			
Construire des logements pour agents de santé	2	10 000 000	Malgretenga, Youtenga, Kolokom, Napamboumbou, Nagreongo
Construire des salles d'hospitalisation	1	10 000 000	Badnogo, Nagreongo
Réhabiliter les logements des agents de santé	2	2 000 000	Nagreongo, Banogo
Sensibiliser et dépister sur le VIH/SIDA	7	7 000 000	Tous les villages

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Eau, Hygiène et assainissement			
Réhabiliter des forages	5	12 500 000	Watinoma, Sarogo, Signonghin, Malgretenga, Satte, Pegwende, Napamboumbou, Tanvousse, Nagreongo, Tamanega, Nagreonkodogo, Linonghin
Réaliser des bacs à ordures	3	22 500	Commune
Sport, culture et loisirs			
Réhabiliter le CPL de Watinoma et équiper le CPL de Linoghin	1	PM	Watinoma, Linoghin
Aménager et équiper des terrains de sport	PM	PM	Tous les villages
Aménager et équiper des terrains de sport	4	PM	Villages de la commune
Gouvernance locale			
Evaluer l'assiette fiscale	PM	PM	Commune
Aménager des marchés	2	PM	Malgretenga, Satte, Nagreongo, Linonghin, Youtenga, Watinoma
Aménager une zone commerciale	PM	PM	Commune
Genre et développement			
Construire des centres de formation féminin et pour jeunes	PM	PM	Commune
Former en entrepreneuriat des femmes et des jeunes	20	PM	Tous les villages
Plaidoyer pour l'octroi de microcrédits AGR	1	PM	Tous les villages
Energie et urbanisme			
Plaidoyer pour la réalisation de ralentisseur sur la nationale 4	2	PM	Village à proximité de la nationale 4
Construire des ouvrages de franchissement et ouvrir des pistes inter-villages	2	PM	Tanvousse, Laong-taore, Nahartenga, Sarogo, Kolokom, Nagréongo, Watinoma
TOTAL AN 2 : 343 772 500 FCFA			

Tableau n°35 : Programmation des actions prioritaires de développement du programme 3

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Agriculture			
Réaliser des fosses fumière	144	3 600 000	Gondogo, Malgretenga, Pegdwende, Nagreunkodogo, Youtenga, Sarogo, Tamanega, Linoghin, Badnogo, Napamboumbou,
Former des agriculteurs sur le compostage en tas	50	200 000	Commune
Aménager des sites anti-érosifs	PM	PM	Commune
Produire et utiliser de la fumure organique	PM	PM	Commune
Octroyer des semences améliorées aux producteurs	PM	PM	Commune
Renforcer les capacités des producteurs en matière de mécanisation agricole	PM	PM	Commune
Réaliser des cordons pierreux (SAE)	PM	PM	Gondogo, Napamboumbou, Linoghin, Sarogo, Youtenga
Plaidoyer pour acquisition d'équipements agricoles	PM	PM	Toute la commune
Construire des banques de céréales	PM	PM	Malgretenga, Wavousse, Tanvousse, Laong-taore, Satte, Napamboumbou, Gondogo, Nagreunkodogo, Watinoma, Sarogo, Pegwende, Youtenga
Délimiter la zone AVV	PM	PM	Watinoma
Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers	PM	PM	Commune
Elevage			
Construire une fourrière	1	375 000	Pegdwendé
Réaliser des parcs de vaccination	1	7 500 000	Sarogo, Tanvousse Pegdwende, Malgretenga
Construire un forage au niveau de l'aire d'abattage	1	8 000 000	Nagreongo
Réhabiliter des pistes à bétail (km)	5 Km	PM	Commune
Réhabiliter des couloirs d'accès	PM	PM	Commune
Délimiter des zones pastorales	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour la Subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour l'insémination artificielle de vaches	PM	PM	Commune

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Environnement et développement durable			
Régénération Naturelle Assistée (RNA) et Reboisement	7	52 500 000	Tous les villages
Appuyer à la création d'une pépinière communale	1	2 000 000	Nagréongo
Former en protection de l'environnement	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou, Youtenga
Former des pépiniéristes	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou
Réaliser une mise en défense dans chaque village	PM	PM	Tous les villages de la commune
Organiser des journées sur le péril plastique (sachets plastiques)	1	500 000	Commune
Former sur les foyers trois pierres (80 personnes)	1 séance	150 000	Commune
Former sur les foyers dolo (100)	20	800 000	Commune
Education			
Construire des logements d'enseignants	8	64 000 000	Satté, Kolokom, Nahartenga, Nagreongo, Laong-Taore, Wavousse, Signoghin, Malgretenga, Sarogo, Linoghin, Tavousse, Watinoma, Napamboumbou, Pegdwende
Créer une bibliothèque communale	1	20 000 000	Nagreongo
Construire des écoles	1	30 000 000	Kolokom (Koulgkienga), Tamanega, Badnogo, Sarogo (Poussa), Nagreonkodogo
Construire une école maternelle	PM	PM	Linonghin
Construire un CEG	PM	PM	Watinoma
Normaliser des écoles	2	20 000 000	Kolokom, Nagreongo, Sarogo, Satté, Signoghin, Napamboumbou, Yargo
Réhabiliter des logements d'enseignants	3	3 000 000	Satte, Wavousse, Watinoma
Construire des CPAF	1	6 000 000	Napamboumbou, Nagreonkodogo, Sarogo, Linonghin, Kolokom,
Réaliser des forages dans les écoles	1	8 000 000	Sarogo, Kolokom
Santé			
Construire des CSPS	1	14 000 000	Napamboumbou, Youtenga
Construire des logements pour agents de santé	1	5 000 000	Malgretenga, Youtenga, Kolokom, Napamboumbou, Nagreongo
Construire une maternité	1	20 000 000	Tavousse
Sensibiliser et dépister sur le VIH/SIDA	7	7 000 000	Tous les villages

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Eau, Hygiène et assainissement			
Réhabiliter des forages	4	10 000 000	Watinoma, Sarogo, Signonghin, Malgretenga, Satte, Pegwende, Napamboumbou, Tanvousse, Nagreongo, Tamanega, Nagreonkodogo, Linonghin
Réaliser des bacs à ordures	2	15 000	Commune
Sport, culture et loisirs			
Construire des CPL	2	PM	Commune
Réhabiliter le CPL de Watinoma et équiper le CPL de Linoghin	1	PM	Watinoma, Linoghin
Aménager et équiper des terrains de sport	4	PM	Villages de la commune
Gouvernance locale			
Réaliser des études sectorielles, mise en place d'une base de données communale, etc.	PM	PM	Commune
Aménager des marchés	2	PM	Malgretenga, Satte, Nagreongo, Linonghin, Youtenga, Watinoma
Genre et développement			
Construire des centres de formation féminin et pour jeunes	PM	PM	Commune
Construire un centre de métier pour les personnes démunies	1	PM	Youtenga
Acquérir des moulins Plates formes multifonctionnelles	1	PM	Etude de faisabilité
Former des femmes en techniques de fabrication de karité, de savon et de tissage (Associations)	10	2 000 000	Commune
Former en entrepreneuriat des femmes et des jeunes	20	PM	Tous les villages
Energie et urbanisme			
Plaidoyer pour la réalisation de ralentisseur sur la nationale 4	2	PM	Village à proximité de la nationale 4
Construire des ouvrages de franchissement et ouvrir des pistes inter-villages	2	PM	Tanvousse, Laong-taore, Nahartenga, Sarogo, Kolokom, Nagréongo, Watinoma
TOTAL AN 3 : 282 640 000 FCFA			

Tableau n°36 : Programmation des actions prioritaires de développement du programme 4

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Agriculture			
Réaliser des fosses fumières	144	3 600 000	Gondogo, Malgretenga, Pegdwende, Nagreunkodogo, Youtenga, Sarogo, Tamanega, Linoghin, Badnogo, Napamboumbou
Former des agriculteurs sur le compostage en tas	50	200 000	Commune
Aménager des sites anti-érosifs	PM	PM	Commune
Produire et utiliser de la fumure organique	PM	PM	Commune
Octroyer des semences améliorées aux producteurs	PM	PM	Commune
Renforcer les capacités des producteurs en matière de mécanisation agricole	PM	PM	Commune
Réaliser des cordons pierreux (SAE)	PM	PM	Gondogo, Napamboumbou, Linoghin, Sarogo, Youtenga
Plaidoyer pour acquisition d'équipements agricoles	PM	PM	Toute la commune
Construire des banques de céréales	PM	PM	Malgretenga, Wavousse, Tanvousse, Laong-taore, Satte, Napamboumbou, Gondogo, Nagreunkodogo, Watinoma, Sarogo, Pegwende, Youtenga
Délimiter la zone AVV	PM	PM	Watinoma
Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers	PM	PM	Commune
Elevage			
Réaliser des parcs de vaccination	1	7 500 000	Sarogo, Tanvousse Pegdwende, Malgretenga
Réhabiliter des pistes à bétail (km)	5 Km	PM	Commune
Réhabiliter des couloirs d'accès	PM	PM	Commune
Délimiter des zones pastorales	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour la subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour l'insémination artificielle de vaches	PM	PM	Commune
Environnement et développement durable			
Régénération Naturelle Assistée (RNA) et Reboisement	8	60 000 000	Tous les villages
Former en protection de l'environnement	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou, Youtenga
Former des pépiniéristes	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou
Réaliser une mise en défense dans chaque village	PM	PM	Tous les villages de la commune
Organiser des journées sur le péril	1	500 000	Commune

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
plastique (sachets plastiques)			
Former sur les foyers trois pierres (80 personnes)	1 séance	150 000	Commune
Former sur les foyers dolo (100)	20	800 000	Commune
Education			
Construire des logements d'enseignants	8	64 000 000	Satté, Kolokom, Nahartenga Nagreongo, Laong-Taore, Wavousse, Signoghin, Malgretenga, Sarogo, Linoghin, Tanvousse, Watinoma, Napamboumbou, Pegwende
Construire des écoles	1	30 000 000	Kolokom (Koulgkienga), Tamanega, Badnogo, Sarogo (Poussa), Nagreonkodogo
Réhabiliter des logements d'enseignants	3	3 000 000	Satte, Wavousse, Watinoma
Construire des CPAF	1	6 000 000	Napamboumbou, Nagreonkodogo, Sarogo, Linonghin, Kolokom,
Réaliser des forages dans les écoles	1	8 000 000	Sarogo, Kolokom,
Santé			
Construire des logements pour agents de santé	1	5 000 000	Malgretenga, Youtenga, Kolokom, Napamboumbou, Nagreongo
Sensibiliser et dépister sur le VIH/SIDA	8	8 000 000	Tous les villages
Eau, Hygiène et assainissement			
Réhabiliter des forages	4	10 000 000	Watinoma, Sarogo, Signonghin, Malgretenga, Satte, Pegwende, Napamboumbou, Tanvousse, Nagreongo, Tamanega, Nagreonkodogo, Linonghin
Sport, culture et loisirs			
Construire un terrain de sport (omnisport)	1	PM	Commune
Construire des CPL	1	PM	Commune
Construire un centre culturel	1	30 000 000	Nagreongo
Aménager et équiper des terrains de sport	7	PM	Villages de la commune
Organiser une coupe du maire, journée culturelle, foire agro sylvo pastorale	1	PM	Nagréongo
Aménager des marchés	2	PM	Malgretenga, Satte, Nagreongo, Linonghin, Youtenga, Watinoma
Genre et développement			
Construire des centres de formation féminin et pour jeunes	PM	PM	Commune
Former en entrepreneuriat des femmes et des jeunes	20	PM	Tous les villages

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Energie et urbanisme			
Plaidoyer pour la réalisation de ralentisseur sur la nationale 4	2	PM	Village à proximité de la nationale 4
Construire des ouvrages de franchissement et ouvrir des pistes inter-villages	3	PM	Tanvousse, Laong-taore, Nahartenga, Sarogo, Kolokom, Nagréongo, Watinoma
TOTAL AN 4 : 236 750 000 FCFA			

Tableau n°37 : Programmation des actions prioritaires de développement du programme 5

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Agriculture			
Réaliser des fosses fumières	144	3 600 000	Gondogo, Malgretenga, Pegwende, Nagreunkodogo, Youtenga, Sarogo, Tamanega, Linoghin, Badnogo, Napamboumbou
Former des agriculteurs sur le compostage en tas	50	200 000	Commune
Aménager des sites anti-érosifs	PM	PM	Commune
Produire et utiliser de la fumure organique	PM	PM	Commune
Octroyer des semences améliorées aux producteurs	PM	PM	Commune
Renforcer les capacités des producteurs en matière de mécanisation agricole	PM	PM	Commune
Réaliser des cordons pierreux (SAE)	PM	PM	Gondogo, Napamboumbou, Linoghin, Sarogo, Youtenga
Plaidoyer pour acquisition d'équipements agricoles	PM	PM	Toute la commune
Construire des banques de céréales	PM	PM	Malgretenga, Wavousse, Tanvousse, Laong-taore, Satte, Napamboumbou, gondogo, Nagreunkodogo, Watinoma, Sarogo, Pegwende, Youtenga
Délimiter la zone AVV	PM	PM	Watinoma
Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers	PM	PM	Commune
Elevage			
Réaliser des parcs de vaccination	1	7 500 000	Sarogo, Tanvousse Pegwende, Malgretenga
Réhabiliter des couloirs d'accès	PM	PM	Commune
Délimiter des zones pastorales	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour la subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements	PM	PM	Commune
Plaidoyer pour l'insémination artificielle de vaches	PM	PM	Commune

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Environnement et développement durable			
Former en protection de l'environnement	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou, Youtenga
Former des pépiniéristes	PM	PM	Linoghin, Napamboumbou
Réaliser une mise en défense dans chaque village	PM	PM	Tous les villages de la commune
Organiser des journées sur le péril plastique (sachets plastiques)	1	500 000	Commune
Former sur les foyers trois pierres (80 personnes)	1 séance	150 000	Commune
Former sur les foyers dolo (100)	20	800 000	Commune
Education			
Construire des logements d'enseignants	10	80 000 000	Satté, Kolokom, Nahartenga, Nagreongo, Laong-Taore, Wavousse, Signoghin, Malgretenga, Sarogo, Linoghin, Tanvousse, Watinoma, Napamboumbou, Pegwende
Construire une école maternelle	PM	PM	Linonghin
Construire un CEG	PM	PM	Watinoma
Réhabiliter des logements d'enseignants	3	3 000 000	Satte, Wavousse, Watinoma
Construire des CPAF	,1	6 000 000	Napamboumbou, Nagreonkodogo, Sarogo, Linonghin, Kolokom
Santé			
Construire des logements pour agents de santé	1	5 000 000	Malgretenga, Youtenga, Kolokom, Napamboumbou, Nagreongo
Eau, Hygiène et assainissement			
Réhabiliter des forages	4	10 000 000	Watinoma, Sarogo, Signonghin, Malgretenga, Satte, Pegwende, Napamboumbou, Tanvousse, Nagreongo, Tamanega, Nagreonkodogo, Linonghin
Sport, culture et loisirs			
Construire des CPL	1	PM	Commune
Aménager et équiper des terrains de sport	7	PM	Villages de la commune
Organiser une coupe du maire, journée culturelle, foire agro sylvo pastorale	1	PM	Nagréongo

Projets/Activités	Nombre	Coût Total	Localisation
Genre et développement			
Construire des centres de formation féminin et pour jeunes	PM	PM	Commune
Former en entrepreneuriat des femmes et des jeunes	20	PM	Tous les villages
Urbanisme			
Plaidoyer pour la réalisation de ralentisseur sur la nationale 4	2	PM	Village à proximité de la nationale 4
TOTAL AN 5 : 116 750 000 FCFA			

XI.3. PLAN D'ACTION OPERATIONNEL

Le plan d'action communal comporte des actions prioritaires et structurantes. Elles ont été planifiées sur une période de cinq ans. Le plan d'action a été élaboré en tenant compte des besoins réels de la commune, de la faisabilité et de l'urgence des actions retenues. Le tableau ci-dessous présente le détail du plan.

Tableau n°38 : Plan d'action opérationnel (Axe 1 : Accroître les performances productives)

Domaine/Projet	Localisation	Unité	Qté	Coût unitaire	Contribution		Montant	Programmation					Acteurs
					Commune	Partenaire		An1	An2	An3	An4	An5	
Etudier la faisabilité de l'aménagement des bas-fonds, des retenues d'eau, de boulis et de barrages	Laong-taore, Sarogo, Napamboubou, Badnogo, Pegdwende, Youtenga, Nahartenga, Watinoma, Linoghin	Commune	1	20 000 000 (Etude de faisabilité)	4 000 000	16 000 000	20 000 000		1				Commune+Etat+Partenaires
Plaidoyer pour le réaménagement des retenues d'eau	Satte, Sarogo, Nagreongo, Signonghin, Tanvousse, Gondogo,	05	PM	PM				1					Commune+Etat+Partenaires
Réaliser des unités de transformation des produits maraîchers	Commune	PM	PM	PM				x	x	x	x	x	Commune+Etat+Partenaires
Total Agriculture : 39 000 000 FCFA													
2. Elevage													
Construire une fourrière	Pegdwendé	Village	01	375 000	75 000	300 000	375 000			1			Commune+Etat+Partenaires
Réaliser des puits pastoraux	Commune	Nombre	2	8 000 000	3 200 000	12 800 000	16 000 000		2				Commune+Etat+Partenaires
Réaliser des parcs de vaccination	Sarogo, Tanvousse Pegdwende, Malgretenga	Village	04	7 500 000	6 000 000	24 000 000	30 000 000		1	1	1	1	Commune+Etat
Construire un forage au niveau de l'aire d'abattage	Nagreongo	Village	01	8 000 000	1 600 000	6 400 000	8 000 000			1			Commune+Etat
Créer un couloir de vaccination au service de l'élevage	Service de l'élevage	Village	01	4 800 000	960 000	3 840 000	4 800 000	1					Commune+Etat+COGES
Construire un magasin SPAI	Nagréongo, Sighnonghin	Village	01	3 000 000	600 000	2 400 000	3 000 000		1				Commune+Etat
Réhabiliter des pistes à bétail (km)	Commune	Km	10	PM	PM	PM	PM			5	5		Commune+Etat+Partenaires
Réhabiliter des couloirs d'accès	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM						Commune+Etat+Partenaires
Délimiter des zones pastorales	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM						Commune+Etat+Partenaires
Plaidoyer pour la subvention des intrants, des SPAI et produits phytosanitaires	Commune	PM	PM	PM				1	1	1	1	1	Commune+Etat+Partenaires

Domaine/Projet	Localisation	Unité	Qté	Coût unitaire	Contribution		Montant	Programmation					Acteurs
					Commune	Partenaire		An1	An2	An3	An4	An5	
Former en techniques agricoles et d'élevage	Commune	Les producteurs et éleveurs	PM	PM				x	x	x	x	x	Commune+Etat+Partenaires
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits aux éleveurs pour l'embouche bovine	Commune	Nombre		PM	PM	PM	PM						
Plaidoyer pour octroi de miro-crédits pour aliments bétail et équipements	Commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	PM	
Plaidoyer pour l'insémination artificielle de vaches	Commune	PM											
Total Elevage : 62 175 000 FCFA													
3. Environnement et développement durable													
Régénération Naturelle Assistée (RNA) et Reboisement	Tous les villages	Nombre	22	7 500 000	33 000 000	132 000 000	165 000 000		7	7	8		Commune+Etat
Appuyer à la création d'une pépinière communale	Nagréongo	Commune	1	2 000 000	400 000	1 600 000	2 000 000			1			Commune+Etat
Former en protection de l'environnement	Linoghin, Napamboumbou, Youtenga	PM	PM	PM				x	x	x	x	x	Commune+Etat
Former des pépiniéristes	Linoghin, Napamboumbou	PM	PM	PM									Commune+Etat
Réaliser une mise en défense dans chaque village	Tous les villages de la commune	PM	PM										Commune, Service de l'environnement, PTF
Organiser des journées sur le péril plastique (sachets plastiques)	Commune	Nombre de séances	5	500 000	500 000	2 000 000	2 500 000	1	1	1	1	1	Commune, Service de l'environnement, PTF

Tableau n°39 : Plan d'action opérationnel (Axe 2 : Améliorer l'accès des populations aux services sociaux de base)

Domaine/Projet	Localisation	Unité	Qté	Coût Unitaire	Contribution		Montant	Programmation					Acteurs
					Commune	Partenaires		An 1	An2	An3	An4	An5	
Education													
Construire des logements d'enseignants	Satté, Kolokom, Nahartenga Nagreongo, Laong-Taore, Wavousse, Signoghin, Malgretenga, Sarogo, Linoghin,Tanvousse, Watinoma, Napamboumbou, Pegdwende	Ecoles	42	8 000 000	67 200 00	268 000 000	336 000 000	8	8	8	8	10	Commune+Etat
Créer une bibliothèque communale	Nagreongo	Ecoles	1	20 000 000	4 000 000	16 000 000	20 000 000			1			Commune+Etat
Acquérir des mobiliers et équipements scolaires (équipement de la CEB, acquisition en tables bancs, etc., des écoles)	Toute la commune	PM	PM	PM					1				Commune+Etat
Construire des écoles	Kolokom (Koulgkienga), Tamanega, Badnogo, Sarogo (Poussa), Nagreonkodogo	Commune	05	30 000 000	30 000 000	12 000 000	150 000 000	2	1	1	1		Commune+Etat
Construire une école maternelle	Linonghin	PM											Commune+Etat
Construire un CEG	Watinoma	PM											Commune+Etat
Normaliser des CEG	Nagreongo	Classes	04	6 000 000	4 800 000	19 200 000	24 000 000	2	2				Commune+Etat
Normaliser des écoles	Kolokom, Nagreongo, sarogo, satté, signoghin, Napamboumbou, Yargo	Ecoles	18	10 000 000	36 000 000	144 000 000	180 000 000	10	6	2			Commune+Etat

Domaine/Projet	Localisation	Unité	Qté	Coût Unitaire	Contribution		Montant	Programmation					Acteurs
					Commune	Partenaires		An 1	An2	An3	An4	An5	
Réhabiliter des écoles	Wavousse	Ecole	03	500 000	300 000	1 200 000	1 500 000	02	01				Commune+Etat
Réhabiliter des logements d'enseignants	Satte, Wavousse, Watinoma	Ecole	15	1 000 000	200 000	800 000	15 000 000	3	3	3	3	3	Commune+Etat
Construire des CPAF	Napamboumbou, Nagreonkodogo, Sarogo, Linonghin, Kolokom	Village	05	6 000 000	600 000	24 000 000	30 000 000	1	1	1	1	1	Commune+Etat
Réhabiliter des CPAF	Tanvousse, Kolokom	Village	02	500 000	200 000	800 000	1 000 000	1	1				Commune+Etat
Construire un hangar à la CEB	CEB	CEB	01	1 000 000	200 000	800 000	1 000 000	1					Commune+Etat +Partenaires
Construire une salle informatique équipée	CEG Nagréongo	CEG	01	20 000 000	4 000 000	16 000 000	20 000 000		1				Commune+Etat +Partenaires
Réaliser des forages dans les écoles	Sarogo, Kolokom,	Village	02	8 000 000	3 200 000	12 800 000	16 000 000			1	1		Commune+Etat+COGES
Total Education : 794 500 000 FCFA													
Santé													
Construire des CSPS	Napamboumbou Youtenga	CSPS	02	14 000 000 35 000 000	5 600 000	22 400 000	28 000 000	1		1			Commune+Etat +Partenaires
Construire des logements pour agents de santé	Malgretenga, Youtenga, Kolokom, Napamboumbou, Nagreongo	Village	08	5 000 000	8 000 000	32 000 000	40 000 000	3	2	1	1	1	Commune+Etat +Partenaires
Construire des salles d'hospitalisation	Badnogo, Nagreongo	CSPS	02	10 000 000	4 000 000	16 000 000	20 000 000	1	1				Commune+Etat +Partenaires
Construire une maternité	Tanvousse	Village	01	20 000 000	4 000 000	16 000 000	20 000 000			1			Commune+Etat +Partenaires
Réhabiliter les logements des agents de santé	Nagreongo, Banogo	Village	04	1 000 000	800 000	3 200 000	4 000 000	2	2				Commune+Etat +Partenaires
Construire un dépôt MEG	Kolokom	CSPS	01	6 000 000	1 200 000	4 800 000	6 000 000	1					Commune+Etat +Partenaires
Clôturer un CSPS	Nagreongo	CSPS	01	15 000 000	3 000 000	12 000 000	15 000 000	1					Commune+Etat +Partenaires
Former les COGES de santé	Toute la commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM	1					Commune+COGES

Domaine/Projet	Localisation	Unité	Qté	Coût Unitaire	Contribution		Montant	Programmation					Acteurs	
					Commune	Partenaires		An 1	An2	An3	An4	An5		
Sensibiliser et dépister sur le VIH/SIDA	Tous les villages	Village	22	1 000 000	4 400 000	17 600 000	22 000 000		7	7	8			Commune+Etat +Partenaires
Sensibiliser sur les méfaits l'alcool et le tabac	Toute la commune	PM	PM	PM	PM	PM	PM							Commune+Etat +Partenaires
Total Santé : 155 000 000 FCFA														
Eau, Hygiène et assainissement														
Réaliser des AEPS et des bornes fontaines	Nagréongo et villages	PM	PM											
Réaliser des forages dans les villages	Commune	PM	PM											
Réhabiliter des forages	Watinoma, Sarogo, Signonghin, Malgretenga, Satte, Pegwende, Napamboumbou, Tanvousse, Nagreongo, Tamanega, Nagreonkodogo, Linonghin	Village	22	2 500 000	11 000 000	44 000 000	55 000 000	5	5	4	4	4	Commune+Etat +Partenaires	
Plaidoyer pour la réalisation de latrines familiales	Ménage	Commune	PM	PM	PM	PM	PM						Commune+Etat +Partenaires	
Former en hygiène et assainissement	Tous les villages	PM	PM	PM	PM	PM	PM						Commune+Etat +Partenaires	
Réaliser des bacs à ordures	Commune	05	7 500	37 500	7500	30 000	37 500		3	2			Commune	
Total Eau, Hygiène et assainissement : 55 037 500 FCFA														
Culture, sport et loisirs														
Construire un terrain de sport (omnisport)	Commune	01	PM	PM	PM	PM				1			Commune+Etat +Partenaires	
Construire des CPL	Commune	04	PM	PM	PM	PM			2	1	1		Commune+Etat +Partenaires	
Construire un centre culturel	Nagreongo	Village	01	30 000 000	6 000 000	24 000 000	30 000 000			1			Commune+Etat +Partenaires	

Tableau n°40 : Plan d'action opérationnel (Axe 3: Renforcer la gouvernance locale et le genre)

Tableau n°41 : Plan d'action opérationnel (Axe 4: Développer les secteurs de soutien à la production)

Tableau n°42 : Récapitulatif du plan financier

Axe stratégique	Contribution commune (FCFA)	Financement à rechercher (FCFA)	Coût total (FCFA)
Axe 1	55 085 000	220 340 000	275 425 000
Axe 2	207 507 500	827 030 000	1 034 537 500
Axe 3	400 000	1 600 000	2 000 000
Axe 4	0	0	0
Total	262 392 500	1 049 570 000	1 311 962 500

XII. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN

Pour la mise en œuvre réussie du plan communal de développement, la stratégie intégrera les éléments suivants : les conditions préalables, les mesures administratives, les mesures budgétaires et fiscales, les mesures de communication et d'implication des populations, les mesures de gestion des projets, le plan de renforcement des capacités des différents acteurs.

XII.1. CONDITIONS PREALABLES

Les préalables à la mise en œuvre réussie du plan communal de développement se résumerait ainsi qu'il suit :

- les partenaires techniques et financiers s'engagent à accompagner la réalisation du PCD ;
- les populations de la commune sont déterminées à apporter leur contribution au processus de développement ainsi enclenché ;
- les élus locaux (conseillers municipaux) sont formés et responsabilisés dans la mise en œuvre du PCD ;
- le maire et le conseil municipal sont engagés à mettre en œuvre la bonne gouvernance susceptible de mobiliser les populations autour des idéaux de développement de la commune.

Sur le plan de la gestion des actions planifiées, la mise en place de structures de concertation est indispensable pour susciter et favoriser la mobilisation de tous les acteurs de développement local (CVD, groupements, associations, commerçants, femmes, jeunes, etc.).

Afin de conquérir et garder la confiance des populations, il est utile de mettre en lien leurs contributions fiscales et/ou volontaires avec les investissements, en tenant principalement compte des priorités définies dans le plan.

De même, il s'avère important d'envisager des actions de concertation et au cas échéant de persuasion vis-à-vis des contribuables.

XII.2. MESURES ADMINISTRATIVES

Le conseil municipal est responsable du plan de développement de la commune. C'est à lui qu'il revient la charge de piloter toutes les procédures de consultation avec les populations, les services techniques, les partenaires au développement, etc.

Autrement dit, le rôle du conseil municipal consistera à :

- orienter les choix essentiels dans l'organisation de la démarche et la mise en place des cadres de concertation ;
- assurer la mobilisation de la population ;
- affiner les éléments du plan communal de développement pour leur mise en œuvre ;
- rechercher les financements complémentaires pour la réalisation des objectifs du plan.

L'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières étant une réalité manifeste dans la commune, en attendant que la situation évolue favorablement, il faut que la commune réussisse à mobiliser toutes les compétences humaines requises (personnel et services techniques communaux) pour la mise en œuvre efficace et efficiente du plan communal de développement.

XII.3. MESURES BUDGETAIRES ET FISCALES

Les sources de financement possibles des actions inscrites dans ce PCD sont :

- les ressources propres de la Commune elle-même (budget, contribution financière des populations, etc.) ;
- les contributions de l'Etat (compensation financière des transferts de compétences, concours financiers à la collectivité, autres subventions) ;
- les partenaires au développement (bailleurs de fonds, projets, programmes, société civile, etc..) ;

- la coopération décentralisée (jumelages, parrainages, etc..) ;
- les appuis divers.

Pour la mobilisation des ressources au niveau local, il est important que des actions de sensibilisation sur le principe du cofinancement des actions du plan et sur le civisme fiscal soient entreprises en direction de tous les villages de la commune. Car, il est possible d'envisager de nouvelles mesures budgétaires et fiscales pour accroître la capacité d'autofinancement de la commune.

Ainsi, la Commune doit envisager d'élargir, raisonnablement, son assiette fiscale, de rendre efficace le système de recouvrement des recettes et initier des actions à fortes retombées économiques dans l'optique d'améliorer ses capacités de financement des actions du PCD. Pour cela, il sera établi un fichier des contribuables et de toutes les matières taxables.

XII.4. MESURES DE COMMUNICATION ET D'IMPLICATION DE LA POPULATION

Dès l'adoption du plan communal de développement par le conseil municipal et sa validation par la tutelle, il sera adopté une démarche de communication et de sensibilisation des populations afin que davantage, elles s'identifient au plan. Ainsi, il sera mené :

- 1 une vaste campagne d'information, de sensibilisation et de lobbying auprès de l'ensemble des acteurs, notamment les populations des villages que compte la commune ;
- 2 des concertations avec la société civile, la population, le secteur privé, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, pour enclencher une mobilisation sociale pleine et consciente autour des actions du plan ;
- 3 l'institution d'un système d'information et de communication approprié entre les responsables municipaux et les populations, par le biais des Conseils Villageois de Développement (CVD), autour de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan pour recueillir les réactions des populations.

La mobilisation exclusive de l'ensemble des acteurs sur la base de leurs intérêts à faire du développement de leur localité une préoccupation majeure et commune, devrait permettre de transcender les clivages et assurer l'union sociale. De toute évidence, cela ne saurait être possible sans dialogue social et démocratique basé sur la franchise et la clarté dans la gestion de la chose publique.

En clair, il s'agit d'œuvrer au renforcement de la cohésion sociale à travers :

- la sensibilisation, l'organisation et l'encadrement des hommes et des femmes sur les plans civique, politique, économique et culturel pour faire d'eux, de véritables acteurs de développement et des citoyens conscients de leurs droits mais surtout de leurs devoirs ;
- l'appel aux ressortissants de la commune, résidents ailleurs, en vue de susciter et d'obtenir leurs contributions à la réalisation des actions de développement planifiées.

De même, pour permettre une meilleure mobilisation des ressources, des acteurs et partenaires en vue de la mise en œuvre réussie du Plan Communal de Développement, il faut développer et renforcer les concertations entre la commune, les différents intervenants dans la province de l'Oubritenga voire de la Région du Plateau Central, pour mieux capter et canaliser les financements.

Des copies du PCD seront transmises aux différentes parties prenantes (partenaires potentiels).

XII.5. MESURES DE GESTION DES PROJETS

Les actions inscrites dans le plan communal de développement ont les caractéristiques suivantes :

- les actions seront mises en œuvre dans un quinquennat ;
- toutes les actions requièrent la participation volontaire et effective (contribution financière, investissement humain, recherche de financement auprès de partenaires) des populations.

Le financement de ces actions se fera avec la participation des populations. Tout comme son élaboration, le financement des différentes actions retenues dans le plan communal de développement sera participatif afin qu'elles aient conscience que les actions sont les leurs. Cette participation est de deux types à savoir la participation en nature et la participation financière.

XII.5.1. La participation des populations

XII.5.1.a. La participation en nature

Il sera demandé aux populations une participation en nature pour certaines des actions à mener. Cette participation permettra de mesurer l'état de leur implication réelle et de leur détermination à l'atteinte de leurs objectifs d'autopromotion.

Ces apports en nature sont de plusieurs ordres. Ils vont de la collecte d'agrégats, de la participation physique et morale pour la réalisation des activités planifiées.

XII.5.1.b. La participation financière

Il s'agit de la quote-part financière exigible et/ou exigée par les partenaires pour la réalisation des différents projets retenus par les populations de la commune.

XII.5.2. Les apports extérieurs

Les contributions extérieures attendues pour la réalisation des différentes activités sont surtout de nature financière (des subventions ou des crédits.). Mais, il serait opportun que des partenaires s'intéressent aux aspects techniques et matériels.

Le conseil municipal mènera des actions de lobbying et de plaidoyer à l'endroit des potentiels partenaires identifiés. De même, il sera exploré les possibilités de coopération décentralisée (recherche de partenariats nord-sud et sud-sud).

D'une manière générale, il est indiqué qu'à chaque début d'année budgétaire, un plan de travail faisant ressortir clairement les sources et les moyens de mise en œuvre ainsi que les indicateurs de suivi soient élaborés.

Pour la gestion des différents projets inscrits au présent Plan Communal de Développement, il sera fait respect aux dispositions ou principes suivants :

- la maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune. Ceci implique et signifie que c'est elle qui a la responsabilité première et entière dans l'initiation des activités, dans leur exécution et leur suivi/contrôle ;
- la contractualisation : en vue de garantir la transparence dans la passation des marchés d'exécution des actions issues du plan, l'appel à la concurrence et la contractualisation seront retenues conformément à la Réglementation Générale des Achats Publics (REGAP) pour le choix des prestataires de services ;
- la bonne gouvernance, c'est-à-dire l'obligation de rendre compte. Elle devra se manifester à travers la gestion financière et technique des projets, la démocratisation des pouvoirs de décision, de suivi-évaluation et l'instauration d'une véritable politique de communication entre les autorités communales, la population, les services techniques et les partenaires financiers.

XIII. STRATÉGIE DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PCD

La concertation et la communication seront les clés de voûte de la mise en œuvre du présent plan communal de développement ; ceci dans le but de consolider le consensus dans la prise des décisions relatives à l'exécution des différentes activités.

XIII.1. CADRE INSTITUTIONNEL DE SUIVI-EVALUATION

Si la mise en œuvre du plan communal de développement se fait de manière participative, il est tout de même nécessaire d'assurer une coordination en vue de garantir un bon déroulement d'ensemble des activités et apporter des solutions dans les domaines où il y a des problèmes.

Le suivi-évaluation sera assuré par les structures et organes déjà mis en place dans la commune, notamment le Cadre de Concertation Communal (CCCo) et le Comité de suivi-évaluation. Ces organes devraient s'atteler à ce que les projets puissent progresser correctement vers leurs objectifs :

- examiner, suivre, évaluer l'état de mise en œuvre des différents projets contenus dans le PCD ;
- relever les problèmes majeurs et proposer des solutions ou mesures correctives appropriées ;
- actualiser le plan annuel d'investissement, etc.

Cette structure se réunira une fois par semestre pour examiner et faire la synthèse sur l'état d'exécution et d'avancement des actions planifiées et en rédiger un rapport d'activités.

XIII.2. MECANISME PREVU POUR LE SUIVI/EVALUATION

A l'issue de la phase de sensibilisation sur l'importance du suivi-évaluation dans l'appréciation des activités réalisées, il sera élaboré et mis en application des outils suivants de collecte et de synthèse des données :

XIII.2.1. Les outils de la planification

- Le programme annuel d'investissement ;
- le cahier de planification trimestriel des activités et du budget.

XIII.2.2. Les outils de suivi/supervision

- La fiche suivi des projets gérée par le responsable du projet. Elle décrit les différentes actions et par étapes dans la réalisation du projet. C'est une fiche de planification presque journalière des actions du projet ;
- la fiche de compte rendu du suivi à la réunion mensuelle ;
- le bilan annuel.

XIII.2.3. Les outils de gestion financière et comptable

- Le cahier des contributions financières des villages ;
- le cahier de banque ;
- le cahier de caisse mini dépense ;
- le cahier des dépenses ;
- la situation financière trimestrielle ;
- le bilan financier annuel.

CONCLUSION GENERALE

Le Plan de développement de la commune de Nagréongo se veut un outil opérationnel et consensuel pour le développement économique et social au cours des cinq années à venir. Il a été réalisé à partir d'un diagnostic participatif. Cette étape a abouti à la détermination des forces et des faiblesses de la commune, mais aussi des opportunités et des menaces dont il faut tenir compte dans les différentes stratégies de développement à envisager.

La commune de Nagréongo regorge de potentialités, notamment en matière de ressources naturelles. Cependant, elle reste une commune sous équipée, avec un cadre de vie relativement précaire et une population dont la grande partie, vivant de l'agriculture et de l'élevage, a de faibles revenus. Les problèmes qui entravent son développement sont donc multiples et multiformes. La prise de conscience des populations constitue déjà une assurance de leur engagement pour l'appropriation du plan. Ainsi donc, la vision de faire de la commune de Nagréongo un espace où l'avoir, le savoir et le pouvoir se seraient significativement accrus dans les cinq prochaines années trouve son sens dans cet engagement.

Pour tendre vers la réalisation de cette vision, les acteurs de la commune ont déterminé des actions à mener qui ont été regroupées autours des cinq axes suivants :

- Amélioration de l'accès de la population aux services sociaux de base ;
- Développement durable des secteurs productifs ;
- Contribution à une gestion rationnelle des ressources naturelles ;
- Renforcement de la gouvernance locale et la sécurité ;
- Développement des secteurs d'appuis à la production.

Toutes les actions prioritaires définies cadrent avec les orientations de développement régional et national.

Il importe de souligner que, la réussite de la mise en œuvre du plan, nécessite au niveau local une bonne organisation du conseil communal, une mobilisation conséquente des ressources, un suivi-évaluation rigoureux et permanent des activités. Les fondements de la stratégie de mise en œuvre proposée, tirent leurs sources de ces précautions qui doivent être prises dans la conduite générale de la mise en œuvre du plan.

Le plan opérationnel, faut-il le rappeler, a été une émanation du diagnostic. La jeunesse de la commune, sa position (proche de la capitale), les principales sources de revenu de la population ont déterminé l'orientation et le poids des actions retenues. Ainsi, le besoin énorme de satisfaction attendu d'un secteur social en construction, explique pourquoi il y a été consacré 56% du budget du plan dans les cinq prochaines années. La commune tire l'essentiel de ces revenus de l'activité agricole. Malheureusement, la non maîtrise de certains facteurs de production (terre, eau) limitent l'élan de spécialisation de la commune dans cette activité. Il est donc nécessaire que le Plan y consacre des ressources importantes pour renverser les tendances actuelles ; 24% des ressources financières du plan d'action seront investies dans ce secteur.

Aussi simple que cela puisse paraître, la gestion d'un plan en terme de mise en œuvre de ses actions n'est pas aisée pour les "professionnels" ; elle le sera sans nul doute moins pour les autorités communales qui ne sont qu'à leur premier exercice. Voilà pourquoi un certain nombre d'actions transversales de renforcement de capacités et d'accompagnement des acteurs ont été prévues.

De leur bonne exécution dépendront les résultats de la mise en œuvre du Plan.

BIBLIOGRAPHIE

Commune de Nagréongo: Plan Communal de Développement, version définitive.

INSD : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1996 (RGPH 1996).

INSD : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2006 (RGPH 2006).

Ministère de l'Economie et du Développement, (2006) : Guide méthodologique de Planification Locale ; comment élaborer un Plan Régional de Développement.

Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Local et Régional (2005) : Profil des régions du Burkina Faso, PNUD – PRGE- PACGL.

Solidarité Canada Sahel, (février 1992), Guide Méthodologique de Suivi-Evaluation de Projets.

Annuaire statistique de l'enseignement secondaire 2008-2009.

Liste nominative des écoles du Plateau Central.

ANNEXE : QUELQUES OUTILS DE SUIVI-EVALUATION

FICHE DE SUIVI DES ACTIVITES

Date :

Activités planifiées	Date prévue	Constat	Explication	Recommandation
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				

FICHE DE SUIVI DES RESULTATS

Date :

Résultats attendus	Date prévue	Constat	Explication	Recommandation
Activité 1				
Activité 2				
Activité 3				

FICHE DE GESTION DES RESSOURCES

Date :

Type de ressource	Ressources requises	Ressources mobilisées	Constat/écart	Explication	Recommandation
Financière					
Technique					
Humaine					

FICHE DE SUIVI DES FORMATIONS

Numéro d'ordre ou code	
Thème de la formation	
Période de déroulement de la formation	
Durée de la formation	
Lieu de la formation	
Nombre de participants	
Structures d'appartenance des participants	
Statut/Fonctions occupées	
Objectifs poursuivis	
Difficultés rencontrées	
Appréciation générale de la formation	
Recommandations/suggestions faites par les participants	
Recommandations/suggestions faites par les formateurs	

FICHE DE SUIVI DES SEANCES D'APPUI CONSEIL AVEC LES ONG ET ASSOCIATIONS

Numéro d'ordre ou code	
Période de déroulement de la séance	
Durée de la séance	
Lieu de déroulement de la séance	
Structure bénéficiaire	
Localisation/adresse/contact	
Personne ayant animé la séance	
Sujets abordés lors de la séance	
Principaux constats faits	
Suggestions/propositions/recommandations	

faites	
Décisions prises	

MODELE DE RAPPORT DE SUIVI-EVALUATION INTERNE COURANTE

Rapport de suivi Numéro	
Période sur laquelle porte le rapport	
Période de déroulement de la mission	
Lieu	
Personnes ayant participé à la mission	
Personnes rencontrées	
Principaux constats	
Solutions proposées	
Recommandations/conclusion	

FICHE DE SUIVI DES PROJETS/PROGRAMMES

SECTION 1

TITRE DU PROJET :

LOCALISATION :

DATE DE SUIVI :/...../..... N°. DU PROJET.....

N°. DU SUIVI : DATE DU DERNIER SUIVI :/.....

COMMISSION/SOUS-COMMISSION RESPONSABLE :

NOM DU REPONDANT DU PROJET :

SECTION 2

BUDGET TOTAL DU PROJET : CFA

CONTRIBUTION- :

1- LOCALE-----CFA

2- EXTERIEUR-----CFA

3- BENEFICIAIRES -----CFA

SOMMAIRE DES DEBOURSMENTS :

1^{er} vers. : CFA DATE DEBUT DU PROJET : ____/____/____

2^{ème} vers. : CFA

3^{ème} vers. : CFA DUREE PREVUE DU PROJET :/mois

Etc..

SECTION 3

A) RAPPEL DES OBJECTIFS SPECIFIQUES DU PROJET :

.....
.....

B) ACTIVITES PREVUES ET RESULTATS EN FONCTION DES OBJECTIFS CITES :

.....
.....

C) MODIFICATIONS IMPORTANTES APPORTEES AU PROJET INITIAL ET JUSTIFICATIONS

(Échéancier, budget, objectifs, activités, etc.) :

.....
.....

SECTION 4

D) BREF APERCU DES ACTIVITES PLANIFIEES POUR LA PROCHAINE PERIODE :

.....
.....

E) ELEMENTS DU PROJET A CONSOLIDER ET MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

.....
.....
.....

F) AUTRES COMMENTAIRES RELATIFS AU PROJET :

SECTION 5

G) REMARQUES ET COMMENTAIRES AU PRESENT RAPPORT D'ETAPE :

.....
.....
DATE DE DEPOT DU PROCHAIN RAPPORT : _____ / _____ / _____
ECHEANCE DE REALISATION DU PROJET : EN COURS : TERMIN
NOM DE LA PERSONNE QUI A REALISE LE PRESENT SUIVI : _____
DATE : _____ / _____ / _____ TITRE : _____

FICHE DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS D'UNE EVALUATION

SECTION 1

TITRE DU PROJET :

DATE DU RAPPORT FINAL : _____ / _____ / _____ N° DU PROJET : _____

NOM DE L'EVALUATEUR :

SECTION 2

RECOMMANDATIONS

SECTION 3

MESURES A PRENDRE :

.....
.....

SECTION 4

RESULTATS DU SUIVI :

.....
.....

SECTION 5

SUGGESTIONS POUR UN SUIVI ULTERIEUR :

.....
.....

NOM (S) DU (OU DES) RESPONSABLE (S) DU SUIVI :

NOM : _____

TITRE : _____

DATE DU PRESENT SUIVI : _____ / _____ / _____

OUTIL D'AUTO-EVALUATION PAR LE SEPO

SEPO Composante/Thème.....

Succès	Potentialités
-	-
-	-
Echecs	Obstacles
-	-
-	-
Proposition d'amélioration :	
-	-
-	-